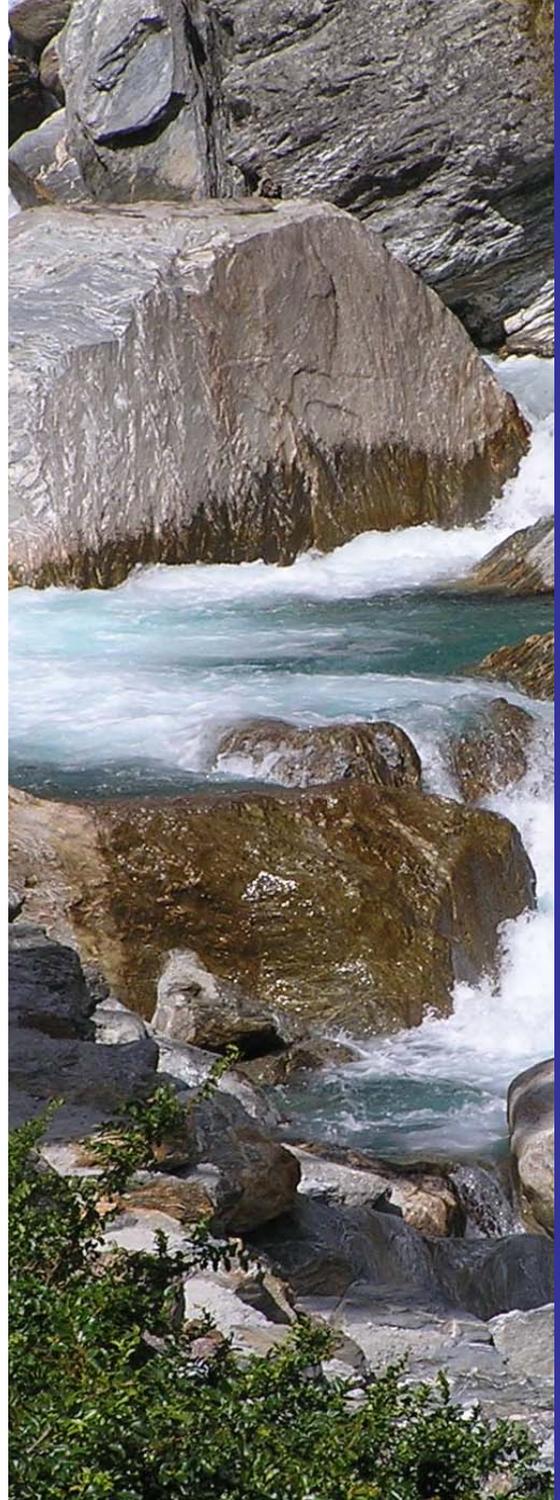


PLANS DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

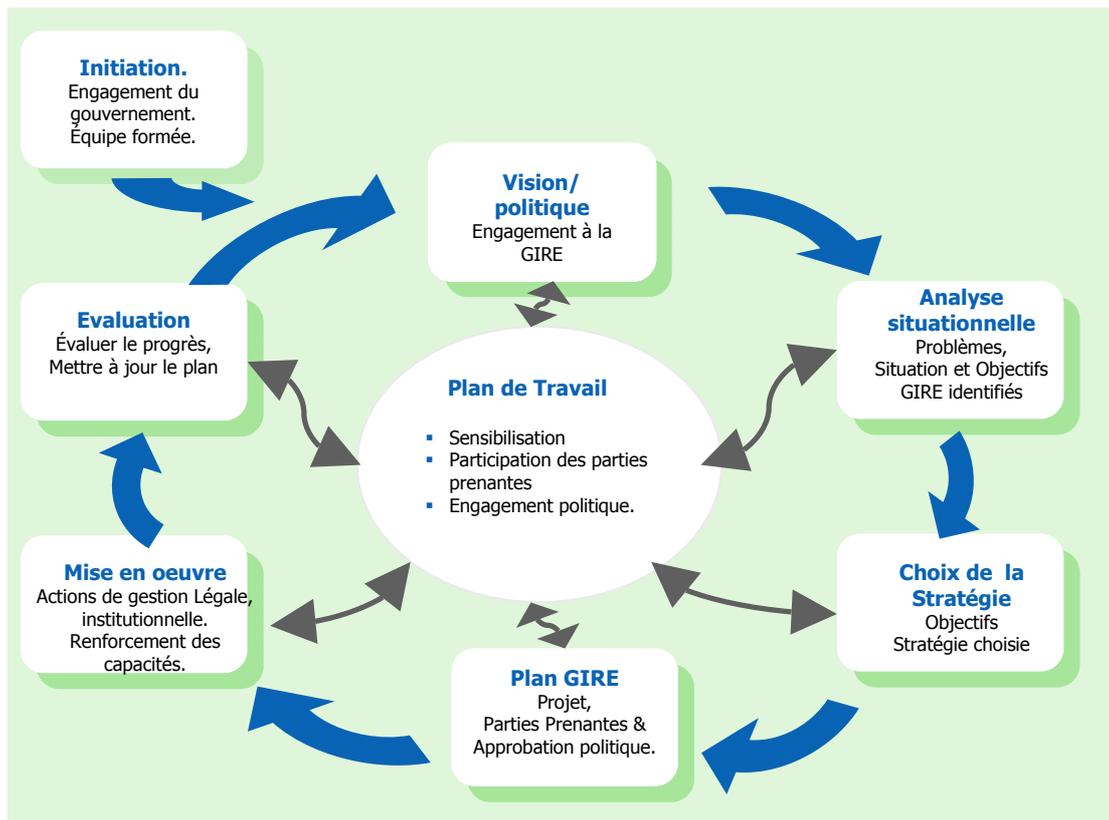
Manuel de Formation et Guide Opérationnel

Mars 2005

Traduction de l'anglais Juin 2005



PLANS DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU



Manuel de Formation et Guide Opérationnel

Mars 2005

Traduction de l'anglais Juin 2005

Ce document est publié avec le soutien de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), dans le cadre de l'Initiative Canadienne (PAWD), Programme pour le Développement de l'Eau en Afrique"

Table des matières

<i>Avant propos</i>	5
PARTIE 1. Outil de Formation	
1. INTRODUCTION A LA GIRE	7
1.1. QUE SIGNIFIE LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU?	7
1.2. POURQUOI LA GIRE?	8
1.3. PRINCIPALES QUESTIONS DE LA GESTION DE L'EAU.....	8
1.4. PRINCIPES DE GESTION DE L'EAU	10
1.5. UTILISATION DE L'EAU, IMPACTS ET AVANTAGES.....	12
1.6. MISE EN OEUVRE DE LA GIRE	15
2. PROCESSUS DE PLANIFICATION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU: UNE INTRODUCTION	19
2.1. POURQUOI PLANIFIER LA GIRE?	19
2.2. QU'ENTENDONS-NOUS RÉALISER?	19
2.3. ADOPTER UNE APPROCHE STRATÉGIQUE.....	19
2.4. CYCLE DE PLANIFICATION	20
3. INITIATION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION	24
3.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS	24
3.2. INITIATION	24
4. ÉLABORATION DU PLAN DE TRAVAIL	30
4.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?.....	30
4.2. MOBILISATION	30
4.3. ENGAGEMENT POLITIQUE	32
4.4. PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES	34
4.5. RENFORCEMENT DES CAPACITES	38
5. ETABLIR LA VISION STRATÉGIQUE	41
5.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?.....	41
5.2. POURQUOI UNE VISION DE L'EAU EST-ELLE IMPORTANTE?	41
5.3. ÉTAPES DANS L'ÉLABORATION D'UNE VISION DE L'EAU.	43
6. ANALYSE SITUATIONNELLE	46
6.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?.....	46
6.2. CE QU'IL FAUT RÉALISER	46
6.3. ÉTAPES DANS L'ÉLABORATION DE L'ANALYSE SITUATIONNELLE	47
6.4. ANALYSE SITUATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU	49
6.5. QUESTIONS DE PRÉOCCUPATION POUR LES PARTIES PRENANTES	51
7. IDENTIFICATION DES OPTIONS ET STRATÉGIE POUR LA GESTION DE L'EAU	55
7.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?.....	55
7.2. PAR OU COMMENCER.....	55
7.3. LA PORTEE DES DECISIONS DE STRATEGIE.....	56
7.4. LE CADRE LES DECISIONS DE STRATEGIE.	58
7.5. DOMAINES DE CHANGEMENT DE LA GIRE	61
8. PLAN GIRE PREPARE ET APPROUVE	67
8.1. QUEL EST LE RESULTAT PREVU?	67
8.2. QUATRE QUESTIONS	67
8.3. APPROBATION DES PLANS	70
REFERENCES	73
ANNEXE 1	75
ANNEXE 2 EXEMPLE DE STRATEGIE DES RESSOURCES EN EAU	77

PARTIE 2. Guide Opérationnel

1. NOTES DES ANIMATEURS	80
INTRODUCTION DU COURS	80
SESSION 1. INTRODUCTION A LA GIRE	81
SESSION 2. PROCESSUS DE PLANIFICATION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU, UNE INTRODUCTION	82
SESSION 3. INITIATION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION	84
SESSION 4. ÉLABORATION DU PLAN DE TRAVAIL	85
SESSION 5. ETABLIR LA VISION STRATÉGIQUE	87
SESSION 6. ANALYSE SITUATIONNELLE	90
SESSION 7. IDENTIFICATION DES OPTIONS ET STRATEGIE DE GESTION	92
SESSION 8. PLAN GIRE PREPARE ET APPROUVE	94
DYNAMISANTS	97
2. PROGRAMME DE COURS TEMOIN	102

Note

Ce document est un outil de formation destiné à un cours de 3-4 jours sur la réalisation d'un plan de gestion des ressources en eau rassemblant les principes de la GIRE. Il présente des limites de temps qui affectent la profondeur du contenu et son intérêt porte sur le processus. Le but visé est que cette introduction limitée apporte également un aperçu des autres outils et techniques qui seront requis. Des outils pratiques ont été identifiés pour soutenir le processus de planification à chaque étape.

Alors que cet outil vise les plans nationaux GIRE il est aisément adaptable à la planification en ce qui concerne le bassin et nous encourageons fortement les formateurs à être créatifs pour adapter cet outil aux circonstances locales.

Remerciements

La documentation listée a été utilisée à fond et à certains moments citée en entier. Les auteurs appartiennent au réseau du Cap-Net et du GWP et se composent de Paul Taylor, Lewis Jonker, Emmanuel Donkor, Diana Guio, Ibrahima Mbodji, Charles Mlingi tous du Cap-Net et de Jan Hassing et de Daniel Lopez du GWP. Des outils supplémentaires ont été incorporés à partir des sessions de formation subséquentes et sera continuellement mis à jour selon les besoins.

Vous pouvez télécharger ce manuel de formation au
<http://www.cap-net.org/TMUploadedFiles/FileFor67/LA GIRE Plan.doc> et au
www.gwpforum.org
ou le demander sur CD avec toutes les références en appui au info@cap-net.org

Avant-propos

Que ce soit pour répondre aux appels internationaux pour l'action ou juste pour reconnaître la nécessité pressante de résoudre les problèmes d'eau au niveau national et à l'échelle locale, bon nombre d'entre nous ont été confrontés à la nécessité d'être impliqués dans la planification pour l'action. Le but global, en traitant la gestion des ressources en eau, est la durabilité mais ceci devrait également s'accompagner d'équité sociale et d'efficacité économique. L'approche admise pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau se base sur l'implication des parties prenantes dans le processus de planification et de prise de décision. Par conséquent la préparation de plans de gestion des ressources en eau peut être plus participative et exigeante que celle de la planification gouvernementale conventionnelle.

Une stratégie des ressources en eau constitue habituellement une étape vers l'élaboration d'un plan puisqu'il faut définir les buts et les objectifs de base et convenir de la direction principale des changements avant de se lancer dans une planification détaillée.

Ces module de formation et guide opérationnels sont destinés à ces personnes, qui dans les pays, sont chargées d'élaborer une stratégie de gestion des ressources en eau ou un plan de gestion des ressources en eau. Les outils se rapportent en particulier aux initiatives prises par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) avec de nombreux pays et peuvent être utilisés en même temps que la publication « Catalyseur du Changement » (GWP, 2004) pour une contribution et une discussion additionnelles.

Nous soutenons fortement ce point de vue que la planification n'est pas un exercice linéaire mais cyclique et qu'elle doit s'accompagner d'une évaluation régulière, une évaluation de l'état d'avancement et une nouvelle planification. Ce document est présenté en ayant à l'esprit cette conception; cependant il ne va pas jusqu'à la mise en œuvre du plan. La mise en oeuvre est traitée dans plusieurs autres modules de formation du Cap-Net.

Nous espérons que l'utilisation de ce manuel de formation aidera à faire la différence et à catalyser les changements positifs pour un développement durable. Ces matériaux servent de base au renforcement des capacités mais doivent être adaptés aux circonstances, à la langue, à la culture et à l'expérience locales. C'est pourquoi nous soutenons fortement le concept de renforcement des capacités apporté par les institutions locales. Bien que dirigé vers la planification nationale de la gestion des ressources en eau cet outil est aisément adaptable au niveau inférieur de planification de bassin ou de captage dans une politique nationale et un cadre juridique qui soutiennent la GIRE.

PAUL TAYLOR
DIRECTEUR
CAP-NET
www.cap-net.org

EMILIO GABRIELLI
SECRETARE EXECUTIF
PARTENARIAT MONDIAL DE L'EAU
www.gwpforum.org

PARTIE 1

Manuel de Formation

1. INTRODUCTION A LA GIRE

1.1. QU'EST-CE QUE LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ?

Au plus simple, la gestion intégrée des ressources en eau est un concept logique et séduisant. Sa base est que les nombreuses différentes utilisations des ressources en eau sont interdépendantes. Ceci est évident pour nous tous. De fortes demandes en irrigation et des flots de drainage fortement pollués signifient moins d'eau douce pour la boisson ou pour l'utilisation industrielle; les eaux usées municipales et industrielles contaminées polluent les fleuves et menacent les écosystèmes; si on doit laisser de l'eau dans un fleuve pour protéger la pêche et les écosystèmes, on pourra en prélever moins pour la production agricole. Il y a une abondance d'exemples par rapport à ce thème de base pour soutenir que l'utilisation non régulée des ressources en eau rares est un gâchis et en soi non durable.

Gestion Intégrée veut dire que toutes les différentes utilisations des ressources en eau sont prises en compte ensemble. Les attributions et les décisions de gestion de l'eau prennent en compte les effets de chaque utilisation sur les autres. Elles sont en mesure de tenir compte des objectifs sociaux et économiques globaux, y compris la réalisation du développement durable. Ceci signifie également assurer une prise de décision politique logique liée à tous les secteurs. Car nous le verrons, le concept GIRE de base a été élargi pour incorporer la prise de décision participative. Différents groupes d'utilisateurs (paysans, communautés, écologistes ...) peuvent influencer les stratégies de gestion et de mise en valeur des ressources en eau. Cela apporte des avantages additionnels, car les utilisateurs avisés appliquent une autorégulation locale par rapport aux questions telles que la conservation de l'eau et la protection du bassin bien plus efficacement que la réglementation et la surveillance centralisées ne peuvent réaliser.

La Gestion est employée dans son sens le plus large. Elle souligne que nous devons non seulement nous concentrer sur la mise en valeur des ressources en eau mais que nous devons gérer consciemment la mise en valeur de l'eau de manière à assurer son utilisation durable à long terme pour les générations futures.

La gestion intégrée des ressources en eau est donc un processus systématique pour le développement durable, l'attribution et le suivi de l'utilisation des ressources en eau dans le contexte des objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Elle diffère de l'approche sectorielle qui s'applique dans de nombreux pays. Quand la responsabilité de l'eau potable repose sur une agence, pour l'eau sur une autre pour l'irrigation et encore une autre pour l'environnement, le manque de relations intersectorielles entraîne une gestion et une mise en valeur non coordonnées des ressources en eau, ayant pour résultat des conflits, du gaspillage et des systèmes non durables.

Pouvez-vous donner d'autres exemples où l'intégration peut être bénéfique

1.2. POURQUOI LA GIRE ?

L'eau est vitale à la survie, à la santé et à la dignité humaines et elle est une ressource fondamentale au développement humain. Les ressources en eau douce du monde sont sous pression croissante, déjà de nombreuses personnes manquent encore d'accès adéquat à l'approvisionnement en eau pour leurs besoins de base. La croissance de la population, une activité économique en plein essor et des niveaux de vie améliorés mènent à une concurrence accrue et à des conflits pour une ressource en eau douce limitée. Voici quelques raisons pour lesquelles beaucoup de gens pensent que le monde fait face à une crise imminente de l'eau :

- Les ressources en eau sont sous la pression croissante de la croissance démographique, de l'activité économique et de la concurrence grandissante pour l'eau entre les différents utilisateurs;
- Les extractions d'eau ont augmenté à un rythme deux fois plus rapide que celui de la croissance de la population et actuellement un tiers de la population du monde vit dans des pays qui éprouvent un stress allant de moyen et élevé de l'eau;
- La pollution augmente davantage la pénurie de l'eau en réduisant l'utilité de l'eau en aval;
- Des imperfections dans la gestion de l'eau, une concentration sur la mise en valeur de nouvelles sources plutôt que de mieux gérer celles qui existent, et des approches sectorielles de gestion de l'eau du sommet à la base aboutissent en une mise en valeur et une gestion non coordonnés de la ressource.
- Une plus grande mise en valeur signifie de plus grands impacts sur l'environnement.
- Les préoccupations actuelles relatives à la variabilité du climat et au changement climatique exigent une gestion améliorée des ressources en eau pour faire face à des inondations et à des sécheresses plus intenses.

ENCADRE 1. CRISE DE L'EAU - FAITS

- Seulement 0.4% de l'ensemble des eaux mondiales sont à la disposition des humains.
- Aujourd'hui plus de 2 milliards de personnes sont affectées par des pénuries d'eau dans plus de 40 pays.
- 263 bassins de fleuve sont partagés par 2 nations ou plus.
- 2 millions de tonnes de déchets humains sont rejetés chaque jour dans les cours d'eau.
- La moitié de la population du monde en développement est exposée à des sources d'eau polluée qui augmentent l'incidence des maladies.
- 90% des catastrophes naturelles dans les années 90 étaient liées à l'eau.
- L'augmentation de la population, de 6 milliards à 7 milliards de personnes, sera le principal stimulant de la gestion des ressources en eau pour les 50 prochaines années.

1.3. QUESTIONS CLÉS DANS LA GESTION DE L'EAU

1.3.1. Crise de gouvernance de l'eau

Les approches sectorielles à la gestion des ressources en eau ont prévalu par le passé et règnent encore. Ceci aboutit à une gestion et à une mise en valeur non coordonnées et fragmentées de la ressource. D'ailleurs, la gestion de l'eau se fait habituellement par les institutions du sommet à la base, des institutions dont la légitimité et l'efficacité ont été de plus en plus remises en question. Ainsi, une gouvernance insuffisante aggrave la concurrence accrue pour une ressource finie. La GIRE apporte une

coordination et une collaboration parmi les différents secteurs, en plus d'une stimulation à la participation des parties prenantes, la transparence et une gestion locale rentable.

1.3.2. Garantir l'eau pour les populations

Bien que la plupart des pays accordent la priorité à la satisfaction des besoins humains fondamentaux en eau, un cinquième de la population du monde n'a pas accès à l'eau potable saine et la moitié de la population n'a pas accès à un assainissement adéquat. Ces insuffisances de service affectent principalement les segments les plus pauvres de la population des pays en développement. Dans ces pays, la satisfaction des besoins d'approvisionnement en eau et de l'assainissement en faveur des zones rurales et urbaines représente un des défis les plus sérieux pour les années à venir. La réduction de moitié de la proportion de population qui ne dispose pas de services d'eau et d'assainissement d'ici 2015 est un des Objectifs du Millénaire pour le Développement¹. Pour ce faire, il faudra une réorientation substantielle des priorités d'investissements, ce qui sera réalisé beaucoup plus aisément dans ces pays qui mettent aussi la GIRE en oeuvre.

1.3.3. Garantir l'eau pour la production alimentaire

Les projections de population indiquent qu'au cours des 25 années à venir, il faudra de la nourriture pour encore 2 ou 3 milliards de personnes. L'eau est de plus en plus perçue comme une contrainte majeure pour la production alimentaire, équivalent sinon plus cruciale que la pénurie de terre. L'agriculture irriguée est déjà responsable de plus de 70% de toutes les extractions d'eau (plus de 90% de toute l'utilisation à la consommation de l'eau). Même avec une estimation de 15-20% de besoins additionnels d'eau d'irrigation au cours des 25 années à venir - ce qui est probablement minoré - de sérieux conflits sont susceptibles d'arriver entre l'eau pour l'agriculture irriguée et l'eau pour les autres utilisations des hommes et de l'écosystème. La GIRE offre la perspective d'une plus grande efficacité de conservation de l'eau et de gestion de la demande équitablement partagées entre les utilisateurs de l'eau, et une plus grande réutilisation et un plus grand recyclage des eaux usées pour compléter la mise en valeur de ressources nouvelles.

1.3.4. Protection des Écosystèmes indispensables

Les écosystèmes terrestres dans les zones en amont d'un bassin sont importants pour l'infiltration des eaux pluviales, la recharge des eaux souterraines et des régimes de débit des fleuves. Les écosystèmes aquatiques produisent une gamme d'avantages économiques, y compris des produits tels que le bois de construction, le bois de chauffe et les plantes médicinales, et ils fournissent également des habitats à la faune et des lieux de reproduction. Les écosystèmes dépendent des écoulements de l'eau, du caractère saisonnier et des fluctuations de la nappe phréatique et ils sont menacés par la mauvaise qualité de l'eau. La gestion foncière et des ressources en eau doit assurer

¹ Les Objectifs du Millénaire pour le Développement constituent un Programme ambitieux pour réduire la pauvreté et améliorer la vie et que les dirigeants du monde ont convenus au [Sommet du Millénaire](#) en septembre 2000. Pour chaque objectif une ou plusieurs cibles ont été fixées, la plupart pour 2015, en utilisant l'année 1990 comme repère. Vous trouverez de plus amples informations sur le site web du PNUD au <http://www.undp.org/mdg/>.

que les écosystèmes indispensables seraient maintenus et que les effets nuisibles sur les autres ressources naturelles sont pris en compte et si possible réduits en prenant les décisions de gestion et de mise en oeuvre. La GIRE peut aussi aider à protéger une “réserve environnementale” d'eau proportionnée à la valeur des écosystèmes par rapport au développement humain.

1.3.5. Disparités Genre

La gestion formelle de l'eau est à dominance masculine. Bien que leur nombre commencent à grandir, la représentation des femmes dans les institutions du secteur de l'eau est toujours très faible. Ceci est important parce que la manière dont les ressources en eau sont gérées affecte les femmes et les hommes différemment. Comme gardiennes de la santé et de l'hygiène familiales et comme fournisseuses de l'eau et de l'alimentation domestiques, les femmes sont les parties prenantes primaires de l'eau et de l'assainissement du ménage. Cependant, les décisions sur les technologies de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, les emplacements des points d'eau, l'exploitation et l'entretien des systèmes sont surtout assurés par les hommes. L'Alliance du Genre et de l'Eau cite l'exemple d'une ONG bien intentionnée qui a aidé les villageois à installer des latrines à chasse d'eau pour améliorer l'assainissement et l'hygiène, sans avoir interrogé au préalable les femmes sur les deux litres supplémentaires d'eau qu'elles devraient transporter depuis des sources éloignées pour chaque chasse. Un élément crucial de la philosophie de la GIRE est que les utilisateurs de l'eau, riches et pauvres, hommes et femmes, peuvent influencer les décisions qui affectent leurs vies quotidiennes.

1.4. PRINCIPES DE GESTION DE L'EAU

Une réunion à Dublin en 1992² a donné naissance à quatre principes qui ont servi de base à une grande partie de la réforme suivante du secteur de l'eau.

Principe 1. L'eau douce est une ressource finie et vulnérable, essentielle au maintien de la vie, au développement et à l'environnement.

La notion que les eaux douces sont une ressource finie survient alors que le cycle hydrologique produit en moyenne une quantité d'eau fixe par intervalle de temps. Cette quantité globale ne peut pas encore être altérée sensiblement par les actions humaines, bien qu'elle puisse l'être, et soit fréquemment, épuisée par la pollution humaine. La ressource en eau douce est un capital qui doit être maintenu pour s'assurer que les services désirés qu'elle fournit, soient durables. Ce principe reconnaît que l'eau est nécessaire à des fins, des fonctions et des services variés; la gestion, doit donc être holistique (intégrée) et implique une prise en compte des demandes de cette ressource et les menaces qui pèsent sur elle.

L'approche intégrée à la gestion des ressources en eau rend nécessaire la coordination de la gamme d'activités humaines qui créent des besoins en eau, déterminent les utilisations foncières et génèrent des produits de déchets connexes à l'eau. Ce principe reconnaît aussi la zone de captage ou le bassin fluvial comme l'unité logique pour la gestion des ressources en eau.

² La Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement, Dublin, Irlande, janvier 1992.

Principe 2. La mise en valeur et gestion de l'eau devrait se baser sur une approche participative, impliquant les utilisateurs, les planificateurs et les décideurs politiques à tous les niveaux.

L'eau est un sujet dans lequel chacun est partie prenante. La vraie participation n'a lieu seulement que quand les parties prenantes font partie du processus de prise de décision. Le type de participation dépendra de l'échelle spatiale concernant les décisions particulières de gestion et d'investissement de l'eau. Elle sera surtout affectée par la nature de l'environnement politique dans lequel ces décisions ont lieu. L'approche participative est le meilleur moyen pour réaliser un consensus et un accord durable et commun. La participation concerne la prise de responsabilité, l'identification de l'effet des actions sectorielles sur les autres utilisateurs de l'eau et les écosystèmes aquatiques et l'acceptation de la nécessité du changement pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et permettre le développement durable de la ressource. La participation ne permet pas toujours d'aboutir au consensus, des processus d'arbitrage ou autres mécanismes de résolution de conflits doivent également être mis en place.

Les gouvernements doivent aider à créer l'opportunité et la capacité de participer, en particulier parmi les femmes et les autres groupes sociaux marginalisés. Il faut reconnaître que créer simplement des opportunités participatives ne signifiera rien pour les groupes actuellement désavantagés à moins que leur capacité à participer soit améliorée. La décentralisation de la prise de décision au plus bas niveau approprié est une stratégie pour une plus grande participation.

Principe 3. Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau.

Le rôle central des femmes comme fournisseurs et utilisatrices de l'eau et comme gardiennes du cadre de vie a été rarement reflété dans les dispositions institutionnelles pour la mise en valeur et la gestion des ressources en eau. On reconnaît largement que les femmes jouent un rôle majeur dans la collecte et la sauvegarde de l'eau pour les utilisations domestiques et – dans de nombreux cas – l'utilisation agricole, mais qu'elles ont un rôle beaucoup moins influent que les hommes dans la gestion, l'analyse de problème et les processus de prise de décisions relatifs aux ressources en eau.

La GIRE exige une conscience Genre. En développant la participation entière et efficace des femmes à tous les niveaux de la prise de décision, il faudra prendre en compte la manière dont les différentes sociétés affectent des rôles sociaux, économiques et culturels particuliers aux hommes et aux femmes. Il y a une synergie importante entre l'équité Genre et la gestion durable de l'eau. Faire participer les hommes et les femmes dans les rôles influents à tous les niveaux de la gestion de l'eau peut accélérer la réalisation de la pérennité; et la gestion de l'eau de manière intégrée et durable contribue significativement à l'équité Genre en améliorant l'accès des femmes et des hommes à l'eau et aux services connexes à l'eau pour la satisfaction de leurs besoins essentiels

Principe 4. L'eau a une valeur économique dans toutes ses utilisations concurrentes et devrait être reconnue aussi bien comme bien économique que bien social.

Dans ce principe, il est essentiel de reconnaître d'abord le droit fondamental de tous les êtres humains à avoir accès à l'eau potable et à l'assainissement à un prix accessible. La gestion de l'eau en tant que bien économique est une manière importante de réaliser les objectifs sociaux tels que l'utilisation efficace et équitable, et encourager la conservation et la protection des ressources en eau. L'eau a une valeur en tant que bien économique de même que bien social. Beaucoup d'échecs passés dans la gestion des ressources en eau sont attribuables au fait que la pleine valeur de l'eau n'a pas été reconnue.

La valeur et les charges sont deux choses différentes que nous devons distinguer clairement. *La valeur* de l'eau dans les utilisations alternatives est importante pour une allocation raisonnable de l'eau comme ressource rare, par des moyens de régulation ou des moyens économiques. *Facturer (ou ne pas facturer)* l'eau s'applique à un instrument économique pour soutenir les groupes désavantagés, peut affecter le comportement envers la conservation et l'utilisation efficace de l'eau, offrir des incitations pour la gestion de la demande, assurer un recouvrement des coûts et signaler la volonté des consommateurs à payer des investissements additionnels dans des services de l'eau.

Le traitement de l'eau comme bien économique est des moyens importants pour la prise de décision sur l'allocation de l'eau entre les différents secteurs d'utilisation de l'eau et entre les différentes utilisations dans un secteur. Ceci est particulièrement important quand l'extension de l'approvisionnement n'est plus une option faisable.

1.5. UTILISATION DE L'EAU, IMPACTS ET AVANTAGES

1.5.1. Impacts

La plupart des utilisations de l'eau apportent des avantages à la société mais elles ont également des impacts négatifs qui peuvent empirer grâce à des procédures de gestion insuffisante, l'absence de réglementation ou le manque de motivation provoquée par les régimes de gouvernance de l'eau en place.

Chaque pays a ses objectifs de développement et ses objectifs économiques prioritaires fixés selon des réalités environnementales, sociales et politiques. Des problèmes et les contraintes surgissent dans chaque domaine d'utilisation de l'eau, mais la volonté et la capacité de traiter ces questions de manière coordonnée est affectée par la structure de gouvernance de l'eau. L'identification de la nature interdépendante des différentes sources d'eau et, par conséquent, de la nature interdépendante des différents impacts et utilisations de l'eau constitue une étape importante dans l'introduction de la GIRE.

TABEAU 1. IMPACTS DES SECTEURS D'UTILISATION DE L'EAU SUR LES RESSOURCES EN EAU

	Impacts positifs	Impacts négatifs
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Purification ▪ Stockage ▪ Cycle hydrologique 	
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour des Flots ▪ Infiltration accrue ▪ Érosion diminuée ▪ Recharge des eaux souterraines ▪ Réutilisation nutritive 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Épuisement ▪ Pollution ▪ Salinisation ▪ Exploitation de l'eau ▪ Érosion
Approvisionnement en Eau & Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réutilisation nutritive 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau élevé de sécurité de l'eau exigé ▪ Pollution des eaux de surface et des eaux souterraines

1.5.2. Avantages de la GIRE

Avantages environnementaux

- Les écosystèmes peuvent profiter de l'application de l'approche intégrée de la gestion de l'eau en donnant une voix aux besoins environnementaux dans le débat sur l'allocation de l'eau. A présent ces besoins ne sont pas toujours représentés à la table de négociation.
- La GIRE peut aider le secteur en sensibilisant les autres utilisateurs sur les besoins des écosystèmes et les avantages que ceux-ci génèrent pour eux. Souvent ceux-ci sont sous estimés et ne sont pas incorporés dans la planification et la prise de décision.
- L'approche écosystème offre un nouveau cadre à la GIRE pour concentrer plus d'attention sur une approche système à la gestion de l'eau : - protection des hauts bassins (par exemple, le reboisement, l'élevage, la lutte contre l'érosion du sol), la lutte contre la pollution (par exemple, la réduction des sources et les motivations en cas d'absence de sources de pollution, la protection de la nappe phréatique) et les flux environnementaux. Elle offre une solution de rechange à la perspective de compétition intersectorielle qui peut associer les parties prenantes dans l'élaboration d'une nouvelle vision partagée et d'une action commune.

Avantages agricoles

- En tant qu'utilisateur unique de l'eau et principal pollueur de la source principale des ressources en eau souterraine et de surface, l'agriculture a une piètre image. Ajoutée à la mauvaise performance en termes de production agricole, cela signifie que fréquemment, en particulier dans des conditions de pénurie d'eau, l'eau est détournée de l'agriculture vers d'autres utilisations. Cependant, une réduction indiscriminée dans l'allocation de l'eau pour

l'agriculture pourrait avoir des conséquences économiques et sociales inimaginables. Avec la GIRE, on encourage les planificateurs à aller au-delà de l'économie du secteur et de prendre en compte les implications des décisions de gestion de l'eau sur l'emploi, l'environnement et l'équité sociale.

- En rassemblant toutes les parties prenantes et tous les secteurs dans le processus de prise de décision, la GIRE peut refléter la “valeur” combinée de l'eau à la société dans son ensemble au moment des décisions difficiles sur les allocations de l'eau. Ceci peut signifier que la contribution à la production alimentaire à la santé, à la réduction de la pauvreté et à l'équité Genre, par exemple, pourrait dépasser les comparaisons économiques strictes de taux de rendement sur chaque mètre cube d'eau. Egalement, la GIRE peut mettre en équation le potentiel de réutilisation des eaux usées d'irrigation pour les autres secteurs et la portée de la réutilisation agricole des eaux usées municipales et industrielles.
- La GIRE invite à une planification intégrée afin d'utiliser la terre, l'eau et autres ressources de manière durable. Pour le secteur agricole, la GIRE cherche à accroître la productivité de l'eau (c'est à dire plus de grains par goutte d'eau) dans les contraintes imposées par le contexte économique et social d'une région ou d'un pays donné.

Avantages de l'approvisionnement en eau et l'assainissement

- Surtout, une GIRE convenablement appliquée aboutirait à la garantie de la sécurité de l'eau pour des pauvres du monde et les personnes non desservies. La mise en oeuvre de la GIRE basée sur des politiques devrait signifier une sécurité accrue des approvisionnements en eau domestiques, de même qu'une réduction des coûts de traitement pendant que la pollution est abordée plus efficacement.
- La reconnaissance des droits des populations et en particulier des femmes et des pauvres, à un partage équitable des ressources en eau tant pour les utilisations domestiques que pour les utilisations à des fins de production au niveau du ménage, aboutit inévitablement à la nécessité d'assurer une représentation correcte de ces groupes dans les instances qui s'occupent de l'allocation des ressources en eau.
- La focalisation sur la gestion intégrée et l'utilisation efficace devrait être un stimulant pour le secteur en vue de pousser à une réutilisation, un recyclage et une réduction des déchets. Des fortes taxes de pollution renforcées par une mise en vigueur rigide ont donné des améliorations considérables dans les efficacités d'utilisation industrielle de l'eau dans les pays développés avec les avantages des approvisionnements en eau domestiques et l'environnement.
- Les systèmes d'assainissement passés se sont souvent concentrés sur l'élimination du problème des déchets des zones d'occupation humaine gardant ainsi les territoires humains propres et sains, mais en déplaçant simplement le problème des déchets, avec souvent des effets environnementaux catastrophiques ailleurs. L'introduction de la GIRE améliorera l'opportunité de l'introduction de solutions d'assainissement durables qui visent à minimiser les sources de production de déchets, et la réduction des effets directs des déchets et

à résoudre aussi les problèmes d'assainissement le plus près possible de l'endroit où cela se passe.

- Pratiquement à un niveau local, l'intégration améliorée de la gestion des ressources en eau pourrait aboutir à des coûts considérablement réduits de prestation de services domestiques d'eau, si par exemple plus d'ouvrages d'irrigation étaient conçus avec une composante de l'eau domestique explicitement impliquée dès le début.

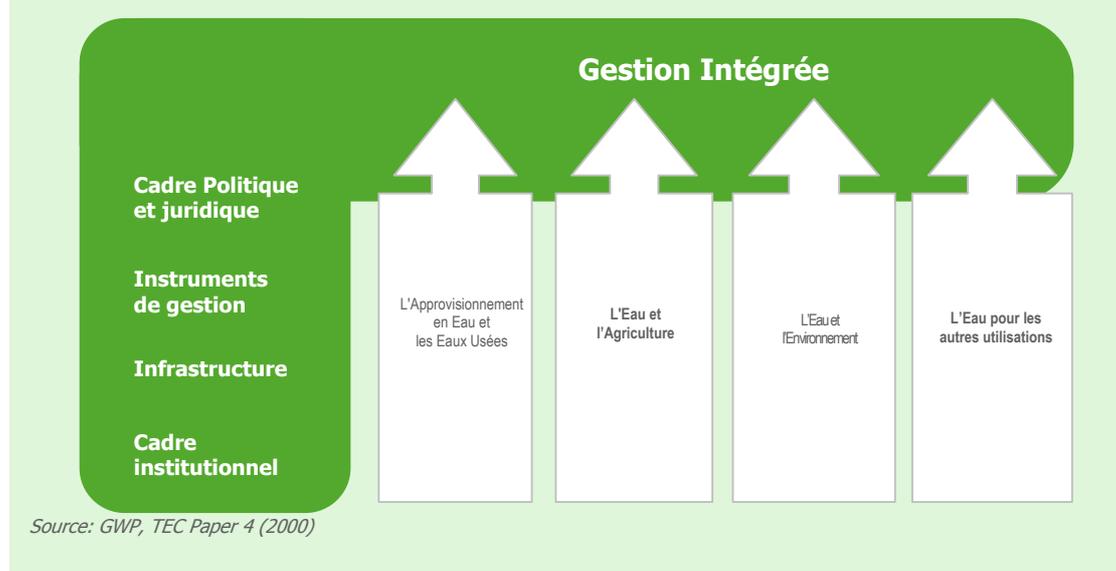
1.6. MISE EN OEUVRE DE LA GIRE

Le cas de la GIRE est prépondérant – beaucoup diraient incontestable. Le problème pour la plupart des pays est la longue histoire de développement sectoriel. Comme le dit le Partenariat Mondial de l'Eau :

“La GIRE est un défi aux pratiques, aux attitudes et aux certitudes conventionnelles professionnelles. Elle confronte les intérêts sectoriels ancrés et elle exige que la ressource en eau soit gérée de manière holistique pour les avantages de tous. Nul ne pourra prétendre que relever le défi de la GIRE sera facile mais il est essentiel qu'un début soit amorcé maintenant pour éviter la crise bourgeonnante.”

La GIRE est, surtout, une philosophie. Comme tel elle offre un cadre conceptuel de gouvernance dans le but d'une gestion et une mise en valeur, durable des ressources en eau. Ce qu'elle exige c'est que les gens essayent de changer leurs méthodes de travail, de regarder le tableau plus grand qui entoure leurs actions et de se rendre compte que celles-ci ne se produisent pas indépendamment des actions des autres. Elle cherche également à introduire un élément de démocratie décentralisée dans la façon dont l'eau est gérée, avec une insistance sur la participation des parties prenantes et la prise de décision au niveau inférieur le plus approprié.

FIGURE 1. LA GIRE ET SES RELATIONS AVEC LES SOUS SECTEURS



Tout ceci implique un changement, qui apporte des menaces de même que des opportunités, Il y a des menaces au pouvoir et à la position des personnes; et il y a des menaces au sens qu'ils se font d'eux-mêmes en tant que professionnels. La GIRE nécessite que des plateformes soient développées pour permettre aux différentes parties prenantes, souvent avec des différences apparemment irréconciliables de travailler d'une manière ou d'une autre ensemble.

En raison des cadres institutionnels et législatifs existants, la mise en oeuvre de la GIRE est susceptible de requérir une réforme à toutes les étapes du cycle de planification et de gestion de l'eau. Il faut **un plan global** pour envisager la manière dont cette transformation peut être réalisée et ceci est susceptible de commencer par une nouvelle politique de l'eau pour refléter les principes de la gestion durable des ressources en eau. Mettre cette politique en pratique est susceptible d'exiger une réforme de la loi de l'eau et des institutions de l'eau. Ceci peut être un long processus et cela exige des consultations élargies avec les agences et le public affectés.

La mise en oeuvre de la GIRE se fait mieux dans un processus d'étape par étape, avec certains changements intervenant immédiatement et d'autres prenant plusieurs années de planification et de renforcement des capacités.

1.6.1. Cadre Politique et juridique

Les attitudes changent pendant que les responsables se rendent compte de la nécessité de gérer les ressources efficacement. Ils voient aussi que la construction de nouvelles infrastructures doit tenir compte des impacts environnementaux et sociaux et la nécessité fondamentale de viabiliser les systèmes économiquement à des fins d'entretien. Cependant, ils peuvent encore être gênés par les implications politiques d'un tel changement. Le processus d'actualisation de la politique de l'eau est donc une étape majeure, qui exige une consultation élargie et nécessite un engagement politique.

La législation de l'eau convertit la politique en loi et devrait :

- Clarifier le droit et les responsabilités des utilisateurs et des fournisseurs de l'eau;
- Clarifier les rôles de l'état par rapport aux autres parties prenantes;
- Formaliser le transfert des allocations de l'eau;
- Offrir un statut juridique aux institutions de gestion de l'eau du gouvernement et des groupes d'utilisateurs de l'eau;
- Assurer l'utilisation durable de la ressource.

Introduire certains principes de la GIRE dans une politique du secteur de l'eau et acquérir l'appui politique peut être un défi, puisqu'il faut prendre des décisions difficiles. Il n'est donc pas étonnant que les réformes légales et institutionnelles majeures ne soient souvent stimulées que lorsque de graves problèmes de gestion de l'eau ont été vécus.

1.6.2. Cadre institutionnel

Pour de nombreuses raisons, les gouvernements de pays en développement considèrent la planification et la gestion de ressources en eau comme une partie centrale de la responsabilité du gouvernement. Cette vision est cohérente avec le consensus international qui favorise le concept du gouvernement comme facilitateur et régulateur, plutôt que de réalisateur de projets. Le défi consiste à réaliser un accord mutuel sur le niveau auquel dans toute situation spécifique, la responsabilité du gouvernement devrait cesser, ou être accompagnée des structures autonomes et/ ou organisations communautaires de gestion des services d'eau.

Le concept de la gestion intégrée des ressources en eau a été accompagné de la promotion du bassin fluvial comme unité géographique logique pour sa réalisation pratique. Le bassin fluvial offre beaucoup d'avantages pour la planification stratégique, en particulier à des niveaux supérieurs du gouvernement, bien que les difficultés ne devraient pas être sous-estimées. Les eaux souterraines des couches aquifères traversent fréquemment les frontières des bassins de captage, et plus problématique, les bassins de fleuve se conforment rarement aux entités ou aux structures administratives existantes.

Afin de mettre la GIRE en oeuvre, des arrangements institutionnels sont nécessaires pour permettre :

- Le fonctionnement d'un consortium de parties prenantes impliquées dans la prise de décision, avec la représentation de toutes les sections de la société, et un bon équilibre Genre;
- La gestion des ressources en eau basée sur les frontières hydrologiques;
- Aux structures organisationnelles aux niveaux de bassin et de sous bassin de permettre la prise de décision au niveau approprié le plus bas;
- Au gouvernement de coordonner la gestion nationale des ressources en eau à travers les secteurs d'utilisation de l'eau.

RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

❑ CAP-NET WEBPAGE

- Cap net tutorial: http://www.cap-net.org/la_GIRE_tutorial/mainmenu.htm

❑ GWP WEBPAGE

- Publications GWP: <http://www.gwpforum.org/servlet/PSP?iNodeID=231&iFromNodeID=102>
- ToolBox du GWP: www.gwpforum.org

QUESTIONS



Après avoir parcouru les Principes de base de la GIRE vous pourrez probablement évaluer la situation dans votre propre pays lorsqu'il s'agira de la mise en oeuvre de la GIRE. Certaines questions auxquelles il vous faudra répondre comprennent:

- ❑ Quelle est la preuve de l'engagement à la gestion intégrée des ressources en eau dans votre pays?
- ❑ Vu les structures de gestion de l'eau dans votre pays, quelles réformes institutionnelles et légales faut-il pour mettre en oeuvre la GIRE?
- ❑ Y a-t- il urgence pour gérer les ressources en eau de façon intégrée et comment cela se fait au mieux? Quels seront les avantages pour les différents secteurs?
- ❑ Comment les hommes et les femmes sont-ils affectés différemment par les changements dans la gestion des ressources en eau dans votre pays?

2. PROCESSUS DE PLANIFICATION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU : UNE INTRODUCTION

2.1. POURQUOI PLANIFIER LA GIRE ?

Comme nous l'avons entendu, les problèmes de l'eau sont nombreux et les solutions sont urgentes. Cependant, ces solutions doivent prendre en compte les forces sociales, économiques et politiques fondamentales impliquées et exigent des changements qui ne sont pas faciles à réaliser.

La planification pour introduire une approche GIRE à la gestion et à la mise en valeur durables des ressources en eau pourrait prendre plusieurs formes. La raison la plus forte sera de traiter les problèmes prioritaires de l'eau qui touchent la société et ceci peut avoir pour conséquence une action focalisée pour avancer progressivement vers la GIRE. Généralement, le fait de reconnaître que les problèmes de l'eau sont symptomatiques d'un échec très profond des systèmes de gestion de l'eau mène à une planification de long terme avec un programme pour une utilisation plus durable des ressources en eau. L'identification de l'eau comme facteur principal dans la réduction de la pauvreté et **pour le** développement durable conduit également à une planification nationale de l'eau.

2.2. QU'ENTENDONS-NOUS RÉALISER ?

Un résultat du processus sera un Plan GIRE, approuvé et mis en œuvre par le gouvernement. Dans le processus les parties prenantes et les politiques seront plus informés sur les questions de l'eau, l'importance et les avantages à traiter la gestion et la mise en valeur durables des ressources en eau. Le plan peut être plus ou moins détaillé selon la situation actuelle dans le pays mais il identifiera les étapes à plus long terme qui seront exigées pour continuer sur la voie de la durabilité, de l'équité sociale et de l'efficacité dans l'utilisation.

2.3. ADOPTER UNE APPROCHE STRATÉGIQUE

Etre stratégique signifie rechercher des solutions qui s'attaquent aux causes des problèmes de l'eau plutôt qu'aux symptômes. C'est adopter une position à long terme.

La compréhension des forces fondamentales qui posent des problèmes liés à l'eau aide à capitaliser une vision et un engagement partagés de l'eau pour amener cette vision à se réaliser. Dans ce sens une stratégie fixe le cadre à long terme pour une action incrémentielle vers une utilisation durable des ressources en eau en employant les principes de la GIRE.

Un autre dispositif de la stratégie de l'eau est la prise en compte du conflit. La gestion des ressources en eau est un processus caractérisé par le désaccord entre des points de

vue et des intérêts divergents et contradictoires. L'approche intégrée à la gestion des ressources en eau fait la promotion de mécanismes de dialogue, de négociation et de participation améliorés. L'application de ces principes dans la stratégie et le processus de planification subséquente apporte de la transparence dans la prise de décision, une reconnaissance des compromis, et un engagement pour la mise en oeuvre des plans.

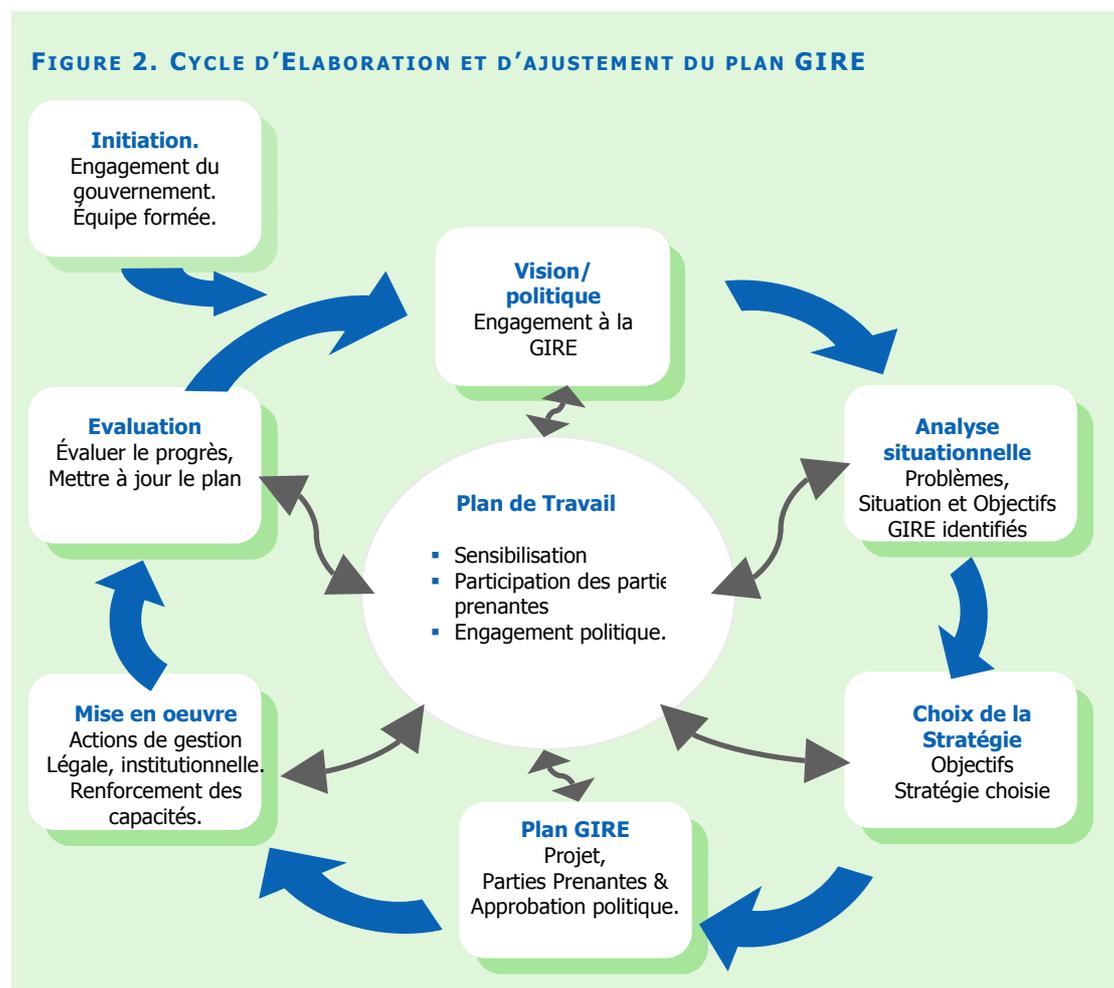
ENCADRE 2. LA PLANIFICATION GIRE SIGNIFIE

- Abandonner le point de vue selon lequel seul l'état est responsable de la gestion des ressources en eau pour adopter celui qui reconnaît que la société dans son ensemble en est responsable
- Abandonner la prise de décision centralisée et dirigée vers un partage des résultats et des opportunités, la négociation transparente, la coopération et l'action concertée
- Abandonner la planification sectorielle pour une planification entièrement intégrée ou coordonnée des ressources en eau

Pourquoi la planification est-elle importante pour vous ?

2.4. CYCLE DE PLANIFICATION

La planification est un processus logique qui atteint son efficacité maximale lorsqu'elle est perçue comme un cycle continu comme vous pouvez le voir dans la Figure 2.



Le cycle de planification est une suite logique de phases et qui est conduit et soutenu par un appui continu de gestion et des événements de consultation décrits ici au centre de cette figure.

Pourquoi un cycle et non une ligne droite ?

2.4.1. Initiation (Module 3).

Les déclenchements au début d'un processus de planification peuvent être internes ou externes ou une combinaison des deux. Cependant, une fois que l'on convient que la gestion et la mise en valeur améliorées des ressources en eau sont importantes la question qui se pose immédiatement c'est comment obtenir un plan en place pour réaliser ceci. Tel est le but de ce cours.

La planification GIRE nécessite une équipe pour organiser et coordonner les efforts et pour faciliter une consultation régulière des parties prenantes. Un point de départ important pour un engagement du gouvernement consiste à la compréhension des principes de la GIRE et de la gestion des ressources en eau pour le développement durable.

2.4.2. Planification de travail et participation des parties prenantes (Module 4).

La planification GIRE nécessite un engagement fort pour une gestion future durable des ressources en eau. Elle implique la volonté politique et le leadership des chefs supérieurs et des parties prenantes.

L'engagement des parties prenantes est nécessaire puisque ce sont elles qui influencent fortement la gestion de l'eau à travers des efforts communs et/ou des changements de comportement. Ainsi la planification demande l'identification et la mobilisation des parties prenantes appropriées, en dépit de leurs objectifs multiples et souvent contradictoires.

Les politiciens sont un groupe spécial de parties prenantes puisqu'ils sont aussi bien responsables de l'approbation d'un plan qu'imputables de son succès ou de son échec. Ainsi :

- La gestion du processus;
- Le maintien de l'engagement politique ;
- L'assurance d'une participation effective des parties prenantes ; et
- La sensibilisation sur les principes de la GIRE

Sont toutes au coeur de tout le processus de planification.

2.4.3. Création d'une vision stratégique (Module 5).

Une vision nationale de l'eau saisit les rêves, les aspirations et les espoirs partagés de l'état, l'utilisation et la gestion des ressources en eau dans un pays. Dans ce sens, une vision fournit les principes de gouverne et d'orientation pour les futures actions relatives aux ressources en eau et elle guide en particulier le

Qu'entendons-nous par utilisation et gestion durables de l'eau?

processus de planification. On s'attendrait à ce que la vision se traduise ou on en une politique de l'eau mais elle doit traiter l'utilisation durable des ressources en eau.

2.4.4. Analyse situationnelle (Module 6).

Afin de définir l'action requise pour réaliser une telle vision, il est important de connaître la situation existante. La consultation des parties prenantes et des différentes entités du gouvernement est vitale à ce processus pour comprendre les besoins et les objectifs compétitifs en rapport avec la disponibilité de la ressource en eau. Les problèmes liés à l'eau qui surgissent pendant cette analyse, une fois apposés à la vision de l'eau ou aux principes de la GIRE, commencent immédiatement à donner une indication des types de solutions qui peuvent être nécessaires ou possibles.

Cette phase identifie les forces et les faiblesses dans la gestion des ressources en eau, pour préciser les aspects qui devraient être traités afin d'améliorer la situation et être sur la voie de la réalisation de la vision. Comme résultat final, les objectifs peuvent être rédigés selon les problèmes et les questions identifiés, de même que les priorités de la nation.

2.4.5. Stratégies de gestion de l'eau (Module 7).

Les solutions possibles surviennent en même temps ou juste après la définition des problèmes. Ces solutions doivent être analysées, en prenant en compte les conditions, les avantages et les désavantages impliqués et leur faisabilité.

L'établissement des objectifs du Plan GIRE est important à ce stade maintenant que l'ampleur du problème, et les obstacles à surmonter, sont connus. Pour chaque objectif, la stratégie la plus appropriée est choisie et évaluée tant pour la faisabilité que pour la conformité avec l'objectif global de gestion durable. La place de l'action technique et de gestion est très grande, étant donnée la complexité du secteur de l'eau et déjà à ce stade les zones prioritaires d'action devraient être identifiées.

2.4.6. Plan GIRE prépare et approuvé (Module 8).

Sur la base de la vision, l'analyse situationnelle, et l'utilisation d'une stratégie des ressources en eau on peut préparer un Plan GIRE. Plusieurs ébauches peuvent être requises, pour réaliser non seulement des activités et un budget faisables et réalistes, mais aussi pour amener les politiques et les parties prenantes à se mettre d'accord sur les divers compromis et décisions. **L'approbation par le gouvernement** est essentielle à la mobilisation et à la mise en œuvre des ressources.

2.4.7. La mise en oeuvre et évaluation

Ces questions ne sont pas traitées dans ces modules de formation. L'obtention du Plan GIRE constitue une étape importante mais pas une fin en soi. Trop souvent les plans ne sont pas mis en œuvre et il est important d'en connaître et éviter les raisons principales :

- L'absence d'engagement politique au processus. Habituellement en raison de la poussée venant de sources extérieures ou d'un manque d'engagement des principaux décideurs ayant l'initiative du processus.
- Planification peu réaliste avec des conditions de ressources hors de portée du Gouvernement.
- Plans inacceptables. Plans rejetés par un ou plusieurs groupes influents en raison d'une consultation insatisfaisante ou d'attentes de compromis peu réalistes. Avec l'eau, où les avantages économiques ou les relations de pouvoir peuvent être affectés, une consultation adéquate est essentielle.

La réalisation de la gestion et la mise en valeur durables des ressources en eau est un engagement à long terme et donc le plan devrait être vu comme un plan tournant avec des dispositifs d'évaluation et de reformulation à intervalles périodiques.

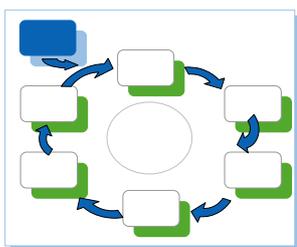
RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

- **Stratégies Nationales pour le Développement durable** : Un Livre de Base
 - http://www.nssd.net/res_book.html#contents
- **UNESCAP – Planification Stratégique et gestion des ressources en eau**
 - <http://www.unescap.org/esd/water/spm/>

EXERCICE



En petits groupes compiler les activités pour chaque étape du cycle de planification que vous pensez nécessaire dans votre pays et votre région.

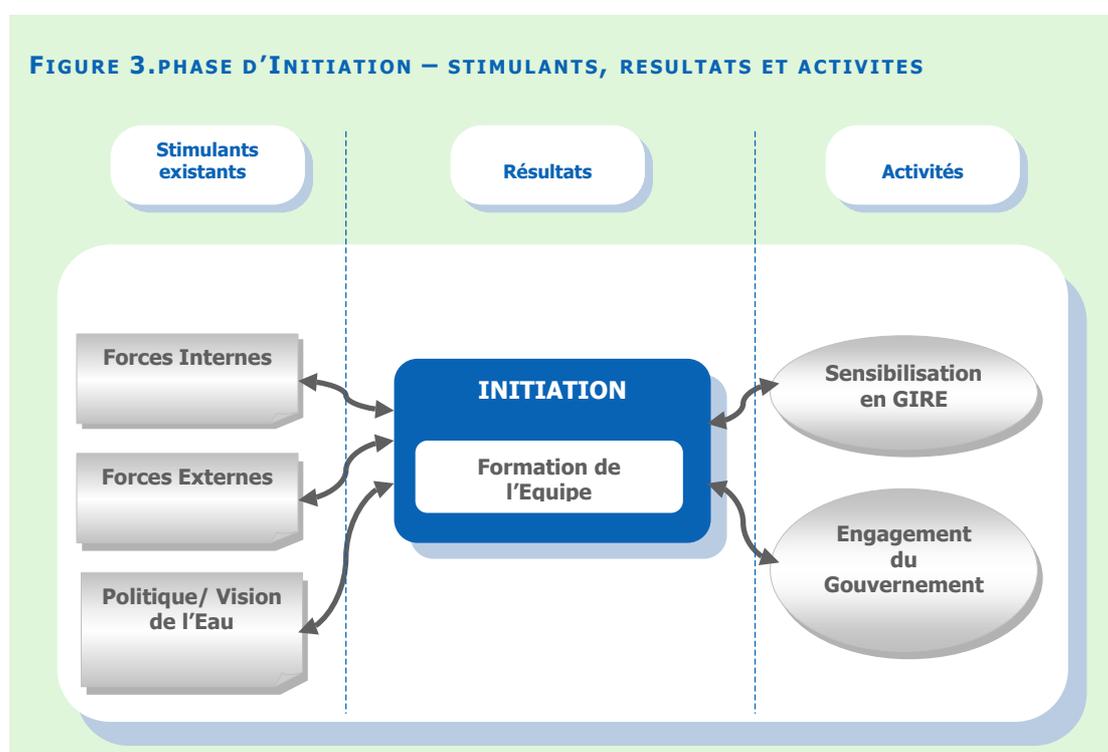


3. INITIATION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION

3.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS

Cette session concerne l'initiation et la mobilisation du processus de planification et donc le résultat attendu à cette étape seraient :

- L'intérêt du gouvernement pour la gestion améliorée des ressources en eau se traduit par un engagement et par la mise en place d'une structure de gestion pour élaborer le plan.



3.2. INITIATION

L'initiation d'un processus de planification GIRE pourrait provenir de plusieurs sources. Internationalement les gouvernements ont convenu au sommet mondial sur le développement durable de mettre en place des plans pour la gestion et la mise en valeur durables des ressources en eau d'ici 2015. Ceci est suivi d'un appui de la part de la communauté internationale et des donateurs. En conséquence cette poussée en faveur de Plans GIRE peut sembler venir de l'extérieur du pays à travers les donateurs et les agences d'aide internationales qui offrent une assistance pour réaliser cet objectif.

Au niveau des pays, beaucoup de gouvernements se rendent compte des problèmes que leur propre secteur de l'eau rencontre des problèmes tels que la pollution, la pénurie, les urgences, la concurrence pour l'utilisation et ils ont identifié la réforme comme une priorité. Beaucoup d'autres ont également fait le premier pas en élaborant une politique de l'eau ou une vision de l'eau ou ont contribué au développement de telles visions dans leur région. L'accent sur des problèmes spécifiques de l'eau ou des domaines problématiques constitue également un stimulant adéquat pour amener le gouvernement à agir et même si ceci aboutit à un plan d'action plus focalisé pour résoudre un problème spécifique, cela peut introduire ensuite un développement progressif d'une approche plus intégrée à la gestion des ressources en eau.

Le processus d'élaboration du Plan GIRE requiert un processus différent de la planification gouvernementale habituelle. Les différences principales comprennent :

- Approche multisectorielle : Gérer l'eau de manière intégrée signifie établir des relations et des structures pour une gestion trans-sectorielle. Pour que ces stratégies soient réussies les principaux secteurs d'utilisation de l'eau devraient être impliqués dès le début dans le développement de la planification et de la stratégie.
- Une dynamique : Le développement d'un système de gestion durable pour les ressources d'eau et l'approche intégrée seront un long processus. Cela va nécessiter une revue régulière, une adaptation et probablement une reformulation des plans pour demeurer efficace.
- Participation des parties prenantes : Puisque la plupart des problèmes de gestion des ressources en eau sont ressentis aux niveaux les plus bas et que les changements dans la gestion de l'eau sont requis jusqu'au niveau de l'action individuelle, le processus de développement de la stratégie exige la consultation élargie des parties prenantes.

Quelle que soit la raison pour laquelle le gouvernement envisage de se lancer dans un exercice de planification GIRE il y a plusieurs activités majeures :

- Obtention de l'engagement du gouvernement
- Sensibilisation sur les principes de la réalisation d'une gestion durable des ressources en eau (GIRE);
- Installation d'une équipe de gestion

3.2.1. Obtention de l'engagement du gouvernement.

Pour qu'un plan soit accepté et mis en œuvre il doit appartenir au gouvernement et être logé dès le début dans la structure du gouvernement. Le développement de l'engagement peut être exigé au delà d'un seul ministère si les changements attendus sont importants. La révision des systèmes de gestion des ressources en eau empiète sur tous les utilisateurs de l'eau et menace la puissance de certains ministères influents. La capitalisation de l'engagement de ces ministères devrait se faire au départ ou au moins constituer une importante activité de départ du plan de travail.

Quels sont les ministères les plus importants et les plus influents pour l'eau dans votre pays ?

Quel Ministère ou département devrait piloter le processus de planification ?

La structure d'une équipe de gestion de la planification et de la sensibilisation en matière de gestion des ressources en eau est liée à la réalisation et au maintien de l'engagement du gouvernement. On reviendra sur l'appui politique plus tard car il apparaîtra dans tous les modules.

Les indicateurs de l'engagement du gouvernement comprennent, l'allocation financière au processus de planification, le leadership de l'équipe de planification, le nombre de ministères et d'agences impliqués dans la décision de développer un plan.

3.2.2. Sensibilisation sur la gestion des ressources en eau.

Le processus de planification GIRE doit être directement sensible et justifié par les questions et les problèmes nationaux des ressources en eau. La GIRE doit être présentée comme un moyen réaliste pour réaliser le changement et traiter certains des problèmes que le pays rencontre. La sensibilisation continuera à travers tout le processus de planification mais pour le moment, elle vise les principaux responsables du gouvernement qui doivent réaliser le potentiel d'impact et de succès avant de s'engager dans l'exercice de planification basée sur les principes GIRE.

Quelle stratégie emploieriez-vous pour atteindre les principales personnalités politiques et les principaux membres du Gouvernement pour leur expliquer la GIRE ?

L'équipe de gestion, une fois établie, devrait également avoir la pleine occasion de s'informer sur la GIRE et être en mesure elle-même d'expliquer de façon convaincante les stratégies et les options disponibles pour améliorer la gestion des ressources en eau.

Pour les principaux responsables du gouvernement une séance d'information d'une ou deux heures peut être tout ce qui est possible. Un événement ou une attention de profil élevé de la part de la communauté internationale peut stimuler l'intérêt du gouvernement également.

3.2.3. Installation d'une équipe de gestion

La participation de toutes les parties doit avoir lieu dans un cadre de gestion clair avec des rôles et des responsabilités convenus.

Les principales organisations de gestion du processus de planification GIRE comprennent par exemple :

- Le Gouvernement Central
- Un Comité de pilotage du processus
- Une Équipe de Gestion
- Le cas échéant le GWP peut servir de facilitateur

Le rôle des différentes organisations gérant le processus doit être clarifié et convenu à la première heure (Tableau 2).

TABEAU 2. SUGGESTION DE DECOMPOSITION DES ROLES ET DES RESPONSABILITES

	Rôle
GOVERNEMENT NATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle de chef file, 'propriétaire' du processus ▪ Mobiliser le financement ▪ définir l'environnement de politique macro-économique
COMITE DE PILOTAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guider le processus (représentation à l'échelle du groupe) ▪ Mobiliser l'appui à travers les secteurs et les groupes d'intérêt ▪ Garantir la qualité du résultat ▪ Suivre l'état d'avancement de la mise en oeuvre
ÉQUIPE DE GESTION Groupe de professionnels qualifiés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer au jour le jour les processus de développement de stratégie, la mise en oeuvre et le renforcement des capacités
INSTITUTION de FACILITATION Le cas échéant par exemple, ONG nationales, partenariats nationaux ou régionaux du GWP, ou équipes locales des pays de l'ONU	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir une plateforme neutre de dialogue ▪ Soutenir le processus de développement de stratégie en fournissant des conseils et en partageant les connaissances ▪ Stimuler le renforcement des capacités et la formation

Suite à la diversité des situations rencontrées dans les différents pays et la maturité variable des processus de planification, il n'y a aucun modèle de structure de gestion efficace de programme.

Le Comité de Pilotage

Si un Comité de Pilotage est établi pour diriger l'initiative de planification stratégique il devrait conduire le plan à toutes les étapes de la préparation, pour s'assurer que l'initiative est gérée efficacement et qu'elle fournit un avantage maximum. Il doit comprendre les autorités et les institutions impliquées dans la prise de décision pour le secteur de l'eau, ainsi qu'un choix d'autres parties prenantes majeures. La composition éventuelle doit être soigneusement équilibrée et exige un engagement au départ de toutes les organisations participantes (le gouvernement, le secteur privé et la société civile etc...) et acceptables pour les parties prenantes.

ENCADRE 3. PRINCIPALE MISSION D'UN COMITE DE PILOTAGE

- Donner à l'équipe de gestion les conseils généraux et la soutenir
- Passer en revue les propositions et les rapports préparés de l'équipe de gestion
- Réviser régulièrement l'état d'avancement de la mise en oeuvre
- Aider l'équipe de gestion à obtenir les données primaires et les informations
- Être responsable de la coordination et du suivi de la mise en oeuvre des activités appropriées au sein de leur agence, leur organisation ou leur communauté respective
- Décider de la composition de l'équipe de gestion et nommer ses membres
- Evaluer et approuver les TdR de l'équipe de gestion

Installation d'une Equipe de Gestion de Processus

La clé à une performance efficace est la mise en place d'un *secrétariat/ organe de coordination / équipe de gestion* acceptable pour toutes les parties prenantes, avec suffisamment d'autorité et de ressources pour coordonner ces activités. Les membres

de l'équipe comprennent normalement les planificateurs en chef des agences sectorielles compétentes chargés de recueillir les différentes perspectives à prendre en compte dans le processus de planification mais ces membres pourraient être aussi des consultants ou du personnel en détachement.

Le rôle de l'Equipe consiste à traduire les exigences du Comité de Pilotage en mesures d'action pratiques, tout en informant en même temps le Comité de Pilotage sur l'état d'avancement et les questions majeures émergentes. L'Equipe sera chargée de gérer le processus de planification participatif et de guider les activités requises pour la préparation du Plan GIRE. Les missions spécifiques de l'équipe comprennent ce qui suit :

- Organiser et coordonner le processus de stratégie global
- Planifier les réunions et les activités spécifiques
- apporter l'expertise et les ressources
- Appuyer les groupes de travail et les autres comités
- Servir de point focal pour la communication.

La composition de l'Equipe peut varier et dépendra de l'ampleur avec laquelle le travail s'inspire de l'extérieur, de l'étendue et de la portée du résultat prévu. De même, l'emplacement de l'équipe peut varier. Cependant l'expérience montre qu'elle fonctionnera mieux si elle est placée dans un département gouvernemental ou si les résultats attendus sont d'une portée considérable, alors il serait mieux qu'elle soit placée au niveau central dans un bureau qui a des fonctions transversales telles que les Finances ou le Plan. L'emplacement dans un organe indépendant acceptable et respecté du gouvernement est aussi une possibilité.

ENCADRE 4. MEMBRES POTENTIELS D'UN COMITE DE PILOTAGE

- Une personnalité politique âgée comme président
- Au moins un membre de l'Equipe
- Les responsables représentant les Ministères et départements compétents
- Un Représentant des agences de régulation
- Des représentants de parties prenantes
- Des experts spécialistes choisis
- Un représentant de l'agence d'appui extérieur

ENCADRE 5. COMPETENCES DANS L'EQUIPE DE GESTION

COMPETENCES MINIMALES DE L'EQUIPE

- Direction de l'Equipe et Gestion du projet
- Compétences en communication
- Appui administratif

COMPETENCES SOUHAITEES

- Organisation et planification dans les ressources en eau
- Compétences politiques, institutionnelles et juridiques
- Qualifications techniques : hydrologie, évaluation de la demande etc.
- Analyse Socio-économique
- Economie et finances

LES PLATEFORMES A MULTIPLES PARTIES PRENANTES: LA VALEUR AJOUTEE DU GWP

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) utilise des plateformes à multiples parties prenantes qui ont été mises en place tant au niveau régional qu'au niveau national – sous forme de Partenariats Régionaux ou Nationaux de l'Eau (PNE) – comme un moyen d'aider à l'élaboration des Plans Nationaux GIRE et des Plans d'efficacité de l'Eau.

Ces PNE sont des plateformes neutres qui permettent à toutes les parties prenantes de s'unir et discuter la manière de contribuer concrètement à l'élaboration des stratégies, des plans et de la mise en oeuvre des actions menant vers une gestion et une utilisation plus durable de l'eau. Elles offrent un forum pour l'innovation et une compréhension améliorée de la façon dont les changements peuvent être mis en oeuvre – les rendant de ce fait plus efficaces - et faire avancer les réformes nécessaires en ce qui concerne la législation et les dispositions institutionnelles.

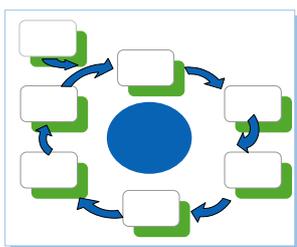
En facilitant la préparation des plans nationaux GIRE – qui ont l'appui total de toutes les principales parties prenantes et sont approuvés par les gouvernements respectifs - le but des Partenariats Nationaux de l'Eau du GWP est d'assurer une vaste appropriation des plans, et de faciliter de ce fait la mobilisation des ressources pour soutenir la mise en oeuvre.

Ainsi les Partenariats de l'Eau:

- Offrent une plateforme neutre de dialogue et d'échange de l'information
- Appuient les processus de développement de la planification et de la stratégie GIRE en apportant des conseils et en partageant les connaissances et les leçons apprises à travers les régions et les pays
- Adoptent le renforcement des capacités et la formation en apportant la coordination et la liaison avec les réseaux de renforcement des capacités.

RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

- ❑ Prendre le Pied: Engager et Impliquer les Parties prenantes dans Votre Bassin
<http://www.epa.gov/owow/watershed/outreach/documents/stakeholderguide.pdf>
- ❑ Le Comment faire dans la Planification de Communications. Les Médias de Changement Social.
 - http://media.socialchange.net.au/planning_comms/10steps.html
- ❑ Livre de Base de Plaidoyer. Un Guide au Plaidoyer pour les coordonnateurs du CCAEA travaillant à la campagne WASH
 - http://www.wsscc.org/download/Advocacy_Sourcebook.pdf
- ❑ Manuel de Plaidoyer pour le Genre & les Ambassadeurs de l'Eau. Alliance Genre et Eau.
 - <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Advocacy%20manual.pdf>
- ❑ Le manuel du partenariat. Gouvernement du Canada
 - http://www.hrsdc.gc.ca/en/epb/sid/cia/partnership/partnerhb_e.pdf
- ❑ Travailler en Equipes. Articles et Outils. MIT.
 - <http://web.mit.edu/hr/oed/learn/teams/articles.html>



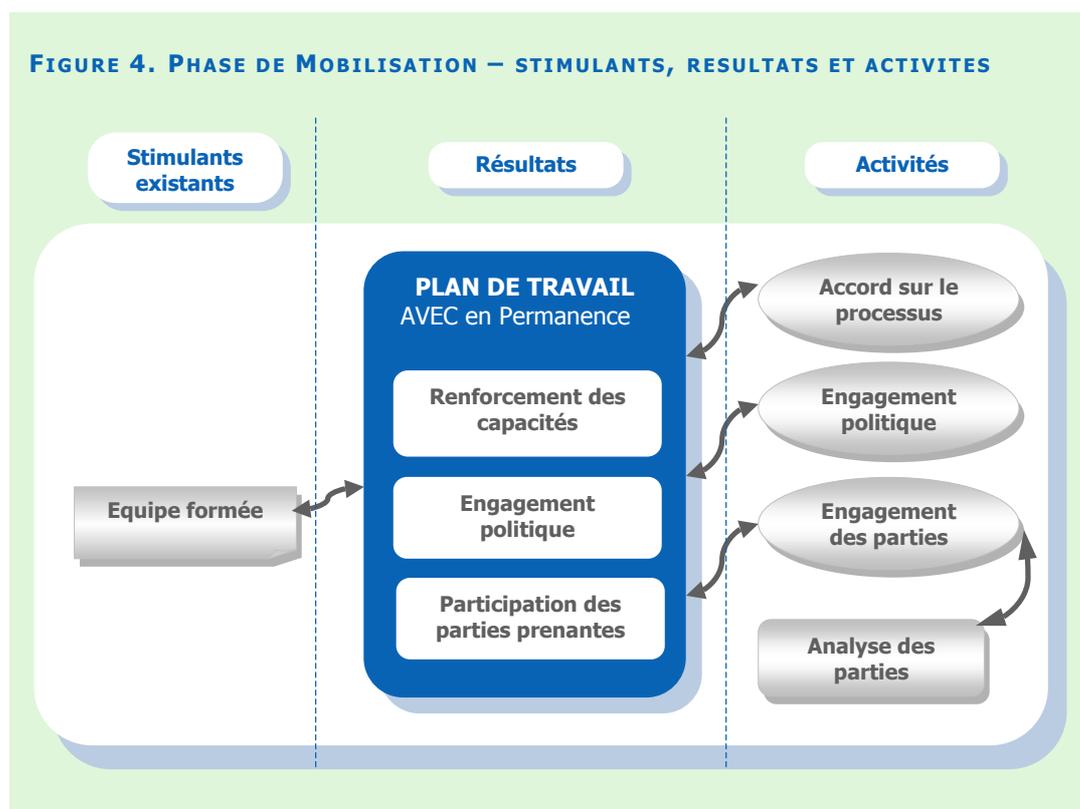
4. ÉLABORATION DU PLAN DE TRAVAIL

4.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?

Cette étape du cycle de planification traite de la préparation au travail de production du Plan GIRE et donc les résultats attendus à cette étape seraient :

- Un programme d'action comprenant un plan de travail détaillé et des moyens de financement est en place.
- La volonté et l'appui politique au processus de planification sont établis.
- Un cadre de participation élargie des parties prenantes est en place.
- Les activités de renforcement des capacités pour appuyer le processus de planification sont identifiées.

Les chapitres suivants traitent de ces secteurs de résultats.



4.2. MOBILISATION

La mobilisation de l'équipe, l'élaboration du plan de travail, l'attraction des parties prenantes appropriées, et l'assurance de l'engagement politique sont des composantes

du début d'un processus de planification. Les actions de l'équipe et des autres structures de gestion du processus ont lieu dans tout le cycle de planification et constituent un moyen de garder un cycle continu.

La mobilisation des efforts devrait également chercher à établir la confiance dans le processus. La confiance est un capital social non réel qui donne la cohésion en réduisant l'incertitude. La confiance réduit le conflit, facilite le processus de consultation et améliore l'acceptation du résultat. La perte de confiance produit les effets contraires.

4.2.1. Elaboration du plan de travail.

Définition des Termes de Référence

La phase de mobilisation est l'une des principales étapes de tout le processus de planification, pendant laquelle les Termes de Référence (TdR) du Plan GIRE lui-même seront établis. Il est important de penser soigneusement à toutes les principales questions relatives au cadre logique, en termes de zones cible, de ressources et de finances requises, tant pour entreprendre le Plan GIRE que pour mettre en œuvre ses recommandations. Les TdR doivent se baser sur ces considérations et apporter une structure claire pour d'autres activités.

Les TdR peuvent se développer soit parallèlement à l'organisation de l'Equipe de Gestion ou comme principale mission de l'Equipe. Les rôles de l'Equipe sont souvent indiqués dans les TdR. Il est important de se rappeler que les TdR sont conçus comme un document de référence, fournissant un état clair des besoins, de la portée et des objectifs. Il sert ainsi à contenir les règles de base qui régissent le processus entier. Les composantes typiques de TdR comprennent les Informations Historiques, les objectifs de Planification Stratégique, la Répartition des Responsabilités, *la Description* du Travail/Missions, le Plan de Travail, les Conditions d'élaboration des rapports, la Structure de Gestion du Processus, le Budget et les ressources nécessaires, et des données, des outils et informations d'appui. Les résultats de l'Equipe et le chronogramme sont des paramètres de contrôle importants pour l'Equipe.

Acquisition des Ressources et du Financement

La conduite du processus de planification est aussi conditionnée par le budget alloué. Le plan de travail, le nombre d'ateliers, l'emploi de consultants sont limités par le financement de même que par d'autres facteurs. On pourrait s'attendre à ce que l'Equipe développe un budget mais plus probablement l'Equipe ne sera pas fixée, à moins qu'un montant connu ait été investi dans le processus à la phase d'initiation. Il faudra des ressources humaines et autres et les conditions d'embauche des consultants devront être clarifiées.

Le plan de travail

L'étape finale dans le processus de mobilisation serait de développer le plan de travail. Sur la base des conditions dans les TdR, ceci intégrera les besoins du Plan GIRE avec les ressources qui ont été rassemblées et ceci fournira un modèle détaillé pour des

actions et une activité spécifiques. Le plan de travail peut se structurer autour des étapes identifiées dans ce manuel de formation.

Le plan de travail doit être préparé par l'Equipe et/ ou tout consultant embauché à cet effet, et formera un des principaux résultats de la première étape. *Les zones* typiques à couvrir par le plan de travail sont :

- Séance d'information sur les missions requises
- Plan et méthodologie de travail à appliquer
- Responsabilités de gestion et d'expertise
- Principaux points de livraison du projet
- Réunions importantes/conférences/mécanismes de communication

Pensez vous que le travail devrait être effectué par l'Equipe ou que l'Equipe devrait simplement coordonner ?

4.3. ENGAGEMENT POLITIQUE

L'appui et l'engagement politiques sont essentiels au succès de tout processus de changement et le niveau le plus élevé de l'engagement politique (cabinet, chef de l'état) est nécessaire si le plan qui en résulte prévoit des changements à travers des ministères ou des structures légales et institutionnelles.

La décision avec les dirigeants politiques la nécessité d'une gestion et d'une mise en valeur durables des ressources en eau et d'une approche GIRE constitue une première importante étape. En tant que défenseur, une figure politique ou sociale respectée peut également aider à faire prendre conscience et attirer l'appui au processus.

ENCADRE 6. A PROPOS D'ENGAGEMENT POLITIQUE

QUELQUE CHOSE A MESURER

- Allocation financière au processus de planification
- Leadership de l'Equipe de planification
- Nombre de Ministères et d'agences impliqués dans la décision d'élaborer un plan
- Ateliers/activités avec les politiciens

QUELQUE CHOSE A PRENDRE EN COMPTE

- L'existence d'une politique ou d'une déclaration officielle du gouvernement ne garantit pas une action effective
- Le gouvernement a fréquemment utilisé une approche de haut en bas, et ne prend pas en compte les parties prenantes dès le début
- L'Engagement politique doit être de long terme et de ce fait dépasser les partis politiques
- les ONG ont joué un rôle important dans les plans de mise en valeur de l'eau

Certaines raisons à un appui politique fort sont de :

- s'assurer que les problèmes et les questions prioritaires de ressource en eau peuvent être abordés sous un angle multi partenarial;
- permettre au système de coordination de stratégie de fonctionner (le secrétariat et le comité de pilotage compteront sur un appui politique pour leur formation et leur fonctionnement);
- s'assurer que la vision et les objectifs des ressources en eau incorporent des objectifs politiques conformes aux autres objectifs nationaux;
- réciproquement, s'assurer que la vision et les objectifs de l'eau sont reflétés dans les aspirations politiques,
- s'assurer que les approches durables à la gestion de l'eau sont incluses dans les développements, les plans et les déclarations politiques, nationaux des autres secteurs;

- s'assurer que les implications politiques de la stratégie sont suivies et prises en compte dans tout le processus, et non pas simplement à la limite formelle (pour permettre à une approche continue d'amélioration de fonctionner);
- prendre des décisions sur les changements politiques, juridiques et institutionnels recommandés;
- s'assurer que le plan est adopté et suivi de bout en bout;
- engager les fonds du gouvernement (et, au besoin, mobiliser l'aide des donateurs);

La gestion et la mise en valeur durables des ressources en eau ont des implications considérables sur la manière dont l'eau est traditionnellement gérée et en raison des changements attendus dans les structures de pouvoir et de prise de décision, elle a des implications politiques évidentes. Ceci doit être reconnu et consciemment traité tout au long du processus de planification GIRE.

Comment obtenir l'Engagement politique ?

L'Engagement politique doit être de long terme et de ce fait dépasser les partis politiques et atteindre les jeunes de même que les vieux décideurs politiques afin qu'il ne soit pas rejeté lorsqu'un nouveau gouvernement arrive au pouvoir. Pour cette raison une vision contraignante à laquelle tous les partis peuvent aspirer offre une bonne base d'action.

Quelques exemples de stratégies

- Identifier les opportunités pour attirer l'attention sur les grandes questions de la GIRE
- Capitaliser les engagements internationaux. Par exemple la plupart des gouvernements, y compris le vôtre, ont pris l'engagement international de développer des plans pour une gestion durable et une utilisation efficace des ressources en eau.
- Une étape précoce peut être de commencer par les principaux, individus et défenseurs, et capitaliser graduellement cet appui.
- Employer une approche basée sur les problèmes et inviter les parlementaires à traiter les problèmes d'eau de leurs circonscriptions;
- Employer la publicité pour faire monter les questions de l'eau à l'ordre du jour national et donc démontrer leur pertinence aux politiciens;
- Donner des informations ou faire un exposé à la commission parlementaire ou autre structure appropriée du gouvernement en charge de l'eau, des terres ou de l'environnement.
- Outil promotionnel, synthèse de longs rapports et autres outils d'informations ciblées en format abrégé approprié et lisible;
- Adopter une 'approche de processus' et capitaliser l'engagement tout au long – mais ne l'abandonner pas trop longtemps.

Est il possible d'amener les ministères et les politiciens chargés de la question foncière, de l'Eau, de l'Environnement, du Gouvernement Local, de l'Energie à travailler ensemble ?

Comment vous y prendriez ?

4.4. PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

(Réf“Amélioration de la Gestion des Eaux Usées dans les villes Côtières ”)

Un principe central à l’approche GIRE dans la gestion de l’eau est la participation des parties prenantes. L’eau est l’affaire de tous et pour le succès des réformes du secteur de l’eau il est important de connaître les points de vue et les intérêts des parties prenantes.

L’importance de la participation des parties prenantes devrait être reconnue dans un certain nombre d’aspects de préparation et de mise en œuvre de projet. Ces aspects comprennent :

- L’identification des intérêts des parties prenantes, leur importance, et leur influence sur le projet proposé;
- L’identification des institutions locales ou des processus sur lesquels capitaliser l’appui pour le projet; et
- L’élaboration d’une base et d’une stratégie pour impliquer les parties prenantes aux différentes étapes de la préparation et de la mise en œuvre du Plan GIRE.

TABLEAU 3. TYPES DE PARTICIPATION

	CARACTERISTIQUES
Participation manipulée	La participation est simplement une prétention
Participation Passive	Les gens participent en étant informés de qui a été déjà décidé ou s’est déjà produit. Les informations partagées appartiennent seulement aux professionnels externes
Participation par consultation	Les gens participant en étant consultés ou en répondant à des questions. Aucune part n’est concédée dans la prise de décision et les professionnels ne sont nullement obligés de prendre en compte les points de vue des gens
Participation pour des incitations matérielles	Les gens participent en échange de la nourriture, de l’argent comptant ou d’autres incitations matérielles. Les autochtones n’ont aucun enjeu dans la prolongation des pratiques quand ces incitations s’arrêtent
Participation fonctionnelle	La participation est perçue par les agences externes comme un moyen de réaliser les objectifs du projet, particulièrement réduire les coûts. Les gens peuvent participer en constituant des groupes pour répondre aux objectifs prédéterminés du projet
Participation interactive	Les gens participent à l’analyse commune, qui mène aux plans d’action et à la formation ou au renforcement des groupes ou institutions locaux qui décident comment les ressources disponibles sont employées. Les méthodes d’apprentissage sont employées pour recueillir les points de vue multiples.
Auto mobilisation	Les gens participent en prenant des initiatives indépendamment des institutions externes. Ils développent des contacts avec des institutions externes pour les ressources et les conseils techniques mais gardent la main sur la façon dont les ressources sont employées

SOURCE: Dalal-Clayton B, Bass S (2002)

Le dernier point montre que la stratégie d’engagement des parties prenantes s’étend tout au long du processus de planification comme composante intégrale et n’est pas un événement fortuit.

Quel niveau de participation pensez-vous être le meilleur pour la GIRE?

Avantages de l'implication des parties prenantes

- Leur implication peut aboutir à une prise de décision informée car les parties prenantes possèdent souvent une richesse d'informations qui peuvent profiter aux projets;
- Les parties prenantes sont les plus touchées par la pénurie des ressources en eau ou la gestion insuffisante des ressources en eau ;
- Le consensus aux premières heures du projet peut réduire la probabilité de conflits qui pourraient empêcher la mise en oeuvre et le succès du projet;
- L'implication des parties prenantes contribue à la transparence des actions privées et publiques, comme ces actions sont suivies par les différentes parties prenantes qui sont impliquées;
- L'implication des parties prenantes peut établir la confiance entre le gouvernement et la société civile, ce qui peut éventuellement mener à des relations de collaboration à long terme

Étapes à la Participation des parties prenantes

L'Analyse des parties prenantes implique essentiellement quatre étapes :

1. Identifier les principales parties prenantes dans la multitude de groupes et d'individus qui pourraient potentiellement affecter ou être affectés par les changements de la gestion de l'eau.
2. Évaluer les intérêts des parties prenantes et l'impact potentiel du Plan GIRE sur ces intérêts.
3. Évaluer l'influence et l'importance des parties prenantes identifiées.
4. Décrire une stratégie (un plan pour impliquer les parties prenantes) de participation des parties prenantes aux différentes étapes de la préparation du plan).

Étape 1 : Identification des principales parties prenantes

Dans l'identification des principales parties prenantes, vous devez prendre en compte les questions suivantes :

- Qui sont les bénéficiaires potentiels ?
- Qui pourrait être lésé ?
- Les groupes vulnérables qui pourraient être affectés par le plan ont-ils été identifiés ?
- Les défenseurs et les adversaires des changements aux systèmes de gestion de l'eau ont-ils été identifiés ?
- Est-ce que les intérêts Genre sont adéquatement identifiés et représentés ?
- Quels sont les rapports entre les parties prenantes ?

La réponse à ces questions mènera à une liste simple, qui forme la base de l'analyse des parties prenantes.

Toutes les parties prenantes ne doivent pas ou ne veulent pas être impliquées dans les tâches associées au processus. Un des objectifs de l'analyse des parties prenantes est de garantir que l'équipe, et les autres impliqués dans la gestion du processus de

planification, comprennent correctement les enjeux des différents groupes d'intérêt, où ceux-ci souhaitent participer et en quoi consistent leurs attentes et leurs compétences. Ainsi il est important de clarifier très tôt les rôles des principaux participants aux processus de planification stratégique et les relations entre eux, tels que les rôles et les mandats formels définis pour les institutions et les organisations dans le processus et tels que promus par les différentes communautés politiques.

Etape 2 : Evaluer les intérêts et l'impact potentiel du projet sur ces intérêts

Une fois que les principales parties prenantes ont été identifiées, l'intérêt éventuel que ces groupes ou individus puissent avoir dans le projet peut être envisagé. Les questions auxquelles vous devrez essayer de répondre pour évaluer les intérêts des différentes parties prenantes comprennent :

- Quelles sont les attentes des parties prenantes dans ce plan ?
- Quels sont les avantages susceptibles de résulter de ce projet au profit des parties prenantes ?
- Quelles sont les ressources que les parties prenantes veulent et peuvent mobiliser ?
- Quels intérêts des parties prenantes sont en conflit avec les objectifs de la GIRE ?

Ce qui est important à comprendre lorsque l'on évalue les intérêts des différentes parties prenantes c'est que certaines parties prenantes pourraient avoir des intérêts et des visées cachées, multiples ou contradictoires. Les différentes organisations et les divers groupes d'intérêt qui veulent s'engager dans un processus de stratégie ont chacun leurs propres intérêts qu'ils cherchent à promouvoir et à défendre. Ils peuvent s'impliquer dans le processus de différentes manières et contribuer à différents niveaux : par exemple, pour identifier et trouver des solutions aux problèmes, pour établir une vision et des objectifs pour l'avenir, et pour discuter des options politiques et des actions éventuelles. La participation à un processus de stratégie peut être vue comme un droit, mais ce droit comporte également certaines responsabilités, et il est donc important d'établir et de convenir des rôles assez tôt dans le processus comme cela viendrait à être jugé approprié. Des compromis devront être fait pour changer en une utilisation durable des ressources en eau et les parties prenantes doivent être engagées et participer effectivement si elles doivent accepter le plan définitif.

Etape 3 : Evaluation de l'importance et de l'influence des parties prenantes

A la troisième Etape, la tâche consiste à évaluer l'influence et l'importance des parties prenantes que vous avez identifiées aux étapes précédentes. L'influence renvoie au pouvoir que les parties prenantes ont sur un projet. Ce pouvoir peut être sous forme de parties prenantes ayant un contrôle formel sur le processus de prise de décision ou il peut être informel dans le sens de pouvoir gêner ou faciliter l'acceptation ou la mise en œuvre des plans. L'importance concerne la question du degré d'implication active des parties prenantes dans la réalisation des objectifs du projet. Les parties prenantes qui sont importantes sont souvent les parties prenantes qui doivent bénéficier du projet ou dont les objectifs convergent vers les objectifs du projet. Vous devrez vous rendre compte que certaines parties prenantes qui sont très importantes pourraient avoir très peu d'influence et vice versa.

TABLE 4. CATEGORIES DE PARTIES PRENANTES

A. Grand intérêt/Importance, Forte Influence Ces parties prenantes forment les bases d'une coalition effective de l'appui au projet	B. Grand Intérêt/Importance, Faible influence Ces parties prenantes auront besoin d'une initiative spéciale si leurs intérêts doivent être protégés
C. Faible Intérêt /Importance, Forte influence Ces parties prenantes peuvent influencer les effets directs du projet mais leurs priorités ne sont pas celles du projet. Elles peuvent être un danger ou un obstacle pour le projet	D. Faible intérêt /Importance, Faible influence Ces parties prenantes sont les moins importantes pour le projet

SOURCE: Overseas Development Administration 1995.

4

Pour évaluer l'importance et l'influence des parties prenantes vous devrez pouvoir évaluer :

- Le pouvoir et le statut (politique, social et économique) des parties prenantes.
- Le degré d'organisation des parties prenantes.
- Le contrôle que les parties prenantes ont sur les ressources stratégiques.
- L'influence informelle des parties prenantes (connexions personnelles, etc.).
- L'importance de ces parties prenantes pour le succès du projet.

On peut classer tant l'influence que l'importance des différentes parties prenantes le long de simples échelles et en faire l'état des lieux les uns par rapport aux autres. Les défavorisés tels que les pauvres ou certains groupes Genre pourraient avoir besoin d'une attention particulière pour surmonter leur absence de status. Cet exercice est une Etape initiale dans la détermination de la stratégie appropriée à l'implication de ces parties prenantes. Comme pour la seconde étape, pour s'assurer que l'évaluation est aussi précise que possible il serait préférable d'avoir des consultations 'sur le terrain'.

Etape 4 : Esquisse de stratégie participative

Sur la base des trois dernières étapes au processus de participation des parties prenantes, on peut faire une certaine planification préliminaire par rapport à la question de savoir comment mieux impliquer les différentes parties prenantes. L'implication des parties prenantes devra être planifiée suivant :

- Les intérêts, l'importance, et l'influence de chaque partie prenante.
- Les efforts particuliers requis pour impliquer les importantes parties prenantes qui manquent d'influence.
- Les formes appropriées de la participation tout au long du cycle du projet.

Il est très important d'inclure dans cette stratégie les étapes pour améliorer la compréhension à propos de gestion des ressources en eau et de l'approche GIRE. Des sessions explicatives ou éducatives sur des outils promotionnels pourraient être organisées en utilisant la radio, la TV ou d'autres médias.

Méthodes de Participation des parties prenantes

On devrait engager les parties prenantes à toutes les étapes décisives du processus d'élaboration du plan. Ces étapes devront être planifiées et le plan de travail devra identifier le chronogramme, l'objet, les parties prenantes cibles, la méthode et les résultats attendus. L'échelle et la stratégie de participation des parties prenantes devront être déterminées soigneusement car elles contribuent de manière significative aux coûts.

Les méthodes pourraient comprendre :

- Des ateliers réunissant des parties prenantes et auxquels les parties prenantes choisies seront invitées à discuter des questions de l'eau.
- une représentation dans la structure de gestion du processus de planification.
- des consultations locales 'sur le terrain'.
- des enquêtes.
- Des consultations avec les organisations collaboratrices (telles que les ONG, les institutions académiques, etc.).

L'utilisation de sources d'informations multiples présente non seulement des avantages que les informations recueillies soient susceptibles d'être plus précises mais en particulier les méthodes participatives de collecte de l'information (ateliers des parties prenantes, consultations locales, etc.) peuvent aussi contribuer à créer un sens d'appropriation locale du processus et un consensus sur les objectifs du projet. Les techniques de participation des parties prenantes vont d'un faible niveau d'implication à un niveau élevé d'implication.

Comment hiérarchisez-vous les parties prenantes et comment les moins influentes peuvent-elles être mieux représentées ?

Nous avons mentionné la nécessité d'identifier les principales parties prenantes mais il faut identifier aussi les représentants de chaque groupe de parties prenantes. Les structures formelles peuvent permettre que cela se fasse facilement par les parties prenantes elles-mêmes mais dans d'autres cas, la consultation des parties prenantes peut identifier les dirigeants imputables ou les porte-parole acceptés. Il est important de demander aux représentants de faire un feedback de leurs circonscriptions et aussi si besoin est de peindre les opinions de leurs membres et solliciter leur appui pour le processus.

Que pensez-vous être le bon niveau de participation des parties prenantes dans votre pays ?

4.5 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les questions suivantes se rapportent à la capacité des diverses parties prenantes dans la gestion de l'eau et du processus de planification.

- dans quelle mesure la GIRE est-elle nouvelle ?
- Les parties prenantes connaissent-elles l'importance des réformes proposées pour l'eau.
- Les ministres et autres politiciens sont-ils correctement informés pour être en mesure de faire les choix politiques appropriés ?

- Les différences Genre relatives à l'accès et l'utilisation de l'eau sont-elles réellement importantes ?
- L'Equipe de Gestion comprend-elle toutes les questions et a-t-elle toutes les compétences pour faciliter un processus des parties prenantes ?
- Quelles sont les options stratégiques de gestion de l'eau et comment pouvons nous décider ce qui est meilleur pour nous ?
- Pourquoi devons-nous facturer l'eau ?
- Avons-nous suffisamment de connaissances pour être en mesure de mettre en oeuvre le Plan GIRE ?

Les connaissances sont requises aux différentes étapes du cycle de planification par différentes catégories de personnes et elles affectent considérablement leur capacité à contribuer ou à s'affirmer. En retour le manque de connaissances appropriées affecte la qualité du plan et sa capacité à être mis en oeuvre avec succès.

Que pensez-vous être le besoin de renforcer de capacités le plus important?

4

Il est approprié d'envisager les besoins de renforcement des capacités au cours du processus de planification mais il faut être préparé à le réviser et à le raffiner alors que le travail avance. Le manquement à réaliser suffisamment de renforcement des capacités est courant, - et il en est de même des projets qui ont échoué.

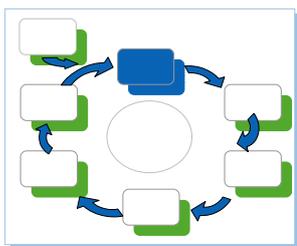
La manière la plus simple de traiter le renforcement des capacités est de suivre chaque composante du plan de travail avec la question – **les personnes impliquées dans cette partie du plan ont-elles des connaissances suffisantes pour pouvoir participer effectivement ?** Autrement il faudra prendre les mesures nécessaires pour élever leur compréhension, leur conscience, leurs compétences ou leurs qualifications. Ceci commence dès le début par les connaissances des politiciens et les compétences de l'Equipe de Gestion. Les besoins de renforcement des capacités changeront alors que le plan avance vers sa mise en oeuvre et il faudra différentes compétences

PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES

1. la volonté et l'appui politiques sont décisifs au succès final du Plan Stratégique GIRE.
2. un large consensus et une appropriation complète des propositions de Planification Stratégique par les parties prenantes sont décisifs pour assurer la mise en oeuvre du plan qui en résulte.
3. Impliquer toutes les parties prenantes dans un processus de planification participatif ouvert. Ceci devra comprendre les dirigeants politiques, les responsables de départements, les spécialistes, les ONG/ les organisations communautaires et le secteur privé.
4. le rôle du facilitateur (Equipe de Gestion du Processus) consiste à assister la gestion du processus de planification participatif, e coordonner les débats, de communiquer les expériences et d'aider à assurer un consensus sur les questions majeures

RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

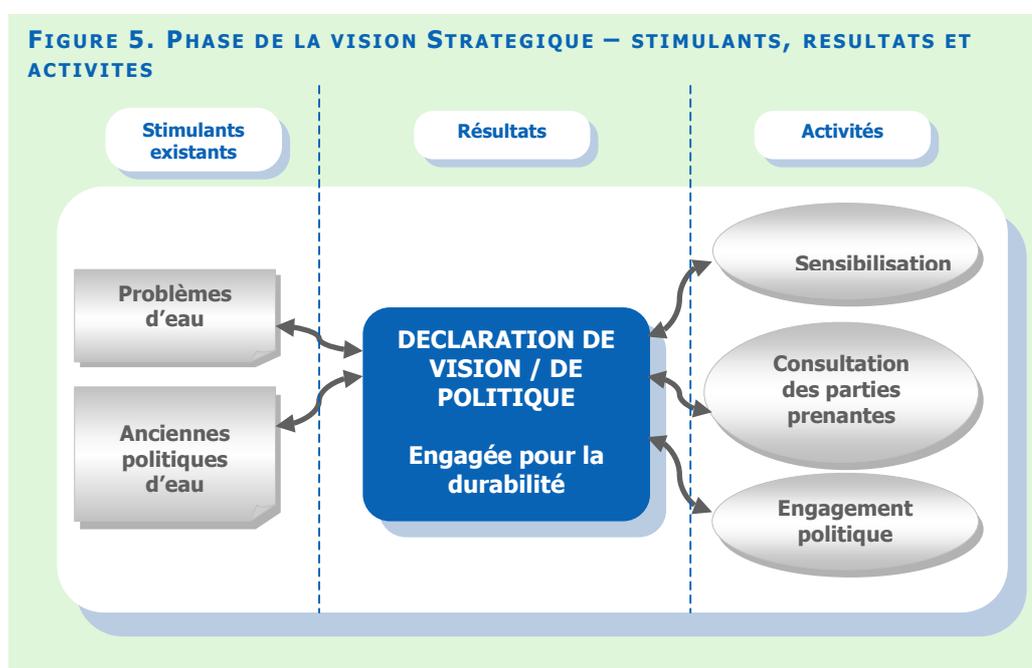
- ❑ Outils d'instauration de la confiance
 - <http://www.resolv.org/pubs/buildingtrust/index.html>
- ❑ Un Guide d'Autoévaluation des Besoins de Capacités Nationales pour la Gestion Environnementale. GEF. Des copies en anglais, chinois, français, russe et espagnol sont disponibles au
 - http://www.gefweb.org/Documents/enabling_activity_projects/enabling_activity_projects.html
- ❑ méthodologies des Parties prenantes dans la Gestion des Ressources Naturelles. DFID
 - <http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/BPG02.pdf>
- ❑ Lignes directrices d'Analyse des parties prenantes. LACHSR
 - <http://www.lachsr.org/documents/policytoolkitforstrengtheninghealthsectorreformpartii-EN.pdf>
- ❑ Participation des parties prenantes
 - Participation: partageons nos ressources. FAO.
 - http://www.fao.org/Participation/ft_find.jsp
 - Banque Mondiale. Livre de Base à la Participation.
<http://www.worldbank.org/wbi/sourcebook/sbhome.htm>
- ❑ Participation, Instauration de Consensus et Gestion des Conflits. UNESCO.
 - <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001333/133308e.pdf>
- ❑ Intégration du Genre dans la GIRE. Module 4. Outils d'Intégration du Genre – Formation des Formateurs. GWA
 - Vous pouvez commander ce matériel au info@cap-net.org. Il est gratuit.



5. ETABLIR LA VISION STRATÉGIQUE

5.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?

Les effets directs de cette Etape du processus de planification sont une déclaration formelle ou informelle de la vision de l'eau ou d'une politique de l'eau qui embrasse les principes de la gestion et de la mise en valeur durables des ressources en eau.



5.2. POURQUOI UNE VISION DE L'EAU EST-ELLE IMPORTANTE ?

La réalisation de la durabilité dans le développement national nécessite une vision stratégique qui à la fois est du long terme dans sa perspective et s'associe aux divers processus de développement afin qu'ils soient aussi sophistiqués que les défis sont complexes. Une vision stratégique pour le développement durable et la gestion des ressources en eau au niveau national implique :

- L'association de la vision à long terme aux cibles de moyen terme et aux actions de court terme;
- Les associations "Horizontales" à travers les secteurs, afin qu'il y ait une approche coordonnée au développement;
- "Les associations spatiales verticales, afin que la politique globale, nationale et locale, les efforts de développement et la gouvernance s'appuient mutuellement; et

- un partenariat véritable entre le gouvernement, les entreprises et les organisations bénévoles et communautaires puisque les problèmes sont trop complexes pour être résolus par un seul groupe agissant isolément.

Un bon début au processus de planification serait d'avoir une vision future des ressources en eau dans environ 20 ans. Elle permet de capitaliser une appréciation pour le futur en évitant des préoccupations pour les systèmes et les conflits actuels. Cette vision commune de l'avenir aidera les parties prenantes à s'unir et traiter les questions difficiles.

Alors qu'une vision et une politique sont très différentes, l'une ou l'autre pourrait servir de base d'accord et former la base pour aller de l'avant dans l'élaboration d'un Plan GIRE.

Dans le contexte de l'élaboration d'un Plan GIRE il pourrait y avoir la nécessité de convaincre le gouvernement et les autres parties prenantes qu'une approche GIRE est la seule approche pour réaliser à long terme l'objectif de la gestion et de la mise en valeur durables des ressources en eau.

Qu'est-ce qu'une Vision ?

Une vision est une déclaration qui décrit un état futur. Elle est orientée vers une période de temps donnée, habituellement 20 ans et ne devra pas être très longue. Le problème est qu'une vision peut être trop vague et irréalisable. Dans le meilleur des cas elles devraient être conçues dans le contexte de la vision nationale pour le développement

La vision peut soit prendre la forme d'une déclaration du principe général pour l'avenir des ressources en eau dans le pays, ou être développée en une combinaison plus détaillée :

- Pourquoi améliorer la gestion de l'eau;
- Là où vous voulez que la gestion de l'eau soit par exemple dans 15-20 ans;
- Comment améliorer la gestion et les services;
- Quand les objectifs spécifiques seront atteints.

La vision commence avec l'élaboration d'une vision commune du futur et peut inclure des buts et des objectifs communs définis, et traduit ces derniers en politiques, en législation et en pratique. La vision peut être appliquée au niveau régional (inter pays), au niveau d'un cours d'eau partagé (bassin interne de fleuve), au niveau national ou au niveau local (sous bassin).

ENCADRE 7. VISION DE L'EAU- EXEMPLES

VISION DE L'EAU DE LA THAÏLANDE

- D'ici l'an 2025, la Thaïlande aura suffisamment d'eau de bonne qualité pour tous les utilisateurs grâce à une gestion efficace, un système organisationnel et légal qui assurerait une utilisation équitable et durable de ses ressources en eau avec une prise en compte appropriée de la qualité de vie et de la participation de toutes les parties prenantes.

VISION DE L'EAU DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

- D'ici 2025, les ressources en eau seront gérées efficacement et effectivement de façon durable du point de vue de l'environnement de sorte que chaque personne dans la région ait accès à l'eau potable saine pour les besoins de base, ait des installations d'évacuation sûre des excréta, la sécurité alimentaire, la pauvreté est réduite, la santé humaine est protégée, et également les biodiversités des systèmes terrestres et aquatiques protégées.

Qu'est-ce qu'une politique ?

La gamme des instruments de politique peut souvent être confuse.

- Les déclarations politiques des membres de l'exécutif sont informelles mais peuvent constituer un engagement sérieux pour un politicien.
- Les déclarations politiques formelles sont typiquement écrites et peuvent être des documents formels approuvés par le gouvernement.
- En pratique, ce qui se passe réellement, peut différer de ce qui précède et pourrait être *de fait* une politique.

Une raison principale de la politique est de bâtir l'engagement des parties prenantes. Par conséquent un document de politique écrit, officiellement ou officieusement adopté par le gouvernement, est une indication valable de l'engagement du gouvernement à la réforme du secteur de l'eau. Ceci est très important en considérant la complexité et la transversalité d'une question telle que l'eau où beaucoup d'intérêts différents doivent être considérés.

Pensez-vous qu'une vision de l'eau ou une politique de l'eau est nécessaire avant l'élaboration d'un Plan GIRE ?

Les politiques sont plus détaillées qu'une vision et si les concepts de la GIRE ne sont pas bien compris il peut ne pas être approprié de développer une politique de l'eau et ceci peut être une activité à entreprendre plus tard en tant qu'élément de la mise en œuvre du plan.

5.3. ÉTAPES DANS L'ÉLABORATION D'UNE VISION DE L'EAU.

Il y a 4 aspects à considérer :

- Examiner les politiques ou vision de l'eau existante pour une cohérence avec le développement durable.
- S'assurer une compréhension suffisante de la GIRE.
- Incorporation les points de vue des Parties prenantes.
- Réalisation de l'engagement politique pour la vision ou la politique.

Cependant veiller à ne pas investir des efforts disproportionnés dans le développement de la vision aux dépens de la planification.

5.3.1. Politiques et vision de l'eau existantes

La politique et la vision de l'eau (et la pratique) existantes doivent être examinées pour une cohérence avec les principes de gestion durable des ressources en eau. Si ceci s'avère être le cas alors le processus de planification GIRE peut continuer relativement sans interruption puisqu'il y a probablement déjà eu un processus de promotion des principes de la GIRE. Les étapes suivantes de la sensibilisation et de la réalisation de l'engagement et une consultation des parties prenantes, peuvent nécessiter un effort moins intensif que dans le cas où il faut partir d'un contexte moins développé.

L'absence de telles politiques ou visions ou le manquement à suivre de bout en bout la mise en oeuvre suggère la nécessité d'accroître l'engagement et la prise de conscience sur l'importance des questions de l'eau, particulièrement au niveau politique.

5.3.2. Assurer une compréhension de la GIRE.

La GIRE est une approche pour réaliser l'objectif de la gestion durable des ressources en eau. Comme identifié dans la session précédente, le renforcement des capacités pour éveiller les consciences et accroître la compréhension des moyens et des mesures pour réaliser la gestion et la mise en valeur durables des ressources en eau est une activité continue. Le développement des supports et des outils appropriés pour transmettre les messages aux groupes cibles est important et il faut des messages très différents pour solliciter l'engagement politique envers les principes que pour convaincre les parties prenantes.

5.3.3. Incorporation de points de vue des Parties prenantes.

L'importance de la participation des parties prenantes dans la formulation de la vision et des politiques nationales de l'eau a déjà été réitérée. La mesure appropriée de la consultation publique différera entre les pays selon les circonstances locales, y comprise la disponibilité des ressources.

Comme minimum, il serait normalement approprié de développer un projet de politique qui sera mis à la disposition des parties intéressées et affectées pour commentaires. En plus de ceci, des consultations formelles et informelles peuvent être organisées avec les parties intéressées et affectées en organisant des réunions publiques et des ateliers sur invitation ouverte ou fermée.

Dans certains pays, la consultation publique n'a été que pour la forme, avec peu d'attention accordée aux idées résultant des consultations. Dans ces exemples le document final est essentiellement le même que le projet initial. Dans d'autres cas, divers projets ont été produits et renvoyés pour des discussions approfondies, et la déclaration d'objectifs finale a incorporé les diverses contributions. L'approche adoptée par l'Afrique du Sud dans la formulation de sa Loi de l'Eau en 1997 contenait des dates annoncées à l'avance pour recueillir les contributions des parties prenantes et les itérations du document politique ont assuré une cohérence mais chronométrée du processus de consultation.

L'implication des parties prenantes est importante non seulement pour assurer un "meilleur" document final mais aussi parce qu'il assure un sens de la participation et l'appropriation des objectifs et des principes qui sont codifiés dans le document. La garantie d'une telle participation donne une assurance beaucoup plus grande que les choses fonctionneront facilement dans le reste des étapes menant au Plan GIRE et à sa mise en oeuvre. Les donateurs sont bien avertis de ceci, et sont bien plus favorables à appuyer les programmes et les projets du secteur de l'eau dans les pays où il y a un niveau élevé de participation des parties prenantes.

Exemple

Un atelier de commencement impliquant toutes les principales parties prenantes peut être organisé pour discuter et convenir les questions clés et pour établir le cadre du Plan GIRE.

La clef à ce stade consistera à ouvrir une discussion active et s'assurer que tous les participants ont l'occasion de s'exprimer librement sur les questions qui leur sont d'un intérêt particulier. Tenir des discussions sur les questions clés dans une série de groupes de travail secondaires amplifiera les chances de contributions actives faites par toutes les principales parties prenantes. Ces groupes de travail peuvent être conçus sur la base de l'éventuelle question clé, les secteurs tels que le cadre de planification stratégique.

Il est important pour chaque groupe de s'approprier pleinement les résultats et les recommandations. La nomination de participants habituellement âgés comme chefs de groupes de travail appartenant aux Groupes de Travail ou de Pilotage, peut être extrêmement efficace.

L'Atelier de Commencement représente la première opportunité pour toutes parties prenantes de se réunir pour être informées des objectifs du plan stratégique, discuter des questions clés et acquérir une plus profonde compréhension de la GIRE et des objectifs de la gestion améliorée de l'eau.

Un résultat de la réunion peut être les contributions à une vision de l'eau, un projet de vision ou des commentaires apportés au présent projet.

L'atelier de Commencement est décisif au succès de l'initiative globale car il constitue ce forum au cours duquel l'on peut assurer l'intérêt et la participation initiaux.

5.3.4. Réalisation de l'engagement politique à la vision ou la politique

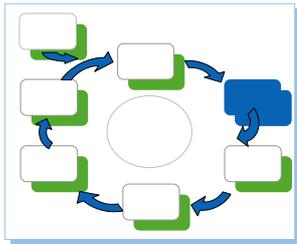
Ceci peut être pris comme premier test à l'acceptabilité probable d'un Plan GIRE. Quel intérêt y a-t-il au niveau politique pour la gestion durable des ressources en eau ? L'obtention de l'engagement dès le début de cette phase est nécessaire si l'espoir de voir l'engagement à adopter le Plan GIRE qui en résulte doit se réaliser.

Que feriez-vous pour faire adopter une vision de l'eau à un niveau politique ?

Des méthodes ont été décrites dans le module 4.

RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

- Visionnement
 - ECDPM, Outils de Facilitation (De : Développement Institutionnel, Apprendre en Faisant et en partageant). http://www.cap-net.org/FileSave/34_facilitation_tools.doc
- Comment conduire une session de séance de réflexion
 - <http://www.uiweb.com/issues/issue34.htm>

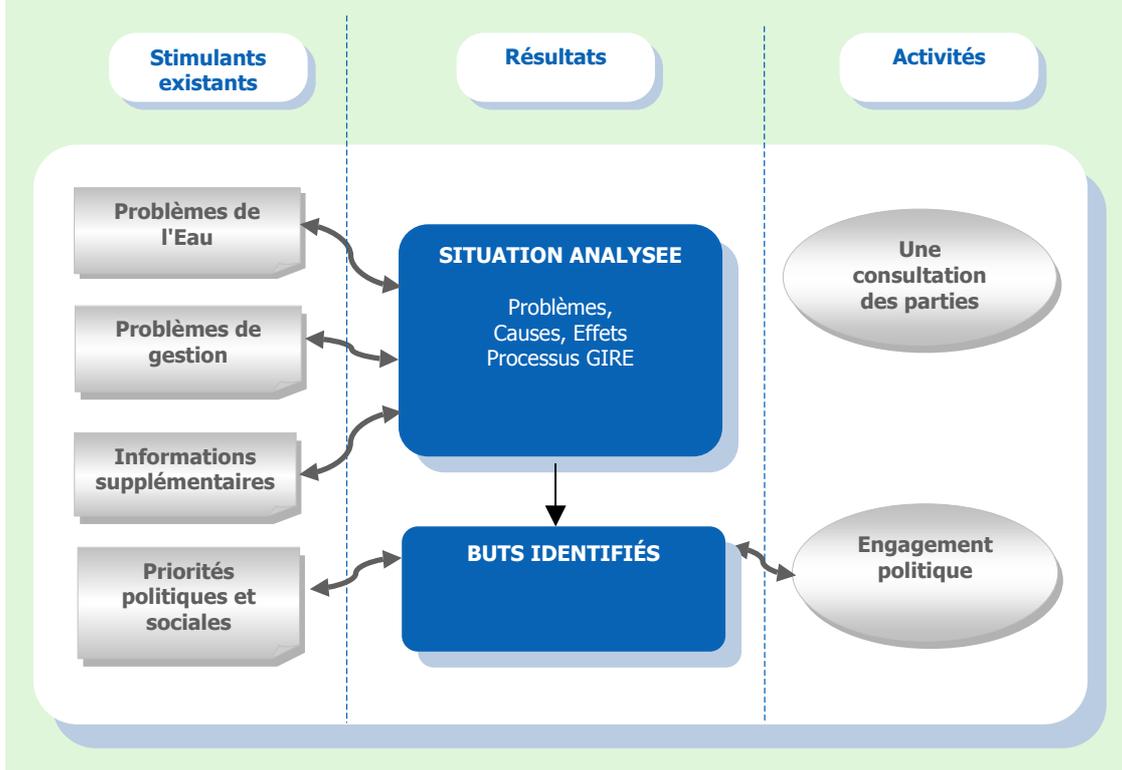


6. ANALYSE SITUATIONNELLE

6.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?

Les résultats de l'analyse situationnelle forment un rapport élaborant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la gestion améliorée des ressources en eau, les questions en suspens, les problèmes et des solutions. La hiérarchisation de ces problèmes, ces questions et ces solutions en termes de priorités sociales, économiques, environnementales et politiques constitue un aspect important du rapport. L'analyse est effectuée en ce qui concerne la réalisation de la gestion et de la mise en valeur durables des ressources en eau.

FIGURE 6. PHASE D'ANALYSE SITUATIONNELLE – STIMULANTS, RESULTATS ET ACTIVITES



6.2. CE QU'IL FAUT RÉALISER

Le but de cette Etape est d'aider à caractériser la situation actuelle et à utiliser les informations pour prévoir les futurs ajustements nécessaires à l'approche de la GIRE.

L'analyse situationnelle examine les principaux facteurs d'influence dans une situation donnée. Elle est particulièrement importante pour examiner la situation

d'abord à partir de la perspective de ceux qui sont directement affectés. La prise de conscience des problèmes et la motivation pour chercher des solutions sont une fonction de la condition éprouvée par les parties prenantes.

Pour des raisons relatives au Plan GIRE l'analyse situationnelle est évaluée par rapport aux principes de gestion durable et de ceux qui sont contenus dans l'approche GIRE. L'analyse et l'interprétation faites par rapport à ces buts et à la vision ou politique nationale de l'eau peuvent être focalisées et ciblées pour traiter les contraintes et les causes principales plutôt que les symptômes.

Le rapport devrait refléter en juste proportion les préoccupations et les impacts des systèmes actuels de gestion de l'eau sur les utilisateurs, le développement, l'environnement et la société dans l'ensemble. Le rapport devrait être largement partagé et cela signifie résumé comme il le faut. Le rapport devrait servir d'indicateur important de la transparence du processus et de l'engagement du gouvernement pour traiter la question de la gestion durable des ressources en eau. Le partage du rapport avec les principaux politiciens et autres membres du gouvernement aideront à maintenir l'engagement politique, entraîner leur soutien pour les solutions et l'action émergentes, et éveiller les consciences sur les implications de la mise en oeuvre du prochain plan.

6.3. ÉTAPES DANS L'ÉLABORATION DE L'ANALYSE SITUATIONNELLE

Approche.

Tandis qu'il y a insistance sur la participation des parties prenantes ceci ne devrait pas se faire au point d'ignorer les aspects et la qualité statistiques des données. Un défi à l'analyse situationnelle consiste à obtenir l'équilibre entre les tâches analytiques et les contributions des parties prenantes.

Il y a un rôle d'expertise spécialisée dans la conduite de l'analyse quand il faut des compétences hautement techniques, de grandes enquêtes sur les données de base à effectuer ou quand il faut particulièrement un point de vue indépendant.

Il y a plusieurs principes relatifs à la coordination de la collecte des connaissances :

- Des groupes de plusieurs parties prenantes devraient concevoir la collecte de l'information, le processus d'analyse et de recherche eux-mêmes, pour assurer **l'appropriation de** la stratégie et de ses résultats.
- Toutes les tâches 'd'analyse' sont mieux mises en oeuvre, en rassemblant, en appuyant les *centres existants* d'expertise technique, d'apprentissage et recherche.
- Puisque l'analyse est centrale au développement de la stratégie, elle devrait **être commandée, convenue et approuvée au niveau le plus élevé** (c'est à dire par les principaux ministères du gouvernement ou par le comité de pilotage de la planification). Ceci augmentera la chance que l'analyse soit bien focalisée et opportune par rapport à l'évolution et au chronogramme du plan, et qu'il soit mis en oeuvre.

- De la même manière, l'analyse a besoin **d'une bonne coordination**. Il est logique que l'Equipe de Gestion coordonne cette l'analyse mais elle ne devrait pas entreprendre toutes les analyses elle-même et, en effet, pas nécessairement une seule de celle-ci. Il faut impliquer plusieurs acteurs. Par leur participation active à la réflexion et à l'analyse, la stratégie aidera au renforcement des institutions de formation.

Objectifs

Les objectifs de l'analyse doivent être clairs. Le secteur de l'eau est grand et couvre un grand nombre de sujets. Cependant la prétention dans ces documents est qu'il y a une intention de traiter l'objectif de la gestion durable des ressources en eau, qui rétrécit déjà la portée de l'analyse.

Le but de l'analyse situationnelle est d'examiner le système de gestion des ressources en eau existant en termes de principes de la GIRE et l'objectif de la gestion et du développement durables. Les faiblesses, les problèmes et les questions identifiés peuvent provenir des secteurs suivants :

- La politique des ressources en eau
- La législation de l'eau (ressources)
- Les institutions de Gestion de l'Eau, et
- Les pratiques de gestion de l'eau (ressources).

Y a il une différence d'importance entre les données hydrologiques et les données sociologiques ?

Les causes des problèmes peuvent ne pas se situer dans un même secteur.

Une analyse de la situation actuelle de la gestion des ressources en eau dans le pays devrait de ce fait identifier les lacunes dans le cadre de gestion et permettre une hiérarchisation de l'action.

Collecte de données

L'information pour l'analyse situationnelle provient d'une diversité de sources.

Pour des raisons d'efficacité et de tangibilité, le processus de planification devra capitaliser et utiliser des connaissances et des expériences antérieures et des leçons apprises. Ces connaissances sont rarement aisément disponibles ou bien documentées. Il existe souvent sous une forme ad hoc entre les professionnels et les praticiens de même que parmi le personnel gouvernemental et le personnel non gouvernemental au sein des secteurs ressources en eau et des secteurs compétents. Le niveau politique détient des connaissances importantes sur les divers processus impliqués dans la réalisation de l'approbation globale des objectifs du plan et le rassemblement de l'appui à sa mise en oeuvre.

Les connaissances à compiler et à mettre à disposition comprennent les secteurs suivants :

- L'expérience de la GIRE au niveau du pays, où les éléments des cadres logiques GIRE pourraient avoir été réalisés en totalité ou en partie. Les lois nationales de l'eau, les organisations de gestion et les outils d'évaluation des ressources en

eau changent constamment dans beaucoup de pays à travers le monde et constituent des conditions importantes requises pour la GIRE

- L'expérience internationale de la GIRE, qui peut signifier tant les expériences recueillies dans plusieurs pays ou groupes de pays ou l'expérience où les eaux transfrontalières et les aspects régionaux dominent.
- L'expérience nationale passée et présente des processus de planification dans d'autres secteurs et en particulier ceux qui traversent plusieurs secteurs. Les exemples de tels processus sont le développement de stratégies de réduction de la pauvreté, les stratégies et les plans de développement durable, le développement des stratégies de conservation environnementale et des plans de gestion de bassin.
- L'expérience des secteurs transversaux du processus de planification GIRE comme la participation et le développement de partenariats, la participation des femmes dans la gestion des ressources en eau, le renforcement des capacités, l'habilitation et la prise de décision décentralisée.

Une évaluation de la situation actuelle de la GIRE, incorpore des outils transversaux tels que montrés dans l'Encadré 8.

L'analyse de la situation actuelle peut commencer par le passage en revue des objectifs et des indicateurs de développement national et l'examen du rôle des ressources en eau par rapport à la réalisation de ces objectifs. Le contexte social/culturel/ institutionnel et les politiques macro-économiques qui conditionnent les politiques et les pratiques en vigueur pour le développement, la gestion et l'utilisation des ressources en eau devront aussi être prises en compte.

6.4. ANALYSE SITUATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU

L'analyse situationnelle devra examiner la quantité et la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines de même que le potentiel d'utilisation des sources peu usuelles **émanant de l'aménagement**, de la réutilisation, du recyclage, de dessalement et de la gestion de la demande en eau. Elle devrait identifier les paramètres appropriés du cycle hydrologique, et évaluer les besoins en eau des différentes solutions de recharge de développement. L'analyse devrait indiquer exactement les questions majeures des ressources en eau et des conflits potentiels, leur sévérité et leurs implications sociales, de même que les risques et les dangers tels que les inondations et la sécheresse. Un sommaire des principaux domaines à couvrir est fourni dans l'Encadré 8. Pour les besoins de la planification GIRE on prendra soins de ne pas embrasser une approche trop technique mais plutôt à insister sur les systèmes de gestion et l'environnement favorable à une utilisation effective, efficace et durable.

La compréhension des écosystèmes terrestres et aquatiques est un élément essentiel à l'évaluation des ressources. Une évaluation saine des ressources en eau doit se baser sur de bonnes données socio-économiques et physiques. Cependant souvent si ces données ne sont pas disponibles et cela en soi est un indicateur de la faiblesse du système de gestion des ressources en eau.

Les aspects socio-économiques sont importants lorsque l'on examine les impacts du système actuel de gestion de l'eau sur les utilisateurs (environnement y compris) et la société

Quelle est la question de gestion des ressources en eau la plus importante pour votre situation ?

dans l'ensemble. L'évaluation des ressources en eau pour la GIRE place l'hydrologie dans le grand contexte des questions de développement économique et social telles que la croissance urbaine, les modèles d'utilisation foncière changeants, la pérennité environnementale et les questions transfrontalières.

L'approche ci-dessus est d'une importance centrale pour la coopération régionale dans la GIRE. L'unité appropriée d'analyse est le bassin dans son ensemble, indépendamment de savoir si elle traverse des frontières nationales. Les politiques et les stratégies nationales doivent s'engager particulièrement à poursuivre l'évaluation des ressources en eau sur cette base holistique, parce que les accords internationaux et la gestion des eaux internationales bénéficieront de manière significative d'une gestion des ressources en eau bien établie au niveau national.

Indicateurs

Il faudra peut être encore établir un ensemble cohérent d'indicateurs de gestion durable des ressources en eau. Une fois en place ils fourniraient une base précieuse à partir de laquelle évaluer le progrès et effectuer l'analyse situationnelle.

Quels sont les bons indicateurs de la gestion durable des ressources en eau ?

ENCADRE 8. PORTEE DE L'ANALYSE SITUATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU

- **Analyse institutionnelle et légale.** Évaluer les mandats des institutions, les lois et les politiques pour identifier les conflits, la conformité, le chevauchement et la cohérence avec la gestion durable des ressources en eau.
- **Évaluation hydrologique et hydrogéologique** examine l'ampleur des ressources en eaux de surface et en eaux souterraines disponibles, en prenant en compte le caractère saisonnier et les baisses à long terme dans l'approvisionnement.
- **L'évaluation de demande** examine les utilisations rivales de l'eau avec la base physique de la ressource et évalue la demande en 'eau (à des prix divers), de ce fait aidant également à déterminer les ressources financières disponibles sur les revenus issus de la gestion des ressources en eau dans différents scénarios de développement.
- **Les évaluations d'impacts sur l'environnement (EIE)** recueillent des données sur les implications sociales et environnementales des programmes et des projets de développement. EIE est un outil important pour l'intégration transversale en faisant participer les planificateurs de projet, les directeurs de l'eau, les décideurs et le public. On peut la voir comme une forme spéciale d'évaluation des ressources en eau.
- **L'évaluation sociale** examine comment les structures sociales et institutionnelles affectent l'utilisation et la gestion de l'eau, le degré d'accès équitable à l'eau comme selon le Genre et comment les projets spécifiques pourraient affecter la structure sociale.
- **L'évaluation du Risque ou de la vulnérabilité** analyse la probabilité des événements extrêmes, tels que l'évaluation des inondations ; les implications environnementales des programmes et des projets de développement; la gestion, ou comment un projet spécifique pourrait affecter les structures sociales ; et les sécheresses, et la vulnérabilité de la société face à celles-ci.
- **Évaluation de la gestion de la demande** évalue le potentiel pour économiser l'eau par une gestion de la conservation et de la demande en 'eau.
- **Evaluation des sources peu conventionnelles** examine le potentiel de récupération, de réutilisation, de recyclage et de dessalement de l'eau.

Définition des Objectifs Provisoires.

Le rapport d'analyse situationnelle devra présenter les questions et les problèmes et hiérarchiser ceux qui nécessitent le plus d'attention urgente. Les critères pour ceci devraient être élaborés, par exemple voir l'Encadré 9. Le rapport, bien que n'étant pas un document de planification, évoquera le types de solutions qui ont été identifiées dans les consultations et apportera une certaine analyse de ces derniers en termes d'acceptabilité pour les parties prenantes, de faisabilité et de stratégie. Le but est d'établir un processus de mouvement progressif vers des décisions de consensus sur la stratégie future pour les ressources en eau. L'analyse situationnelle ouvre la voie à des solutions éventuelles et leur permet d'être prises en compte avant le développement d'une stratégie et d'un Plan des ressources en eau. Lorsque le processus de développement de la stratégie a lieu les parties prenantes sont bien informées pour pouvoir répondre plus efficacement aux approches proposées.

L'articulation des objectifs prioritaires peut concentrer plus d'attention sur la situation future de la gestion et moins d'attention sur les moyens pour y arriver. De même offrir une perspective et une base initiales pour la discussion des objectifs prioritaires en avant du développement de la stratégie et du plan. La participation et le feedback au niveau politique est important en ce moment pour maintenir l'engagement politique pour le processus et pour s'assurer qu'ils embrassent l'analyse situationnelle et se rendent compte des solutions et des actions susceptibles d'émerger.

ENCADRE 9. CRITERES POUR HIERARCHISER LES PROBLEMES GIRE

- Est une barrière à la résolution des autres problèmes;
- A un impact sur un grand nombre de personnes;
- Est une importante question d'équité;
- Améliorera le développement et la réduction de la pauvreté;
- Améliorera de manière significative l'efficacité ;
- Aura un impact positif sur l'environnement;
- Améliorera la disponibilité de la ressource en eau.

6.5. PRÉOCCUPATION DES PARTIES PRENANTES

La participation des parties prenantes a été traitée dans un sens général au Module 3.

Les parties prenantes jouent un rôle important dans l'analyse situationnelle pouvant aller au delà des nombres et des statistiques aux vrais impacts du système de gestion de l'eau sur la société et le développement. L'objectif à les inclure à ce stade consiste à identifier, hiérarchiser et formuler les problèmes de manière claire et suivant une compréhension partagée. Il est important de se rendre compte que les points de vue et les intérêts des parties prenantes peuvent être en conflit. Des compétences en négociation et des techniques de résolution de conflit seront une compétence utile.

Pour l'identification des questions de préoccupations, l'approche suivante peut être employée;

Etape 1 : Faire une analyse de qui participe

Cette première Etape analyse les acteurs principaux de projet/programme, leurs intérêts et leurs objectifs et leurs corrélations. Elle vise à éclairer la réalité des

rapports sociaux et de pouvoir qui prévalent dans l'environnement institutionnel du projet/programme. Les acteurs principaux comprennent non seulement les gagnants mais également les perdants potentiels.

ENCADRE 10. PARTIES PRENANTES

PARTIES PRENANTES CENTRALES

- Les ministères du gouvernement et les institutions connexes impliquées dans la planification de la prise de décision politique et de développement national
- Les ministères du gouvernement et les institutions connexes impliquées les principaux secteurs connexes de l'eau, y compris l'approvisionnement en eau domestique et l'assainissement, l'irrigation, l'agriculture, l'énergie, la santé, l'industrie, le transport, la pêche et le tourisme
- Les services, les agences et les corps associés de l'eau (par exemple, les Commissions de Mise en Valeur de l'Eau)

LES PARTIES PRENANTES ESSENTIELLES À INTRODUIRE DANS LE PROCESSUS

- Les communautés locales et les organisations communautaires (maires et chefs religieux, par exemple)
- Le secteur privé, incluant mais non se limiter aux prestataires de services d'approvisionnement en eau et l'assainissement
- Les groupes d'intérêt sectoriels tels que les paysans et les pêcheurs
- Les groupements et les associations des femmes
- Les représentants des communautés indigènes
- Les organisations non gouvernementales
- Les représentants de médias
- Les institutions de recherches et de formation, y compris les Universités
- Les partenaires de facilitation (par exemple, dans les pays en développement — les bureaux nationaux des agences de l'ONU, les partenariats nationaux de l'eau du Global Water Partnership)

Etape 2. Analyse de problème

Les questions prioritaires en termes de problèmes considérables et urgents pour les ressources en eau à traiter sont identifiées par les parties prenantes et groupés sous forme d'arbre à problèmes avec les causes et les effets et une identification du problème noyau. Des points de vue et des demandes conflictuels vis-à-vis de la demande en ressources en eau vont inévitablement surgir.

Les questions peuvent être divisées en questions de moyens d'existence/ demande (par exemple, satisfaire l'augmentation et les demandes souvent contradictoires des différents secteurs économiques) et les questions d'impact de la ressource (par exemple, l'impact de la variabilité et des changements climatiques, impact des activités humaines et de la gestion foncière).

- **Questions de moyens d'existence/ demande**

Dans de nombreux pays les défis à relever comportent des questions telles que : la garantie de l'accès à l'eau potable saine et à l'assainissement de base en faveur des populations non desservies actuellement ; le défi de la croissance de la demande en eau et les évacuations des eaux usées en milieu urbain; la garantie de l'eau pour une production alimentaire accrue; la réduction de la vulnérabilité aux inondations et aux sécheresses (y compris les considérations de l'impact éventuel des changements de climat); la réduction des risques à la santé humaine et à la production face aux maladies et aux dangers; la satisfaction des demandes

accrues de l'agriculture irriguée, de l'industrie et des autres activités économiques; la protection de la base de la ressource et des écosystèmes essentiels; et la hiérarchisation de ces demandes souvent contradictoires. Offrir une égalité de chances aux hommes et aux femmes en faisant face à ces questions constitue un défi important.

▪ **Les questions relatives aux impacts de la ressource**

Les questions de survie/ demande ci-dessus, doivent être équilibrées sur la base d'une compréhension de la base de la ressource et des menaces qui touchent cette base de la ressource: l'impact des activités humaines et de la gestion foncière qui causent par exemple, le déboisement, l'érosion et l'envasement, la pollution et la détérioration de l'écosystème, la réduction des zones humides, la baisse des niveaux d'eaux souterraines et l'intrusion des eaux salées, l'impact des phénomènes naturels tels que la variabilité et le changement climatiques, la désertification, les inondations et la sécheresse.

La plupart de la gestion intégrée des ressources en eau consiste en une gestion des conflits. C'est finalement le rôle du Gouvernement que de trier les conflits potentiels à l'étape de la planification stratégique. Tandis que ces mesures réduiront le nombre de conflits qui émergeront aux étapes ultérieures de la mise en oeuvre, elles ne les élimineront pas. Ainsi, il faudra normalement installer un certain processus formel permanent pour la résolution de conflit.

Où voyez vous des conflits surgir entre les parties prenantes et comment vous les résoudre?

EXERCICE.

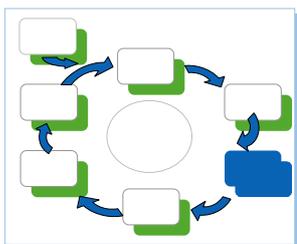
Dans un petit groupe rédiger une page de contenu d'un rapport d'analyse situationnelle sur l'état de la gestion des ressources en eau dans votre pays.

LEÇONS APPRISSES

1. C'est un défi que d'obtenir un engagement pour partager l'information et pour acquérir la participation. Les autres secteurs peuvent se sentir menacés et choisir de ne pas coopérer entièrement
2. Une évaluation de ressources en eau doit être souvent effectuée à plusieurs étapes de complexité croissante. Une évaluation rapide des ressources en eau peut aider à identifier et énumérer les questions les plus importantes et à identifier les secteurs prioritaires. Sur la base de cette première évaluation, des investigations plus détaillées peuvent être nécessaires.
3. Une base de connaissances faible est indicative d'une gestion insuffisante des ressources en eau.
4. La hiérarchisation des besoins de données basées sur les principales questions de l'eau et l'évaluation des risques et des dommages peut aider à développer un appui et des ressources politiques.
5. Quand les données requises pour l'évaluation des ressources en eau sont recueillies par un certain nombre d'organisations diverses, leurs systèmes doivent être compatibles en termes de normes, de garantie de la qualité, d'accès et de transfert électronique.
6. Les solutions de gestion de l'eau émergent souvent à côté des problèmes des parties prenantes directement affectées.

RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

- ❑ Évaluation des Ressources en Eau. WMO UNESCO. Manuel de révision des Capacités Nationales
 - <http://www.wmo.ch/web/homs/documents/english/handbook.pdf>
- ❑ Manuel d'Évaluation de la Bassin de Californie
 - http://cwam.ucdavis.edu/Manual_chapters.htm
- ❑ WB. Participation et Evaluation Sociale: Outils et Techniques.
 - http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/1996/04/01/000009265_3980624143608/Rendered/PDF/multi0page.pdf
- ❑ Statut de la Femme, Gouvernement du Canada. Analyse basée sur le Genre: Un Guide de Prise de Décision Politique
 - http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/gbaguide/index_e.html
- ❑ Le guide du praticien. Matrice d'Évaluation des Données et de l'Information.
 - http://www.methodfinder.net/pdfmethods/methodfinder/methodfinder_method67.pdf
- ❑ Intégration du Genre dans la GIRE. Module 5. Intégration du Genre dans les Organisations et les Processus Politiques – Une Formation des Formateurs. GWA
 - Vous pouvez commander ce matériel au info@cap-net.org. Il est gratuit.
- ❑ Le guide du praticien. Arbre de problème.
 - http://www.methodfinder.net/pdfmethods/methodfinder/methodfinder_method1.pdf

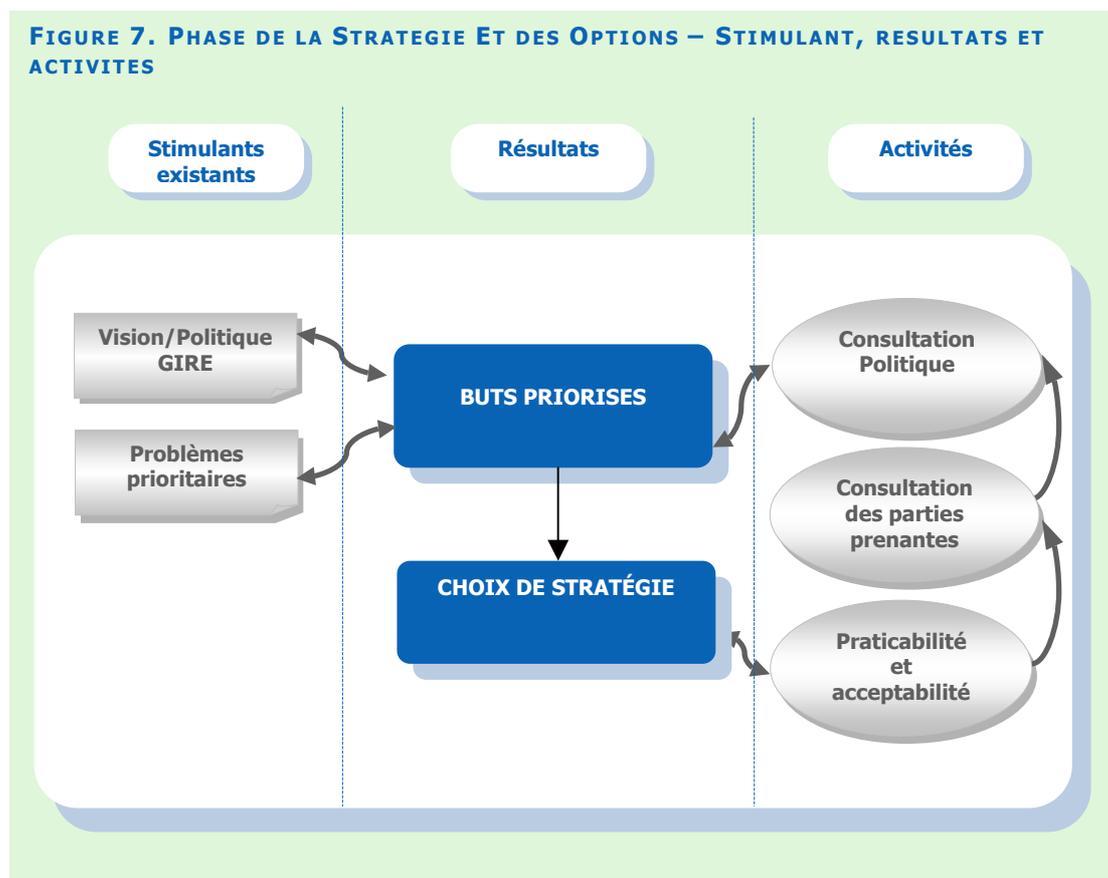


7. OPTIONS ET STRATEGIE DE GESTION DE L'EAU IDENTIFIEES

7.1. QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?

Les résultats de cette étape dans le cycle de planification portent sur une stratégie de gestion des ressources en eau avec des objectifs clairs. La stratégie devrait dépasser les actions requises pour résoudre les problèmes courants ou pour atteindre des objectifs à court terme et pour établir un cadre à long terme clair pour réaliser la gestion et la mise en valeur durables des ressources en eau. Le Plan GIRE sera alors utilisé pour rendre opérationnel cette stratégie d'une période de planification à l'autre.

FIGURE 7. PHASE DE LA STRATEGIE ET DES OPTIONS – STIMULANT, RESULTATS ET ACTIVITES



7.2. OU COMMENCER.

En reconnaissant que la gestion intégrée des ressources en eau offre des principes pour une gestion durable des ressources en eau, il se pose la question de savoir comment décider quelles mesures mettre en place. Qu'est-ce qui devrait être changé dans la manière dont

Quelle est la différence entre une stratégie et un plan ?

nous gérons l'eau et quelles sont les implications des changements proposés ? Ce ne sont pas des questions faciles à répondre et il faudra en fait plusieurs années avant que des réformes complètes de l'eau ne puissent se mettre en œuvre et fonctionnent efficacement.

Dans la théorie, une approche complète qui cherche à optimiser la contribution de l'eau au développement durable d'un bout à l'autre devrait avoir un plus grand impact. Dans la pratique, le commencement par des questions concrètes peut donner de meilleurs résultats. Étant trop ambitieux au départ — en ignorant les problèmes politiques, sociaux et de capacité qui doivent être résolus pour une mise en œuvre efficace — peut avoir comme conséquence une stratégie belle sur papier mais qui ne se traduit pas en actions faisables. L'expérience suggère que les principales réformes initiales ne sont pas essentielles au catalyseur du changement — les premières étapes qui peuvent être facilement mises en œuvre sont suffisantes souvent pour commencer le processus vers une mise en valeur et une gestion plus durables de l'eau.

Indépendamment de l'approche initiale les stratégies ne devraient viser rien d'autre que l'institutionnalisation des changements qui favoriseront une prise de décision plus stratégique et plus coordonnée de manière permanente. Pour cette raison les aspects à prendre en compte ne sont pas seulement 'que faut-il changer' mais aussi 'quand faut-il que ces changements se produisent. Plutôt que d'essayer de tout effectuer immédiatement les actions devront être mises en phase sur plusieurs années.

Ce module traitera

- la portée des décisions de stratégie
- le cadre de prise des décisions de stratégie, et
- les domaines de changement GIRE.

7.3. LA PORTÉE DES DÉCISIONS DE STRATÉGIE.

Les objectifs conduisent le choix de la stratégie. À côté des questions et des problèmes identifiés dans l'analyse situationnelle, des solutions sont proposées. Il pourrait y avoir des degrés de consensus divers autour de ces solutions proposées mais elles reflètent les souhaits des parties prenantes consultées. Ces propositions doivent être avancées à une Etape où les objectifs derrière le Plan GIRE sont clairement articulés et convenus.

Une politique (ou une vision) est souvent le point de départ d'une déclaration d'objectifs. La différence essentielle en traduisant la politique en stratégie est qu'une stratégie est celle qui cherche à réaliser certains objectifs grâce à des investissements spécifiques. Dans une stratégie les ressources et les options d'investissement disponibles pour atteindre les objectifs doivent être évaluées et un programme conçu pour que ces ressources soient dépensées de façon équitable mais en même temps efficace économiquement parlant. Les parties prenantes peuvent avoir des points de vue beaucoup plus forts qu'elles ne voudraient exprimer dans les décisions de compromis qui devront se faire dans la conception d'une stratégie, pourtant il est beaucoup plus rare **que des** consultations approfondies des parties prenantes aient lieu pour des stratégies que pour des politiques et une législation.

Les objectifs stratégiques décrivent comment la vision pourrait être réalisée. Chaque objectif devrait couvrir une question donnée (problème ou opportunité), traiter les principaux changements requis pour faire la transition vers le développement durable, soient exprimés de manière assez élargie pour comprendre tous les aspects de la question et assurer le 'rachat d'offre' par toutes les parties prenantes appropriées, mais également assez spécifiques pour permettre aux cibles mesurables d'être définies. La stratégie devrait couvrir les objectifs suffisants pour prendre en considération les principales préoccupations économiques, sociales et environnementales de la gestion durable des ressources en eau, mais assez peu réalisables et compréhensibles.

Les principaux objectifs de la GIRE peuvent être tirés des principaux secteurs suivants :

- Dans un contexte international *les ressources en eau seront gérées en observant les accords et les conventions internationaux, les valeurs globales et les relations de bon voisinage qui nécessitent un partage équitable de l'eau et des avantages des cours d'eau transfrontaliers*
- Dans un contexte national *les ressources en eau seront gérées pour appuyer la réalisation des objectifs de développement national tels que la réduction de la pauvreté, les objectifs du millénaire pour le développement et les objectifs sectoriels de développement dans la production alimentaire, la production énergétique, l'industrie et l'environnement*
- Dans un contexte de besoins humains et des écosystèmes *les ressources en eau seront gérées de telle manière qu'ils soient accessibles à tous, répondent aux besoins humains de base et aux besoins aquatiques des écosystèmes. Les besoins humains et les besoins de l'environnement prendront de la priorité pendant l'attribution des ressources en eau*
- Dans un contexte de Principes de gestion les Principes les plus significatifs comprennent la *décentralisation des responsabilités au niveau inférieur le plus approprié, la gestion et la prise de décision participatives y compris l'intégration du Genre, la gouvernance coopérative (trans sectorielles et à travers les agences) et la gestion dans les unités hydrologiques (bassins)*
- Dans un contexte de longévité financière la gestion des ressources en eau profitera *du plein recouvrement des coûts dans le système de gestion et que les utilisateurs et les pollueurs payent les services. Les droits et les tarifs, les subventions, les incitations et les démotivations sont essentiels.*

Certains objectifs peuvent être acceptés de commun accord comme priorités (voir ci-dessous) et être mis en œuvre suivant un chronogramme court. Les autres objectifs, qui ne sont pas des priorités actuelles, ne peuvent entrer en vigueur seulement que quand un progrès a été accompli avec les priorités, ou si les circonstances changent et qu'elles sont devenues une plus grande priorité.

Les Cibles de chaque objectif seront accompagnées d'une description des activités de réalisations ou de seuils spécifiques et mesurables à atteindre à une date donnée. Celles-ci forment le noyau de tout plan d'action et servent à focaliser les ressources et à guider le choix des options pour l'action. Puisqu'elles impliquent des actions et un changement de comportement concrets par les parties prenantes spécifiques, ces cibles devraient être le fruit de la négociation.

L'atteinte de ces objectifs exigera souvent une réforme légale et institutionnelle soutenue par des compétences et des instruments de gestion spécifiques. Définir les objectifs de ce processus de réforme et trouver, puis hiérarchiser les instruments et les compétences de gestion forment une partie importante du processus pour faire avancer la GIRE.

Les Rôles institutionnels comprennent les rôles, les partenariats et les systèmes requis pour la mise en oeuvre de la stratégie. Ceci peut inclure des liens entre le Plan GIRE et les autres plans stratégiques et entre les plans à différents niveaux spatiaux : national, sous national, local, ou pour les différents secteurs ou régions géographiques. Il identifierait quelles institutions seront responsables de quelles parties du plan d'action stratégique, leurs degrés de liberté et où elles ont obligation de reporter à d'autres parties prenantes ou coordonnateurs de stratégie. Cela pourrait également signaler une rationalisation pour l'amélioration des institutions (particulièrement où les responsabilités se superposent ou sont en conflit) ou même proposer l'établissement de nouvelles institutions selon les besoins.

Une fois qu'un pays ait déterminé où il veut aller —en termes d'objectifs, de buts et de priorités —la prochaine Etape est de réaliser la façon d'y arriver en même temps que les domaines de changement spécifiques GIRE. Un exemple de contenu de la stratégie de gestion des ressources en eau vous est offert en Annexe.

Donner un exemple d'objectif important pour la gestion des ressources en eau dans votre pays.

Le plan d'action est élaboré à partir des résultats de la stratégie et est présenté dans le prochain module bien qu'il y ait un lien inséparable qui renvoie le plan à la stratégie alors que davantage d'évaluations et d'ajustements se produisent.

7.4. LE CADRE POUR LA PRISE DE DÉCISIONS STRATÉGIQUES.

La compréhension des problèmes qui affectent la gestion des ressources en eau est une première étape fondamentale vers la gestion et la mise en valeur durables des ressources en eau.

Les décisions de stratégie doivent être testées et adoptées en tenant compte :

- Des points de vue des parties prenantes, y compris les politiciens;
- De la praticabilité de la stratégie, y compris les risques ;
- Des compromis et autres facteurs;
- Et du coût.

Ceci exigera une révision de la stratégie proposée pour l'acceptation des intérêts politiques, des parties prenantes et en termes de praticabilité financière et technique. Alors que le processus se déplace vers l'étape réelle de planification détaillée, ce processus cyclique est répété jusqu'à ce que les activités, la programmation et les ressources soient faisables et susceptibles d'être acceptables par les parties prenantes.

7.4.1. Considérations importantes

Traiter les compromis est un aspect inévitable d'un Plan GIRE. Il y a toujours des gagnants et des perdants et traiter de ces derniers de manière participative et transparente est difficile mais nécessaire. Les compromis les plus évidents se passent entre les différents utilisateurs de l'eau avec une certaine perte d'eau (perte d'avantages économiques) et les autres gagnant (accès aux services de base). Les intérêts du secteur privé et les intérêts du secteur de l'eau peuvent fortement s'opposer. D'autres compromis peuvent se passer entre les générations (l'utilisation du moment peut être une perte pour les générations futures) ou entre des objectifs apparemment différents de développement économique contre la protection de l'environnement.

Traiter du monde réel. Souvent les plans sont faits avec des objectifs idéalistes et ils n'identifient pas la réalité des facteurs ou des contraintes décisivement importants. Les plans sont souvent naïfs politiquement et n'identifient pas le rôle central que les décisions politiques prennent sur les questions de développement. Les réalités des ressources financières et autres ne sont pas souvent traitées et des systèmes subtils de valeur favorisent les avis de certaines parties prenantes contre d'autres.

L'utilisation de systèmes de valeur admis est décisive à l'acceptabilité du plan et à la probabilité de sa mise en oeuvre. Par exemple si une stratégie ne reflète pas les valeurs locales elle est peu probable d'être 'appropriée' ou mise en oeuvre même si son approche semble logique. Ceci peut se rencontrer dans les domaines sensibles tels que le paiement de l'eau ou les rôles Genre où il faudra une attention particulière si on s'attend à ce que le système de valeur change.

La nature transfrontalière de l'eau exige que les pays partagent un système de valeur pour que les accords soient réussis. Des systèmes de valeur globalement admis tels que l'acceptation des principes de la GIRE, les droits de l'homme, et l'équité peuvent aider à conduire le consensus international mais peuvent ne pas toujours être entièrement approuvés à un niveau national.

*Dans votre pays
quel groupe sera le
plus résistant aux
changements dans
la gestion de l'eau
et pourquoi ?*

7.4.2. Dispositions procédurales

Comment devons nous le faire ?

Comment arrivons nous aux principales décisions qui peuvent déterminer le but et l'approche globaux d'un Plan GIRE ?

Si elle doit être efficace, la stratégie doit avoir un large appui du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Ceci doit être établi et maintenu dès le début du processus de planification. Ceci implique que les parties prenantes de la société civile, du secteur privé de même que du gouvernement, soient impliquées à toutes les étapes du processus d'élaboration et de mise en oeuvre de la stratégie et de la prise des décisions relatives à l'échelle, au processus et aux résultats. Dans beaucoup de pays il y a un manque réel d'appropriation du processus de planification par une ou plusieurs

parties principales. La raison première à cela en est le manque de participation équilibrée et le contrôle excessif par le gouvernement ou l'influence des agences externes.

Les activités devraient inclure une analyse complète des dispositions de gestion qui prévalent pour les ressources en eau (y compris les aspects relatifs aux principaux utilisateurs de l'eau qui ont un impact sur les ressources en eau) par rapport à l'objectif de la gestion durable et les principes et l'expérience de la GIRE.

Examiner la manière dont le secteur de l'eau peut être adapté et la nécessité en cela. Quelles sont les options et quels en sont les coûts. Qu'est-ce qui serait socialement, politiquement, économiquement et environne mentalement acceptable ? Prendre les décisions relatives aux options appropriées et se préparer à défendre celles-ci avec justification.

Processus de consultation multi partenariale

Les ateliers sont inévitablement importants pour expliquer la base, la chronologie, et les principales décisions. Les dangers sont qu'ils puissent être utilisés pour 'avaliser' des décisions prises ailleurs ou que des décisions ne puissent pas être prises du tout en essayant de faire un consensus.

Processus de consensus partiel

Le consensus signifie un accord. Une solution que tous peuvent accepter mais qui peut ne pas être le meilleur choix pour représenter les différents intérêts des parties prenantes. Là où il y a des compromis à faire, des gagnants et des perdants, même le consensus peut être difficile à réaliser. En conclusion, il ne faut pas perdre de vue le rôle critique que les politiciens jouent. Il est important que les décideurs, qui portent la responsabilité finale des décisions et des impacts, soient entièrement impliqués et consultés à toutes les étapes et dans tous les événements si la stratégie doit être adoptée et mise en oeuvre.

Coordination et uniformité entre les stratégies

Il peut être trop optimiste de vouloir réaliser à la fois la coordination et l'uniformité entre les diverses politiques et stratégies au niveau national. Cependant, l'articulation d'une stratégie claire de l'eau peut aider d'autres politiques et d'autres programmes à adopter des objectifs de l'eau, cohérents par rapport à la gestion durable des ressources en eau. Une simple diffusion passive du Plan GIRE ne suffira pas à réaliser ceci mais devra être suivie d'un engagement actif à travers les institutions du gouvernement pour la

ENCADRE 11. PRINCIPES QUI AIDENT A LA SELECTION DE LA STRATEGIE

- **Maximiser l'utilisation de la capacité existante.** Dans la mesure du possible, se servir de la capacité dans les institutions existantes que de chercher à établir de nouvelles institutions.
- **Créer des mécanismes de coordination.** Il peut être approprié de créer une "unité de coordination" (ou un mécanisme approprié différent) qui coordonne la participation des parties prenantes et des ministères dans le choix et la planification de stratégie.
- **Gestion des connaissances.** Une bonne coordination devrait faciliter et maximiser l'apprentissage à travers et entre institutions, programmes et plans (tels que les stratégies de réduction de la pauvreté, les programmes d'eau et d'assainissement les programmes environnementaux) et permet par conséquent une utilisation plus efficace des ressources.

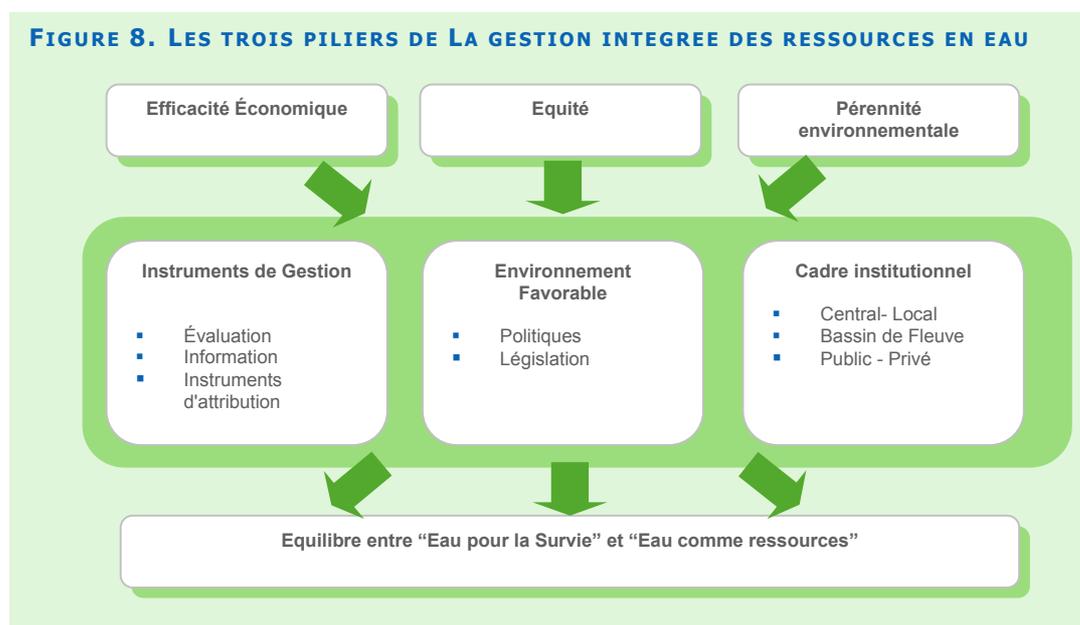
coordination de la planification.

7.5. LES DOMAINES DE CHANGEMENT DE LA GIRE

Adopter une approche plus durable et plus intégrée à la gestion et à la mise en valeur de l'eau nécessite un changement dans de nombreux domaines et à plusieurs niveaux. Et tandis que ceci peut être une proposition intimidante, il est important de se rappeler qu'un changement progressif produira des résultats plus durables qu'une tentative pour réviser entièrement le système d'un seul coup. En commençant le processus du changement, il faut prendre en compte :

- Quels changements **doivent** se produire pour atteindre les objectifs convenus ?
- Où est-ce que le changement est possible étant donné la situation économique sociale, politique, et actuelle ?
- Quel est l'ordre logique pour le changement ? Quels changements doivent se produire pour rendre les autres changements possibles ?

En envisageant comment l'eau devrait être gérée à l'avenir, les diverses options de changement disponibles pour les planificateurs, il faudra prendre en compte trois aspects. Ce sont les trois piliers de l'Environnement Favorable; le Cadre Institutionnel et les Instruments de Gestion (Fig. 8). Les domaines de changement ont été identifiés dans le Toolbox du GWP et sont énumérés dans l'Encadré 12.



7.5.1. L'environnement favorable

Ceci comprend la politique, la législation, et les systèmes de financement. Les processus législatifs prennent beaucoup de temps, fréquemment plusieurs années et les changements demandent beaucoup de temps. La législation traîne souvent derrière en termes de réponse aux changements dynamiques dans l'état des ressources en eau et la société. Typiquement les lois et les réglementations associées qui ont des impacts sur les ressources en eau se trouvent à plusieurs niveaux différents et les lois

ENCADRE 12. LES TREIZE PRINCIPAUX DOMAINES DE CHANGEMENT DE LA GIRE

L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE

1. Politiques – fixation des objectifs pour l'utilisation, la protection et la conservation de l'eau.
2. Cadre législatif – les règles à appliquer pour réaliser les politiques et les objectifs.
3. Structures de financement et d'incitation – allocation des ressources financières pour satisfaire les besoins de l'eau.

RÔLES INSTITUTIONNELS

4. Créer un cadre organisationnel – formes et fonctions.
5. renforcement des capacités institutionnelles – développement des ressources humaines.

INSTRUMENTS DE GESTION

6. Évaluation des ressources en eau – compréhension des ressources et des besoins.
7. Plans pour la GIRE – combinaison des options de développement, de l'utilisation des ressources et de l'interaction humaine.
8. Gestion de la demande – utiliser l'eau plus efficacement.
9. Instruments de changement social – encourager une société civile orientée vers l'eau.
10. Résolution de conflit – gestion de conflits, assurer un partage de l'eau.
11. Instruments de normalisation – allocation et limites d'utilisation de l'eau.
12. Instruments économiques – utilisation de la valeur et des prix pour une efficacité et une équité.
13. Gestion et échange de l'information – amélioration des connaissances pour une meilleure gestion de l'eau.

coutumières rendent la situation complexe. Les lois et les réglementations environnementales, les réglementations sur la décharge des eaux d'égout, les lois et les réglementations de l'approvisionnement en eau et les réglementations des ouvrages hydrauliques sont souvent non coordonnées et préparées par différentes agences à des points très différents dans le temps. L'objectif global d'un processus de réforme légale est de s'assurer que les principaux objectifs politiques peuvent être poursuivis avec un appui juridique et qu'il y ait une cohérence dans les lois et les réglementations à travers tous les secteurs qui ont un impact sur les ressources en eau. Les objectifs principaux pour un environnement favorable comprennent :

- L'établissement du gouvernement comme "propriétaire" de toutes les ressources en eau et un ministère choisi comme autorité et autorité régulatrice de la gestion des ressources en eau
- La reconnaissance des conventions et des accords internationaux y compris la convention et les protocoles transfrontaliers par exemple les protocoles de zones humides des cours d'eau partagés
- La définition de mécanismes efficaces d'allocation de l'eau y compris l'appui à la décision de hiérarchisation; par exemple l'utilisation domestique et les écoulements environnementaux comme première priorité
- La définition de mécanismes pour la gestion de la pollution en harmonie avec les lois et les réglementations environnementales, par exemple la classification des corps d'eau, les normes de décharge et les normes de suivi
- l'offre d'une base juridique pour la réforme institutionnelle, par exemple la gestion par bassin, les comités des ressources en eau, gouvernement comme facilitateur et non comme fournisseur
- Les conditions de régulation en cas de : pénurie d'eau, inondation et pollution, situations d'urgence

Lesquels de ces objectifs auront le plus de difficultés à recueillir un accord dans votre pays ?

- Faire le nécessaire pour le recouvrement des coûts, les charges, les incitations et le financement des ouvrages pour aider la pérennisation
- La définition de dispositions à appliquer et des sanctions en cas de non conformité

7.5.2. Rôles institutionnels

Les institutions et les agences du gouvernement, les autorités locales, le secteur privé, les organisations de la société civile et les associations constituent tous un cadre institutionnel qui devrait être adapté de manière idéale vers la mise en oeuvre de la politique et des dispositions légales. Capitaliser les institutions de gestion de l'eau existantes ou en former de nouvelles, le défi consistera à les rendre efficaces et ceci nécessite un renforcement des capacités. L'éveil des consciences, la participation et les consultations devront servir à améliorer les qualifications et la compréhension des décideurs, des directeurs et des professionnels de l'eau dans tous les secteurs. Les objectifs principaux du cadre institutionnel sont :

- la séparation des fonctions de gestion des ressources en eau des fonctions de prestations de service (irrigation, génération d'hydro-électricité, approvisionnement en eau et système d'égouts) et la consolidation du gouvernement en tant que propriétaire des ressources en eau – Régulateur plutôt que prestataire de services. Ceci évitera les conflits d'intérêt et encouragera l'autonomie commerciale
- gérer les ressources en eau de surface dans les limites d'un bassin, et non dans les limites administratives, la décentralisation des fonctions de régulation normalisation et de services au niveau inférieur le plus approprié et la promotion de l'implication des parties prenantes et de la participation publique à la décision de planification et de gestion
- Assurer l'équilibre entre l'ampleur et la complexité des fonctions de régulation et les compétences et les ressources humaines requises pour les traiter. Un programme continu de renforcement des capacités est nécessaire au développement et au maintien des compétences appropriées
- La facilitation, la réglementation et l'encouragement des contributions potentielles du secteur privé dans le financement et la prestation des services (l'irrigation, la génération d'hydro-électricité, l'approvisionnement en eau et le système d'égouts)

Comment les principaux utilisateurs de l'eau tels que l'irrigation et l'hydro-électricité devront-ils être amenés dans le cadre institutionnel de prise de décisions de gestion de l'eau ?

7.5.3. Instruments de gestion

Les politiques et la législation fixent le "règles du jeu", les rôles institutionnels définissent qui sont les "acteurs" et ce qu'ils devraient faire, tandis que les instruments de gestion sont les "compétences et les qualifications des acteurs" requises pour jouer le jeu. Les questions des ressources en eau dans un pays particulier décident quels instruments de gestion sont les plus significatifs et où il faudra concentrer les efforts. Les questions telles que les risques d'inondation, la pénurie d'eau,

Nous avons déjà beaucoup d'instruments de gestion qui ne fonctionnent pas – pourquoi en sera-t-il différemment cette fois?

la pollution, l'épuisement des eaux souterraines, les conflits amont/ aval, l'érosion et la sédimentation exigent toutes leur combinaison spéciale d'outils de gestion pour être efficacement traitées. Les principaux objectifs dans les instruments de gestion sont :

- Établir un service hydrogéologique et hydraulique taillé sur mesure pour l'état des ressources en eau et les questions principales des ressources en eau
- Etablir une base des connaissances pour les ressources en eau sur la base du suivi et des évaluations des ressources en eau, complétée par la modélisation au besoin et rendre les résultats appropriés disponibles dans le cadre de la sensibilisation publique
- Établir un mécanisme d'allocation de l'eau, un système d'extraction des eaux de surface, des eaux souterraines et de décharge des eaux usées et bases de données associées
- Etablir des capacités politiques et de planification et développer les compétences dans l'évaluation des risques, les évaluations environnementales, sociales et économiques
- Etablir des compétences dans la gestion de la demande et l'utilisation des prix et de la valeur pour une efficacité dans l'utilisation et l'équité dans l'accès
- Établir le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités taillés sur mesure pour les questions institutionnelles et les ressources en eau

ENCADRE 13. DES QUESTIONS TRANSVERSALES RELATIVES A NOTRE STRATEGIE — UNE AUTOEVALUATION

PAR RAPPORT À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ:

Notre stratégie nous aidera-t-elle à:

- Accroître l'accès à l'eau à des fins de production —par exemple par la mise en valeur des eaux souterraines, de petites technologies accessibles, et les systèmes d'approvisionnement à multiples utilisations?
- répondre aux besoins en eau des personnes pauvres?
- développer les services les plus appropriés étant donné les besoins des utilisateurs, leur solvabilité, et leur capacité à gérer et à maintenir l'infrastructure?
- Traiter les besoins en eau des populations pour leur affermage, le bétail, la pêche, et les industries familiales?

PAR RAPPORT AU TRAITEMENT DE LA PENURIE D'EAU ET DE LA COMPETITION POUR L'EAU

Notre stratégie nous permettra-t-elle:

- D'allouer l'eau stratégiquement ?
- D'améliorer l'efficacité de l'eau et promouvoir la gestion de la demande latérale?
- D'encourager la mise en valeur de ressources en eau non conventionnelles?

PAR RAPPORT À L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES FEMMES

La stratégie accorde-t-elle une attention accrue à:

- L'accès à l'eau de bonne qualité et à proximité pour la boisson et les besoins domestiques?
- Aux activités génératrices de revenu des femmes requérant l'eau?
- Aux droits de l'eau pour les femmes?
- Ancrer les questions des femmes stratégiquement dans les programmes et institutions connexes à l'eau?
- faire participer les femmes au dialogue sur l'eau et s'assurer que leurs points de vue et leurs besoins sont entendus?

PAR RAPPORT À LA PROTECTION DES ECOSYSTEMES

Notre stratégie traite-t-elle de:

- l'allocation de l'eau pour les écoulements environnementaux?
- La gestion de l'eau pour satisfaire la synchronisation de l'eau et les besoins de qualité des écosystèmes, aussi bien que la quantité?
- comment évaluer les biens et les services fournis par les écosystèmes?
- lutte contre la pollution de l'eau?
- L'impact de la gestion des eaux douces sur les environnements côtiers et marins ?
- • l'utilisation durable des eaux souterraines?

PAR RAPPORT À LA SANTE HUMAINE

Notre stratégie supporte-t-elle activement:

- Une meilleure mise en valeur et une meilleure gestion de l'eau pour réduire les maladies hydriques telles que la malaria, la schistosomiase, et les maladies diarrhéiques
- amélioration de l'assainissement dans les zones urbaines et rurales?
- Une distribution durable de l'eau et des services d'assainissement en faveur des populations les plus pauvres?

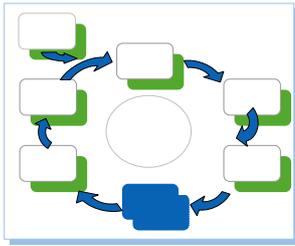
PAR RAPPORT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Notre stratégie:

- alloue-t-elle l'eau entre les secteurs de manière qui encourage le développement économique, tout en prenant également en compte la réduction de la pauvreté et les objectifs de pérennisation environnementale?
- Crée-t-elle un environnement macro-économique favorisant la bonne gestion de l'eau?

RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

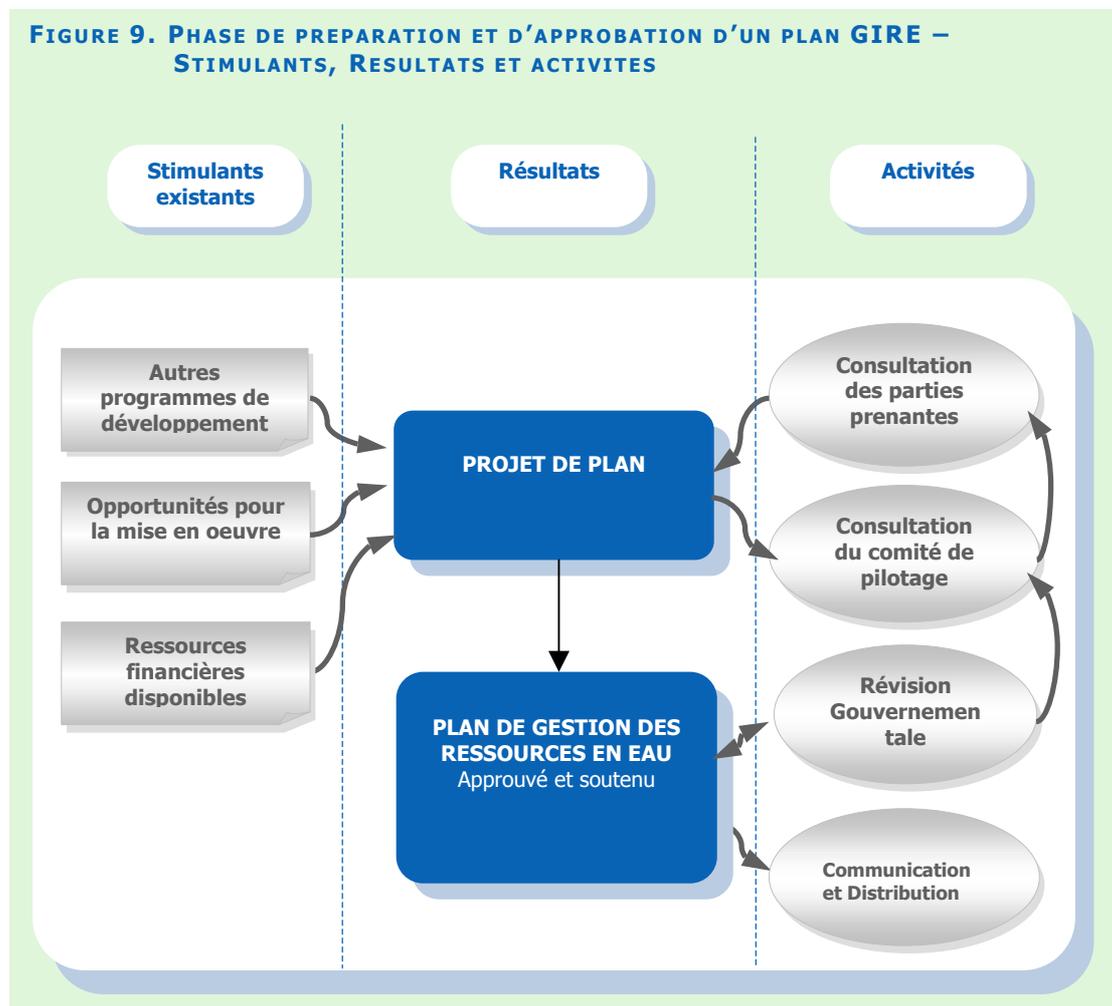
- ❑ Toolbox GWP
 - <http://gwpforum.netmasters05.netmasters.nl/en/>
- ❑ Outils de gestion GIRE
 - <http://www.cap-net.org/showhtml.php?filename=imi>
- ❑ Outil de Formation GIRE
 - http://www.cap-net.org/showhtml.php?filename=tm_tm1
- ❑ Metaplan. Stratégies de Visualisation pour une Résolution de Problèmes, Analyse et Planification de Projet en l'Equipe.
 - <http://www.techcomm-online.org/issues/v45n4/full/0296.html#METHODS>
- ❑ Analyse d'Arbre de Décision – Choix entre les Options par la Projection des Résultats Probables
 - <http://www.mindtools.com/dectree.html>
- ❑ Analyse du champ de force
 - <http://www.acig.com.au/library/forcefield.PDF>
- ❑ Six Chapeaux de Réflexion – Examiner une Décision de tous les Points de Vue
 - http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm



8. PLAN GIRE PREPARE ET APPROUVE

8.1. QUEL EST LE RESULTAT ATTENDU ?

Suite à la stratégie d'accord sur la gestion des ressources la prochaine étape consistera à rendre opérationnelle ceci sous forme de plan qui décrit ce qu'il y a à faire, par qui, quand et en utilisant quelles ressources. La production d'un plan pratique, acceptable et pertinent est le résultat attendu de cette Etape dans le cycle de planification.



8.2. QUATRE QUESTIONS

Lorsqu'il s'agira de rédiger réellement le plan il y aura quatre questions à se poser par rapport :

- Au contenu du plan;
- A la participation publique et politique ;

- Au chronogramme pour l'exécution du plan, et
- A la rédaction du plan (Qui rédige le plan ?)

8.2.1. Quel est le contenu du plan ?

Il y a une diversité de questions qu'un Plan GIRE pourrait adresser. Ces questions différeront d'un pays à l'autre selon la situation de l'eau et la gestion de l'eau est particulière à un pays et devrait être faite suivant une stratégie et des objectifs de long terme. Un plan ne peut que traiter des actions de court terme ou ne pourrait non plus fournir des activités indicatives pour le moyen terme (par exemple l'Encadré 14).

Comment vous vous assureriez que le plan est réaliste?

Au minimum un Plan GIRE devrait traiter les points suivants :

- La description de l'approche de la gestion de l'eau qui doit être remplacée par le Plan GIRE. D'où est-elle venue, depuis combien de temps est-elle en place, quels instruments juridiques (politiques, lois et institutions) la supportent, et quelles sont les contraintes à l'approche actuelle de la gestion de l'eau.
- Une description de l'état actuel des ressources en eau dans le pays (une évaluation de la ressource en eau) qui traite les questions suivantes :
 - La distribution spatiale et temporelle des précipitations, les principaux, fleuves, lacs, et barrages, etc... Essentiellement une description de l'endroit où l'eau se trouve et où elle n'y est pas.
 - Les utilisations de l'eau et qui sont les utilisateurs, quelle quantité utilisent-ils et dans quels buts.
 - Les dispositions sociales et institutionnelles actuelles concernant la gestion de l'eau.
 - Une description des inondations et des sécheresses, la fréquence de leur occurrence de même que l'ampleur des phénomènes d'inondation et de sécheresse.
 - Les stratégies de gestion, de conservation et de la demande en eau actuellement en place.
 - Une description des "autres" sources d'eau (dessalement, réutilisation, etc...) en service.
 - Questions qui ont été soulevées par les parties prenantes au cours du processus de participation.
- Une description de la portée du plan. Quels sont les objectifs, les buts et les résultats que nous souhaitons atteindre avec le Plan GIRE. La vision pour la gestion de l'eau et également le niveau auquel le plan est applicable (niveau national, provincial ou local).
- Une description de la façon dont nous projetons atteindre la vision, les objectifs, les cibles et les buts. Soit en référence directe à la stratégie de gestion des ressources en eau ou l'incorporation des questions appropriées dans le plan même. Dans le plan du Burkina Faso ce serait toutes les sections contenues au chapitre 6. Il pourrait se décrire également sous des rubriques que les parties prenantes ont décidé pour elles-mêmes (exemple : la Gouvernance, Utilisation Foncière, Efficacité de l'Eau, Protection de la Ressource, etc...). Ceci signifie une stratégie de mise en oeuvre.

ENCADRE 14. PLAN GIRE DU BURKINA FASO – TABLE DES MATIERES

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

AVANT PROPOS

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

2. ATOUTS ET CONTRAINTES DE LA GIRE

- 2.1. Atouts
 - 2.1.1. Stratégies et politiques nationales
 - 2.1.1.1. Lettre d'Intention Politique pour le Développement Humain Durable (LIPDHD)
 - 2.1.1.2. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
 - 2.1.1.3. Lettre Politique pour le Développement Rural Décentralisé (LPDRD)
 - 2.1.1.4. Réforme de l'état par une mise en oeuvre effective de la décentralisation
 - 2.1.1.5. Politique nationale de l'eau
 - 2.1.1.6. Loi n° 002-2001/AN relative à la loi d'orientation de la gestion de l'eau
 - 2.1.2. Un rôle croissant de la société civile et du secteur privé
- 2.2. Contraintes
 - 2.2.1. Contraintes institutionnelles, organisationnelles et humaines
 - 2.2.2. Contraintes législatives et statutaires
 - 2.2.3. Contraintes économiques et financières
 - 2.2.4. Contraintes techniques
 - 2.2.5. Contraintes dans le domaine de la communication par rapport à la gestion de l'eau

3. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

4. STRATÉGIES DU PLAN D'ACTION

5. ACTIONS STRATÉGIQUES IMPORTANTES DU PLAN D'ACTION

- 5.1. Redéfinir les missions de l'Etat
 - 5.1.1. Missions de souveraineté de l'Etat
 - 5.1.2. Organiser la mise en oeuvre des Missions de souveraineté de l'Etat aux différents niveaux de l'action publique
 - 5.1.2.1. Rôles et responsabilités du gouvernement
 - 5.1.2.2. Comité technique de l'Eau (CTE)
 - 5.1.2.3. Rôle et responsabilités des secteurs administratifs (régions, provinces, départements et villages)
- 5.2. Installation du conseil nationale de l'eau
- 5.3. Construction de nouveaux espaces de gestion
 - 5.3.1. Définir les nouveaux espaces pour la gestion de l'eau comme secteurs de compétence pour les comités de gestion de bassins et les agences de bassins
 - 5.3.2. Rôle, nature et mission globale des structures de gestion de bassins hydrographiques
 - 5.3.2.1. Le comité de gestion de bassin (CGB)
 - 5.3.2.2. Agence de bassin
 - 5.3.2.3. Comité Local de l'eau (CLE)
 - 5.3.3. Moyens d'intervention des structures de gestion de bassins
 - 5.3.3.1. Ressources financières des structures de gestion
 - 5.3.3.2. Attribution de ressources financières aux agences de bassins
 - 5.3.3.3. Planification de l'intervention des agences
 - 5.3.3.4. Domaines d'intervention
 - 5.4.2. Renforcer les capacités des communautés locales
 - 5.4.3. Renforcer les capacités d'intervention du secteur privé, et de la société civile dans le secteur de l'eau

- 5.5. Développer et renforcer les ressources humaines de l'administration publique d'état
- 5.6. Eveiller la conscience de populations, développer et renforcer leurs capacités de participation
- 5.7. Contour du futur cadre institutionnel du secteur de l'eau

6. ACTIONS OPERATIONNELLES POUR METTRE EN OEUVRE LE PLAN D'ACTION

- 6.1. Défenseurs n° 1 : environnement habitant
 - 6.1.1. Justification de terrain
 - 6.1.2. Résultats attendus
 - 6.1.3. Actions du terrain
- 6.2. Défenseurs n° : système d'information de l'eau
 - 6.2.1. Justification de terrain
 - 6.2.2. Résultats attendus
 - 6.2.3. Actions du terrain
- 6.3. Défenseur n° 3 : procédures
 - 6.3.1. Justification du terrain
 - 6.3.2. Résultats attendus
 - 6.3.3. Actions du terrain
- 6.4. Défenseurs n° 4 : recherche/développement
 - 6.4.1. Justification de terrain
 - 6.4.2. Résultats attendus
 - 6.4.3. Actions du terrain
- 6.5. Défenseurs n° 5 : ressources humaines
 - 6.5.2. Résultats attendus
 - 6.5.3. Actions du terrain
- 6.6. Défenseur n° 6 : information, éducation, sensibilisation et défense
 - 6.6.1. Justification de terrain
 - 6.6.2. Résultats attendus
 - 6.6.3. Actions du terrain
- 6.7. Défenseur n° 7 : cadre institutionnel
 - 6.7.1. Justification de terrain
 - 6.7.2. Résultats attendus
 - 6.7.3. Actions du terrain
- 6.8. Défenseurs n° 8 : mesures d'urgence
 - 6.8.1. Justification de terrain
 - 6.8.2. Résultats attendus
 - 6.8.3. Actions du terrain

7. LE COUT ET LA STRATEGIE DU PLAN D'ACTION

- 7.1. Coût global de la première phase du pagire
 - 7.1.1. Détail du coût total du PAGIRE par défenseur
 - 7.1.2. Coût par action
- 7.2. Stratégies pour le financement du pagire

8. TERMES ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

- 8.1. Pilotage de la mise en oeuvre du pagire
- 8.2. Division en phases de la mise en oeuvre du pagire en 2015
 - 8.2.1. Phase I (2003-2008)
 - 8.2.2. Phase II (2008-2015)
- 8.3. Suivi – évaluation Pagire
- 8.4. Facteurs risques
- 8.5. Planificateur de la mise en oeuvre Pagire

9. CONCLUSION

- Le plan doit inclure une section qui lie le Plan GIRE aux autres processus et/ou plans nationaux. Dans quelle mesure le Plan GIRE est-il lié à un Plan de Réduction de la Pauvreté ou un Plan de Développement Intégré, par exemple.
 - Les besoins en ressources pour mettre en oeuvre le plan.

8.2.2. Comment assurerons nous une participation publique et politique efficaces dans la compilation du plan ?

Le processus pour assurer la participation publique et politique a été développé au chapitre 1 (mobilisation du processus de planification). Les décisions quant à la dimension de la participation, la fréquence avec laquelle les parties prenantes se permettront une occasion de contribuer, quelles seront les approches de communication ? Comment nous ferons passer les informations aux parties prenantes, comment nous allons recueillir les points de vue des parties prenantes et comment nous incorporerons les points de vue des parties prenantes dans le plan ? (Consultation, communication et feedback), ceux-ci doivent être mis en œuvre dans le contexte de ralliement de l'engagement au plan

L'engagement politique devra avoir été entretenu à travers tout le processus de planification mais à ce stade la résistance peut exploser s'il y a des menaces au pouvoir et aux changements majeurs proposés aux dispositions institutionnelles. La collaboration et la coopération étroite avec les ministères concernés et affectés au niveau le plus élevé sont importantes à maintenir au cours de la rédaction du plan.

*Quelles étapes
entrepréndriez-vous
pour assurer la
participation et
l'engagement
politiques en
rédigeant le plan
final?*

8.2.3. Qui rédige le plan ?

La question finale est : qui rédige le plan ? Faisons-nous écrire le plan par une personne ? Utilisons nous une équipe ? Est ce des personnes du Département ou du Ministère de la Planification ? Employons-nous des consultants ? Qui choisit et nomme les consultants ?

Il sera important de s'assurer que les personnes rédigeant le plan soient engagées et avisées des résultats à toutes les étapes du processus.

8.3. L'APPROBATION DES PLANS

À la fin du plan, celui-ci doit être accepté par toutes les parties prenantes y compris le gouvernement. Il ne semble aucunement raisonnable de dépenser toutes ces ressources pour élaborer un plan qui est rejeté à la fin ou consigné sur une étagère sans jamais être mis en oeuvre. C'est pourquoi la participation politique ainsi que celle des parties prenantes dès le début du processus d'élaboration d'un Plan GIRE sont très importantes. Si votre processus de participation était bon, alors l'approbation ne devrait pas être problématique. Décider à la première réunion des parties prenantes quelles seraient les conditions d'acceptation, de cette façon, on peut suivre dès le début le processus pour voir s'il satisfait les conditions d'approbation. En Afrique du Sud par exemple, il a été défini très clairement que le Département des Affaires Hydrauliques et Forestières n'accordera cette approbation pour l'établissement d'une

Agence de Gestion de Bassin que s'il a été prouvé que le processus de participation publique était acceptable.

Convenir les conditions relatives à la nature du processus pour l'élaboration du plan et du contenu du plan dès le début augmente la chance que ce plan soit approuvé par les parties prenantes et le Gouvernement. Si toutes les parties prenantes (y compris le Gouvernement) ont été impliquées dans l'élaboration du plan dès le début, l'approbation devrait être une simple formalité.

*Quelles étapes
entrepreriez-vous
pour faire incorporer les
priorités de l'eau dans
d'autres programmes de
développement du
gouvernement?*

Une stratégie de communication sur le plan devrait avoir fait partie de la stratégie de communication établie par l'Equipe de Gestion pendant tout le processus de planification. Le Plan final GIRE devrait être diffusé largement et facilement accessible. Ceci est important parce que, quelque soit le processus de consultation, il a pu être impossible d'atteindre toutes les parties concernées. La plupart des processus de consultation peuvent n'être que des échantillons et donc une fois qu'un plan national a été adopté il est important que chacun y ait accès et puisse le discuter et se préparer aux implications de sa mise en oeuvre.

ENCADRE 15. EVALUATION DU PLAN GIRE – UNE LISTE DE CONTROLE

Les questions suivantes peuvent être utilisées pour évaluer le plan.

CAPITALISER L'APPROPRIATION NATIONALE PAR LA PARTICIPATION:

- Le Plan GIRE décrit-il le processus participatif pour capitaliser l'appropriation du plan?
- Le Plan GIRE résume-t-il les questions majeures soulevées au cours du processus participatif et les impacts du processus sur le contenu du plan?
- Le Plan envisage-t-il des liens avec les autres plans de développement national et les documents du gouvernement qui traitent ou le devraient, de la gestion et de la mise en valeur durables des ressources en eau?
- Y a-t-il des projets pour la diffusion publique du plan?

DIAGNOSTIC DU PROBLÈME DES RESSOURCES EN EAU.

- Quelle est la pertinence des données de l'eau existantes?
- Dans quelle mesure la nature et les causes des problèmes de ressources en eau ont été identifiées? Y a-t-il des tendances discernables?
- Dans quelle mesure l'analyse des problèmes a-t-elle pris en compte les idées actuelles sur la gestion des ressources en eau?

ACTIONS PRIORITAIRES.

- Le Plan présente-t-il des priorités claires pour l'action, des objectifs et des cibles pertinentes et faisables à la lumière du diagnostic, les cibles, leurs coûts estimatifs, les ressources disponibles, les capacités institutionnelles et l'efficacité des politiques passées?
- La stratégie a-t-elle un plan de financement crédible et approprié et est-il favorable à l'ajustement en réponse aux flux de financement variables.
- Dans quelle mesure les actions et les objectifs sectoriels et structureaux du plan traitent-ils les principales contraintes politiques, institutionnelles et de gestion (gouvernance) à la gestion durable des ressources en eau?
- Traitent-ils ou cernent-ils l'eau comme un bien économique et social de même que les responsabilités en aval, les diverses formes et la nature interdépendante de la ressource et les utilisations rivales de l'eau dans les bassins?

OBJECTIFS, INDICATEURS ET SUIVI.

- Le Plan GIRE définit-il des objectifs à long et moyen termes vers une gestion durable des ressources en eau, établit-il des indicateurs de progrès et fixe-t-il des cibles annuelles et de moyen terme?
- Les indicateurs et les objectifs sont-ils appropriés et cohérents avec les choix de politique et de stratégie dans le plan?
- Les systèmes d'évaluation et de suivi actuels et ceux proposés sont-ils adéquats et durables?
- Dans quelle mesure les impacts et les contraintes Genre et participatives sont-elles traitées dans les systèmes actuels de gestion des ressources en eau?

RESSOURCES ET OUTILS PRATIQUES SUR LE WEB

- Approche de Cadre Logique
 - NORAD. Manuel LFA. <http://www.baltichealth.org/getfile.php/11071.354/LFA%20handbook.pdf>

REFERENCES

- Cap-Net, 2003. (➔Renforcement des capacités pour la Planification Stratégique dans la gestion intégrée des ressources en eau 2004 – 2007). Proposition de Projet, Delft The Netherlands.
- Dalal-Clayton B. Swiderska K, Bass S(2002) (➔Dialogues des Parties Prenantes sur les Stratégies de Développement durable. Leçons, Opportunités et Elaboration d'Etudes de Cas Nationaux. Planification Environnementale) Issues No 26, Novembre 2002. International Institute For Environment and Development. London, United Kingdom.
- Dalal-Clayton B, Bass S. 2002. (➔Stratégies de Développement durable : Un Livre de Base. 388pp. Stratégies Nationales pour le Développement durable (NSSD)).
- DWAF, 2004. (➔Une stratégie Nationale des ressources en eau, Première Edition Département des Affaires Hydrauliques et Forestières, Afrique du Sud). <http://www.dwaf.gov.za/Documents/Policies/NWRS/Default.htm>
- GWP, 2000. (➔La gestion intégrée des ressources en eau.) GWP. Technical Committee Background Paper 4. Stockholm: GWP.
- GWP, 2003. (➔Un Programme de Partenariats pour Agir pour la Mise en Œuvre Durable des Eaux en Afrique, Septembre 2003(Document de Projet))
- GWP, 2004. (➔Lignes Directrices pour la préparation d'un Plan National d'efficacité et de gestion intégrée des ressources en eau. Faire avancer la mise en œuvre du Plan du SMMDD). Version 1. Stockholm Sweden. Février 2004.
- GWP, 2004. (➔Catalyse du changement. Un manuel pour l'élaboration de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et des stratégies d'efficacité de l'eau. Comité Technique du GWP). Stockholm:GWP.
- GWP, 2004. (➔Synthèse de l'Atelier sur la Gouverne vers la Planification GIRE tenu en février 2004-Stockholm). Août 2004.
- Jønch-Clausen T, 2004. (➔ "... Plan de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et d'Efficacité de l'Eau d'ici 2005". Pourquoi, Quoi et Comment). Partenariat Mondial de l'Eau , Technical Committee Background Papers No. 10.
- Ministry of Agriculture, Hydraulics, and Fishing Resources, 2003. (➔Plan d'action for la gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso (PAGIRE))
- Overseas Development Administration 1995. (➔Note de Gouverne sur la Manière de Faire l'Analyse des Parties prenantes aux Projets et Programmes d'Aide). Social Development Department. London: ODA

- SADC Water Sector, 2004. (➡ Lignes Directrices pour l'élaboration de Stratégies et de Politiques Nationales de l'Eau pour appuyer le GIRE). RSAP Projects 9& 10,
- UNEP/GPA-UNESCO-IHE. 2004. (➡ Amélioration de la Gestion Municipale des Eaux Usées dans les villes Côtières. Manuel de Formation Version 1. Analyse des Parties prenantes, Pg 33, et Analyse Facultative, Pg 42.) The Hague, The Netherlands.
- UNESCO, 2002. (➡ Préparation des Plans d'Action Nationale. Lignes Directrices Nationales). Paris, France.
- Webster D, Le-Huu Ti, 2003. (➡ Lignes directrices sur la Planification Stratégique et la gestion des ressources en eau (Première ébauche). Commission Économiques et Sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Projet de Renforcement des capacités en Gestion et en Planification Stratégiques des Ressources Naturelles en Asie et dans le Pacifique (2000-2004)) Bangkok. **Version 7**.

CARACTERISTIQUES			
CONCEPT : BONNE GOVERNANCE			
LES PRINCIPES PROCÉDURAUX	Etat de droit	<ul style="list-style-type: none"> • Prévisibilité • Absence d'exercice arbitraire du pouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Application impartiale des lois • Indépendance du système juridique
	Participation	<ul style="list-style-type: none"> • Liberté d'association et d'expression • Accès à l'information • Mécanismes d'accès à la participation 	<ul style="list-style-type: none"> • Légitimité du processus de décision (de la planification à la mise en oeuvre) • Equité Genre et Ethnique dans le processus de participation
	Effectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du problème de l'eau • Connaissance des causes du problème de l'eau • Objectifs des politiques orientées vers le traitement des causes des problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance des politiques dans les différents secteurs • Capacité d'exercice de l'influence sur les acteurs appropriés • Capacité de coordination des actions • Capacité pour la mise en oeuvre
	Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Minimisation du coût financier, politique, social et environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> • Minimisation des coûts de transaction
	Équité	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des différences dans la distribution du pouvoir associée au revenu, au Genre ou à l'ethnie dans l'accès aux ressources et aux décisions 	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation et application impartiales de la loi
	Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture de toutes les parties prenantes • Livraison opportune des décisions aux demandes des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse au niveau approprié le plus bas • Réponse subsidiaire
	Transparence	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux connaissances des procédures • Accès à suffisamment d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Information compréhensible
	Orientation du consensus	<ul style="list-style-type: none"> • Approche participative des accords • Approche coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de médiation pour accroître la coopération territoriale et sectorielle
	Imputabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation de répondre de l'exercice des responsabilités qui affectent les autres • Accès à un forum public afin de répondre • Clarté des règles • Identification de l'esprit dirigeant 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des politiques • Révélation des acquis ou du manque d'acquis • Secteur privé, société civile et gouvernement responsables
	Résolution pacifique des conflits	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de médiation pour résoudre les conflits entre les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme d'application de l'arbitrage pour résoudre les conflits qui ne pourraient pas être négociés

Tableau. Principes à prendre en compte dans l'évaluation des options GRE

CARACTÉRISTIQUES				
CONCEPT : LA GIRE				
PRINCIPES SUSTANTIFS	Nature intégrée de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des relations entre les eaux souterraines et les eaux de surface Reconnaissance de la relation entre la qualité et la quantité de l'eau et écosystèmes terrestres et aquatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de limites dans la capacité d'auto purification de l'eau Reconnaissance des relations en amont et en aval dans la quantité et la qualité de l'eau 	
	Développement intégré des politiques relatives de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Considération de toutes utilisations Considération de tous les utilisateurs Mécanisme de coordination pour accroître la cohérence 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de la gestion des eaux usées et de l'eau Intégration de la gestion de l'offre et la demande Gestion de la bassin et protection des sources d'eau 	
	Rôle des femmes	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des questions de l'eau dans le Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'habilitation des femmes 	
	L'eau comme bien économique	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation économique et environnementale de l'eau Plein coût de l'approvisionnement en comme outil de décision pour les utilisations alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> Plein recouvrement des coûts Utilisation d'instrument économique pour gérer la demande Décourager l'utilisation abusive de l'eau par la fixation de prix 	
	Le niveau approprié le plus bas	<ul style="list-style-type: none"> Décisions prises au niveau le plus bas possible Participation au niveau le possible plus bas 	<ul style="list-style-type: none"> Résolution des conflits au niveau le plus bas 	
	CONCEPT : PRINCIPES ENVIRONNEMENTAUX			
	Utilisation Durable	<ul style="list-style-type: none"> Concept de rendement durable optimum dans la planification et la mise en oeuvre des activités 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un concept de capacité dans la planification et la mise en oeuvre des activités 	
	Principe de précaution	<ul style="list-style-type: none"> Non report des actions visant à éviter les dommages environnementaux causés par l'incertitude 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures préventives plutôt que de mesures d'allègement 	
	Le principe de Pollueur payeur	<ul style="list-style-type: none"> Compensation pour les dommages à une troisième partie causés par les impacts sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Internalisation de coût environnemental 	
	Evaluation Environnem Antérieure	<ul style="list-style-type: none"> Considération des impacts ou projets et activités de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation afin d'évaluer les solutions de rechange et réduire les impacts 	
Avis Préalable	<ul style="list-style-type: none"> Information aux personnes affectées par une certaine activité ou un certain projet 	<ul style="list-style-type: none"> Octroi d'égalité d'accès et de traitement approprié des procédures administratives et juridiques pour réduire/ éviter l'affectation 		
Normes et suivi environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de normes de protection Suivi des changements 	<ul style="list-style-type: none"> Publication des données appropriées relatives à l'état de l'environnement 		
Equité inter et intra générations	<ul style="list-style-type: none"> Perspective à long terme dans la conservation et l'utilisation 			

Table. Principes à prendre en compte dans l'évaluation des options GRE

ANNEX 2 EXEMPLE DE STRATÉGIE DES RESSOURCES EN EAU

Tiré de la Stratégie Nationale des ressources en eau de l'Afrique du Sud, 2004 :
<http://www.dwaf.gov.za/Documents/>

Chapitre 1 : Politique de l'eau, Loi de l'eau et Gestion des ressources en eau

- 1.1 La Politique Nationale de l'Eau
- 1.2 La Loi Nationale de l'Eau
- 1.3 La Stratégie Nationale des Ressources en Eau
- 1.4 La gestion intégrée des ressources en eau

Chapitre 2 : Situation et Stratégies de l'Eau pour Equilibrer l'Offre et la Demande en Afrique du Sud

- 2.1 Introduction
- 2.2 Une Large Perspective de la Situation de l'Eau
- 2.3 Les ressources en eau
- 2.4 Les Besoins en Eau
- 2.5 Stratégies pour Equilibrer la Réconciliation de l'Offre et de la Demande
 - 2.5.1 Situation Actuelle
 - 2.5.2 Perspective Future
 - 2.5.3 Opportunités de Développement
 - 2.5.4 Interventions de Réconciliation
- 2.6 Autres facteurs influençant la Disponibilité de l'Eau et les Besoins en Eau
 - 2.6.1 Utilisation Foncière
 - 2.6.2 Changement Climatique
- 2.7 Les ressources en eau sous le Contrôle Direct du Ministre
 - 2.7.1 la Réserve
 - 2.7.2 L'Eau Requise pour les Obligations et les Droits Internationaux
 - 2.7.3 Utilisation de l'eau d'Importance Stratégique
 - 2.7.4 Éventualité pour faire face à la Croissance Future Prévue
 - 2.7.5 Réservations de Transfert entre Domaines de Gestion de l'Eau

Chapitre 3 Stratégies pour la gestion des ressources en eau

Part 1 Protection des ressources en eau

- 3.1.1 Introduction
- 3.1.2 Mesures Guidées par la Ressource
- 3.1.3 Contrôles Guidés par la Source
- 3.1.4 Protection des ressources en eaux souterraines
- 3.1.5 Zones humides

Part 2 Utilisation de l'eau

- 3.2.1 Introduction
- 3.2.2 Utilisation de l'eau
- 3.2.3 Autorisation de l'Utilisation de l'eau
- 3.2.4 Qualité de l'eau

Part 3 Conservation de l'eau et Gestion de la Demande en Eau

- 3.3.1 Introduction
- 3.3.2 La Stratégie Nationale de Conservation de l'Eau et de la Gestion de la Demande en Eau
- 3.3.3 Les Principes de Conservation de l'Eau et de la Gestion de la Demande en Eau
- 3.3.4 Stratégies Sectorielles
- 3.3.5 Lutte contre la Végétation étrangère envahissante

Part 4 Tarification de l'eau et Assistance financière

- 3.4.1 Tarification de l'eau

3.4.2 Charges d'Utilisation de l'eau

3.4.3 Assistance financière

Part 5 Institutions de Gestion de l'Eau

3.5.1 Introduction

3.5.2 Cadre Institutionnel pour la Gestion de l'Eau

3.5.3 Relations entre Institutions de Gestion de l'Eau

Part 6 Suivi et Information

3.6.1 Introduction

3.6.2 Systèmes de Suivi

3.6.3 Systèmes d'Information

Part 7 Gestion des Catastrophes

3.7.1 Introduction

3.7.2 Législation et Politique de Gestion des Catastrophes

3.7.3 Le Rôle du Département dans la Gestion des Catastrophes

Part 8 Programme anticipé pour les activités de mise en oeuvre

3.8.1 Introduction

3.8.2 Activités Opérationnelles

3.8.3 Accords Internationaux de Partage des Eaux

3.8.4 Développement de l'Infrastructure Physique

Part 9 Implications Financières

3.9.1 Introduction

3.9.2 Frais d'exploitation

3.9.3 Coûts des Capitaux

3.9.4 Financement Existant

3.9.5 Dispositions de financement futures

3.9.6 Conclusion

Chapitre 4. Stratégies Complémentaires

4.1 Introduction

4.2 Renforcement des capacités dans le Secteur de l'Eau

4.3 Consultation, Education et Sensibilisation publiques

4.3.1 Consultation Publique

4.3.2 Le Programme d'Éducation à l'Eau

4.3.3 Communication

4.4 Recherche sur l'eau

Chapitre 5. Planification et Coordination nationale, et Coopération Internationale dans la Gestion de l'eau.

5.1 Introduction

5.2 Le Cadre de la Politique Gouvernementale Pertinente Existante

5.3 Besoins spécifiques d'une autre Législation Nationale

5.3.1 La Loi sur les Services de l'Eau, 1997

5.3.2 Législation Environnementale

5.3.3 Législation Nationale sur la Gestion des Catastrophes

5.3.4 Loi de Gestion des Finances Publiques, 1999

5.3.5 Loi de Promotion de l'Accès à l'Information, 2000

5.3.6 Loi de Promotion de la Justice Administrative, 2000

5.4 Planification Intergouvernementale

5.5 Programmes Nationaux

5.5.1 Programme de Développement Rural Intégré

5.5.2 La Stratégie de Renouvellement Urbain

5.6 Coopération internationale sur les Questions de l'eau

5.6.1 Dispositions de Partage de L'eau avec les Etats Voisins

5.6.2 Coopération dans la Région Australe de l'Afrique

5.6.3 Autres Relations et Interactions Internationales

5.6.4 Coopération Internationale des Donateurs

PARTIE 2

Guide Opérationnel

1. NOTES DES FACILITEURS

PRÉSENTATION DU COURS.

L'ouverture d'un cours est toujours un moment important et une occasion pour s'assurer que les attentes sont en conformité avec le but du cours. Utiliser l'opportunité des 1 – 2 premières heures pour :

- présenter le cours et son objectif et expliquer pourquoi il se tient là.
- que les participants se connaissent.
- établir un rapport et un esprit d'équipe parmi les participants.
- Présenter l'institution hôte et tous les partenaires.
- Nivelier les attentes de ce cours et l'associer au contenu du cours et la programmation globale du programme.
- Discuter les questions de début et de gestion de l'atelier etc.

Les points généraux relatifs à la salle, l'espace disponible sur les murs, etc.. doivent être ajoutés

Objectif du cours

Le cours de formation vise à doter avec les participants des connaissances et des qualifications requises pour appuyer un processus aboutissant à l'élaboration d'un Plan de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) qui est politiquement et socialement acceptable et peut être mis en oeuvre.

ENCADRE 16. POWERPOINT/ PROJECTEURS. CONSEILS GENERAUX.

- Vous passerez en moyenne 2 à 3 minutes pour expliquer chaque transparent . Par conséquent ne prenez pas plus de 10-15 transparents pour un exposé de 45 minutes.
- Éviter de longs textes sur un même transparent et ne vous contentez pas de lire le transparent.
- Mettre des phrases courtes sur le transparent sous forme de titres et des rappels pour vous-même pour ce que vous allez dire et dans quel ordre.
- Éviter les couleurs difficiles à lire par exemple le rouge ou le jaune.
- Le plus important, vérifiez les transparents vous-même depuis l'endroit où les participants vont s'asseoir pour voir s'ils sont lisibles.

SESSION 1. INTRODUCTION A LA GIRE.

Objectifs de l'étude.

Ceci est une brève introduction à la gestion intégrée des ressources en eau et les Principes qui la guident vers l'objectif global de la gestion et de la mise en valeur durables des ressources en eau. À la fin de cette session les participants :

- Seront en mesure de décrire la signification de la GIRE et de ses principaux Principes;
- Comprendre les raisons principales à l'adoption d'une approche GIRE;
- Seront en mesure pour décrire les questions principales à traiter dans une stratégie GIRE dans leur pays

Besoins pour cette session

Support d'exposé.
Points de discussion.

Approche.

Conseils.

- Vérifier les connaissances des participants d'abord pour ajuster la longueur de cette session. Cela peut être présenté comme un rafraîchissement en une heure ou prenez toute la journée si vous avez un groupe moins expérimenté.
- Essayer d'obtenir des copies du cours d'instruction GIRE auprès de Cap-Net pour les participants à l'avance de sorte qu'ils viennent préparés et avisés pour discuter.
- Interrompez votre exposé quelques minutes pour obtenir une rétroaction des participants. Utiliser les questions dans le manuel pour vous aider.
- Selon la région, des questions provocantes peuvent venir par exemple à propos des Principes de base du paiement de l'eau ou des questions Genre. Faciliter la discussion avec les participants, n'essayez pas d'éviter la question, mais ne la laissez pas consommer trop de temps.

SESSION 2. LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU, UNE INTRODUCTION.

Objectifs de l'étude.

Cette session vise à introduire un processus de planification GIRE et les principaux éléments. Ces éléments sont brièvement décrits pour introduire leur présentation dans des chapitres ultérieurs. À la fin de cette session les participants pourront :

- Comprendre la pertinence des Plans GIRE pour la gestion des ressources en eau;
- Identifier les étapes principales dans le cycle de planification et comprendre, dans un sens général, ce qu'elles signifient dans le contexte de la gestion durable des ressources en eau ;
- Apprécier les différentes activités et l'échelle et la portée des actions requises pour développer un Plan GIRE.
- Comprendre pourquoi le plan est nécessaire et les étapes intermédiaires dans le processus de planification.
- Considérer ce que cela signifie dans les propres réalités des participants.

Besoins pour cette session

Support d'exposé.

Points de discussion.

Guide de travail en groupe.

Stylos, cartes, bande ou adhésif, tableaux de conférence.

Approche.

1. Les mêmes Principes de la planification s'appliquent que ce soit à la planification nationale, de bassin ou de sous bassin. Il faudra adapter la présentation et les Exercices selon les besoins des participants.
2. Si possible essayer d'utiliser les Exercices pour aider les participants à élaborer un vrai plan de travail ou à améliorer un plan de travail existant. De cette façon les Exercices par le cours renforcent l'un l'autre et sont également utiles après le cours.
3. Incorporer les principaux points de discussion dans l'exposé comme moyens d'interrompre l'exposé et engager les participants.
4. Exercice. Un exemple de structure d'exercice de travail en groupe vous est offert ci-dessous. Cependant soyez préparés à changer ceci selon le centre d'intérêt des participants et s'ils comptent entrer dans une activité de planification réelle ou si le cours est juste une expérience d'apprentissage théorique.

Exercice. Cycle de programmation de la planification. (1h)

Former des groupes. Diviser les participants en groupes par pays ou par région. Faire alternativement des groupes aléatoires s'il s'agit d'un Exercice théorique ou si tous les participants sont d'un même pays.

Confiez une mission. L'instruction à chaque groupe peut être la même. “Développer un programme cadre avec un chronogramme pour un Plan GIRE de bout en bout du cycle” Ceci peut être ciblé au niveau pays, ou au niveau bassin comme jugé approprié. Demander à chaque groupe de désigner un président et un rapporteur. Réserver du temps pour la discussion et lorsque le rapport se fera.

Rapport. Donner des conseils clairs quant à la façon dont le rapport doit se produire, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériels nécessaires sont à la disposition du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié.

SESSION 3. INITIATION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION.

Objectifs de l'étude

Cette session porte sur les étapes initiales du démarrage d'un processus de planification pour la gestion des ressources en eau. À la fin de cette session les participants pourront :

- Comprendre les facteurs principaux au commencement d'un processus de planification stratégique GIRE
- Pouvoir donner des conseils pour la formation d'une Equipe de Gestion pour le processus de planification.

Besoins pour cette session

Support d'exposé.

Points de discussion.

Guide de travail en groupe.

Stylos, cartes, bande ou adhésif, tableaux de conférence.

Approche.

1. Le déclenchement du processus de planification, exposé 30 minutes, travail de groupe 60 minutes ;
2. Le manuel se rapporte à l'engagement du gouvernement pour un plan national. Cependant lorsque l'on doit traiter d'une planification locale ceci devra être adapté aux structures de prise de décision locales et à la manière de s'assurer qu'elles sont favorables.
3. Incorporer les principaux points de discussion dans l'exposé comme moyen d'interrompre l'exposé et engager les participants.
4. Une suggestion d'Exercices vous est faite ci-dessous.

Exercice À qui appartient le plan ? (1h)

Former des groupes. Diviser les participants en groupes par pays ou par région. Faire alternativement des groupes aléatoires s'il s'agit d'un Exercice théorique ou si tous les participants sont d'un même pays.

Confiez une mission. On pourra utiliser les questions suivantes.

- D'où vient la demande d'un Plan GIRE ?
- Qui doit mettre en oeuvre le plan et ces personnes sont-elles déjà impliquées ?
- Y a-t-il suffisamment de connaissances GIRE parmi ces gens ?
- Quelle serait une structure de gestion appropriée dans votre pays pour l'élaboration du plan ?

Demander à chaque groupe de désigner un président et rapporteur.
Réserver du temps pour la discussion et quand le rapport au ra lieu.

Rapport. Donner des conseils clairs quant à la façon dont le rapport se fera, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériaux nécessaires sont à la disposition du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié. Permettre une discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés.

SESSION 4. ÉLABORATION DU PLAN DE TRAVAIL.

Objectifs de l'étude

Cette session porte sur l'élaboration d'un plan de travail. À la fin de cette session les participants pourront :

- Se rendre compte des principaux éléments du plan de travail
- Apprécier ce qui est impliqué dans chaque tâche principale et les besoins de renforcement des capacités
- Être capables d'identifier les stratégies qu'ils utiliseront pour acquérir et maintenir l'engagement politique des parties prenantes.

Besoins pour cette session

Support d'exposé.

Points de discussion.

Guide de travail en groupe.

Stylos, cartes, bande ou adhésif, tableaux de conférence.

Approche.

1. Aborder la mise en place d'un plan de travail : exposé 45 minutes , travail de groupe 90 minutes .
2. Le manuel se rapporte à l'engagement de gouvernement pour un plan national. Cependant lorsqu'il s'agira de traiter d'une planification locale ceci devra être adapté aux structures locales de prise de décision et à la manière de s'assurer qu'elles sont favorables.
3. Incorporer les principaux points de discussion dans l'exposé comme un moyen d'interrompre l'exposé et engager les participants.

Exercice. Politique et implication des parties prenantes dans la planification. (1.5h)

Former des groupes.

Trois groupes

Confiez une mission. Trois tâches. Elles peuvent être réparties entre les groupes s'ils sont tous du même pays ou si chaque groupe peut aborder toutes les trois questions.

- Quelles mesures conseillerez-vous pour acquérir et maintenir l'engagement politique à travers le processus de planification jusqu'à l'adoption et la mise en œuvre du plan ?
- Quelle participation des parties prenantes serait suffisante ? A quelles étapes est-elle nécessaire et comment une consultation des parties prenantes se ferait ?
- Faire un plan pour le renforcement des capacités en identifiant quels groupes ont besoin de renforcement des capacités dans quels domaines.

Demander à chaque groupe de désigner un président et un rapporteur.

Réserver du temps pour la discussion et quand le rapport au ra lieu.

Rapport. Donner des conseils clairs quant à la façon dont le rapport se fera, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériaux nécessaires sont à la disposition du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié. Permettre la discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés.

SESSION 5. ETABLIR LA VISION STRATÉGIQUE.

Objectifs de l'étude

Cette session décrira l'importance d'une vision nationale de l'eau ou politique de l'eau comme guide au processus national de planification.

A la fin de cette session les participants :

- Connaîtront la pertinence d'une vision ou politique de l'eau dans la planification;
- Comprendre les étapes ou les activités qui peuvent être entreprises pour mener à une vision;

Besoins pour cette session

Support d'exposé.

Points de discussion.

Guide de travail en groupe.

Stylos, cartes, bande ou adhésif, tableaux de conférence.

Approche.

1. Incorporer les principaux points de discussion dans l'exposé comme moyen d'interrompre l'exposé et engager participants.
2. Rappeler aux participants où ils sont dans le cycle de planification.
3. L'Exercice devrait constituer la principale partie de la session. Le jeu de rôle peut aider à accentuer les problèmes des systèmes actuels de gestion de l'eau et le besoin d'un avenir différent. Les problèmes peuvent être employés comme base pour établir une vision d'où les participants voudraient être dans 25 ans.

Exercice 1. Jeu de Rôle (45min).

Utiliser un jeu de rôle pour amener les participants à mettre en évidence les problèmes existants dans la manière dont l'eau est gérée.

Après le jeu de rôle demander aux participants de réfléchir au jeu de rôle et mettre en évidence les exemples qui accentuent les questions d'inégalité, d'inefficacité économique et d'utilisation non durable.

Ces points peuvent alors être employés pour développer une vision pour un avenir désirable – prochain Exercice.

Exercice 2. Développement de la vision (30min).

Former des groupes. Former trois groupes.

Confiez une mission. En capitalisant les problèmes identifiés dans le jeu de rôle et l'engagement envers le développement durable négocier dans le groupe une vision pour la gestion des ressources en eau en l'année 2025.

Demander à chaque groupe de désigner un président et un rapporteur.
Réserver du temps pour la discussion et pour la présentation des rapports.

Rapport. Chaque groupe affichera leur vision, la lira à haute voix et la laissera au mur. Vérifier s'il y a des désaccords ou s'il faut des clarifications. Permettre la discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés.

SESSION 6. ANALYSE SITUATIONNELLE.

Objectifs de l'étude

Cette session traite de l'analyse de l'état actuel de la gestion des ressources en eau et comment cela forme une base pour décider de l'action future.

A la fin de cette session les participants :

- Comprendront ce qu'est une analyse situationnelle et comment elle contribue au développement d'un Plan GIRE.
- Pourront focaliser l'analyse situationnelle sur les domaines les plus importants et définiront la meilleure portée et la meilleure échelle de l'analyse.

Besoins pour cette session

Support d'exposé.

Points de discussion.

Guide de travail en groupe.

Stylos, cartes, bande ou adhésif, tableaux de conférence.

Approche.

1. Incorporer les principaux points de discussion dans l'exposé comme moyen d'interrompre l'exposé et engager les participants.
2. L'exposé devra être ajusté aux audiences et l'utilisation de questions peut aider à atteindre la profondeur de discussion avec laquelle ils se sentent à l'aise.
3. Une analyse situationnelle doit se mener de manière analytique donc la démonstration des outils analytiques tels que Metaplan peut être utile.

Exercice. Les problèmes et leurs causes. (1.5 h)

Fait en session plénière par un animateur expérimenté en utilisant des cartes (Metaplan – *donner une référence - Rechercher celle-ci si vous n'êtes pas familier avec la technique*).

Distribuer les cartes et les stylos.

Les participants notent sur les cartes ce qu'ils pensent être la situation ou les problèmes de la gestion de l'eau.

Les cartes sont lues et agrafées au mur ou au tableau d'affichage à l'aide de petites punaises, bande adhésive, blu-tac etc.. (Attention à ne pas endommager les murs !).

L'animateur avec l'aide des participants peut les disposer en un arbre de problème associant les problèmes à leurs causes. (Si ceci se complique prenez juste un domaine problématique comme exemple et laissez les autres de côté).

Cet exercice montre comment des situations sont liées et que plusieurs causes peuvent devoir être traitées pour résoudre un seul problème. Souvent cet arbre de problème est transformé ensuite en arbre d'objectif. Ceci trop rigide pour notre Exercice qui devrait s'arrêter à l'organisation de l'arbre à problème.

Discuter avec les participants :

- la gamme de problèmes qui ont surgi ;
- leur relation entre eux
- demander s'ils voient des problèmes sous-jacents de gestion qui contribuent à cette situation et de noter ces derniers.
- discuter la complexité de tous les différents facteurs impliqués et l'engagement qui est nécessaire pour apporter les changements nécessaires.
- Les résultats de cette session sont directement liés à la prochaine session.

Exercice Alternatif. Conduite de l'analyse situationnelle. (45min)

Former des groupes. Former deux groupes.

Confiez une mission. Développer un plan de travail pour la mise en oeuvre d'une analyse situationnelle dans votre région, y compris la rétroaction aux parties prenantes.

Demander à chaque groupe de désigner un président et un rapporteur.
Réserver du temps pour la discussion et pour la présentation des rapports.

Rapport. Donner des conseils clairs quand à la manière dont le rapport se fera, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériaux nécessaires sont à la disposition du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié. Permettre la discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés.

SESSION 7. STRATÉGIE ET OPTIONS DE GESTION DE L'EAU IDENTIFIÉES.

Objectifs de l'étude

Cette session examinera comment développer une stratégie de gestion des ressources en eau. A la fin de cette session les participants :

- Reconnaîtront l'importance d'avoir des objectifs clairs pour la gestion de l'eau;
- Comprendront comment élaborer des stratégies pour un Plan GIRE qui sont appropriées et acceptables et réalisable.

Besoins pour cette session

Support d'exposé.

Points de discussion.

Guide de travail en groupe.

Stylos, cartes, bande ou adhésif, tableaux de conférence.

Approche.

1. Cette session traite le processus de prise de décision et les domaines techniques de décision.
2. Rappeler aux participants où ils sont dans le cycle de planification. La vision, les objectifs, l'analyse situationnelle discutés jusque là, complètent tous cette session.
3. Présentation – 45 minutes .
4. Incorporer les principaux points de discussion dans l'exposé comme moyen d'interrompre l'exposé et engager les participants.
5. On propose deux Exercices alternatifs.

Exercice 1. Principaux domaines de changement GIRE. (1 h)

Former des groupes. Former trois groupes.

Confiez une mission. Chaque groupe traitera un des trois domaines principaux de changement GIRE :

- L'environnement favorable ;
- Rôles Institutionnels
- Instruments de Gestion

Pour chacun des domaines énumérés en Encadré 3 qu'est-ce qu'ils aimeraient voir changer et qu'est-ce qui serait réalisé en faisant ce changement ?

Demander à chaque groupe de désigner un président et un rapporteur.
Réserver du temps pour la discussion et les présentation de rapports.

Rapport. Donner des conseils clairs quand à la manière dont le rapport se fera, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériaux nécessaires sont disponibles auprès du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié. Permettre la discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés.

Alternative Exercice. Travail de groupe. (1.5h)

Former des groupes. Former trois groupes.

Confiez une mission.

- Groupe 1 : Qui devrait être impliqué dans l'élaboration, l'approbation d'une stratégie et comment cela se fera ?
- Groupe 2 : Quelles étapes devraient être entreprises pour s'assurer que la stratégie n'est pas en conflit avec d'autres lois, politiques et stratégies ?
- Groupe 3 : Commencer par les questions d'autoévaluation (Encadré 4) quels changements de stratégie sont nécessaires pour réaliser ces résultats ? (Se concentrer sur les changements de stratégie et non les activités)

Demander à chaque groupe de désigner un président et un rapporteur.
Réserver du temps pour la discussion et les présentations de rapports.

Rapport. Donner des conseils clairs quand à la manière dont le rapport se fera, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériaux nécessaires sont à la disposition du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié. Permettre la discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés.

SESSION 8. PLAN GIRE PREPARE ET APPROUVE.

Objectifs de l'étude

Le but de cette session est de traiter le contenu d'un Plan GIRE et le processus de rédaction, de révision et d'acquisition de l'acceptation du plan.

A la fin de cette session les participants :

- Pourront identifier les principaux éléments d'un Plan GIRE ;
- Seront familiers avec les étapes et les activités désirables dans l'élaboration et l'acquisition de l'approbation du plan;
- Considéreront ce que le plan peut traiter de spécifique dans chacun des pays des participants.

Besoins pour cette session

Support d'exposé.

Points de discussion.

Guide de travail en groupe.

Stylos, cartes, bande ou adhésif, tableaux de conférence.

Approche.

1. Rappeler aux participants où ils sont dans le cycle de planification. La vision, les objectifs, l'analyse situationnelle, et la stratégie forment la base pour l'élaboration du plan.
2. Exposé – 30 minutes .
3. Incorporer les principaux points de discussion dans l'exposé comme moyen d'interrompre l'exposé et engager les participants.
4. La rédaction d'un plan est l'Etape finale à l'opérationnalisation de la stratégie mais de nos jours il est important qu'un plan soit écrit avec une Approche de Cadre Logique (LFA). LFA devrait être introduit et au besoin un certain temps devrait y être alloué. Cependant il ne sera pas possible d'inclure une explication complète dans le peu de temps disponible pour ce cours.
5. Attirer l'attention sur le fait que ce sont les critères d'évaluation et leur utilité qui garantiront que le plan sera approprié et adéquat.

Exercice. Acceptation du plan. (1h)

Former des groupes. Former trois groupes. Un des groupes devrait comprendre des personnes qui ont une certaine expérience du LFA.

Confiez une mission.

- Groupe 1 : Quel processus devrait être suivi pour obtenir l'approbation des plans ? Est-il nécessaire d'obtenir l'approbation des parties prenantes et comment cela se fera ? Comment le plan sera-t-il synchronisé avec les autres programmes de développement ?

- Groupe 2 : Comment le financement du plan peut-il être assuré ? Y a-t-il des mesures à prendre qui accroîtront la chance que le plan sera acceptable et réalisable – tant financièrement que politiquement ?
- Groupe 3 : Développer un exemple de GIRE dans une structure de LFA.

Demander à chaque groupe de désigner un président et un rapporteur.
Réserver du temps pour la discussion et pour les présentations de rapports.

Rapport. Donner des conseils clairs quand à la manière dont le rapport se fera, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériaux nécessaires sont à la disposition du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié. Permettre la discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés. L'animateur devra se préparer en particulier à aider à l'interprétation du LFA.

Exercice 2. Étude de cas : Comment feriez vous ceci différemment ?

Former des groupes.

Confiez une mission.

Lire l'étude de cas. Donner un avis sur la manière dont vous feriez ceci différemment ou les aspects qui n'ont pas reçu assez d'attention.

Étude de cas

Une agence externe (disons par exemple le Partenariat Mondial de l'Eau , GWP) a rassemblé un financement pour aider le Pays A à élaborer un Plan GIRE. Le GWP a invité le GWP Régional et le Partenariat National de l'Eau (PNE) à assister le processus.

Le GWP Régional entre en dialogue avec un Ministère du Pays A et arrive à convaincre le Ministre et le Secrétaire Permanent que la GIRE est une bonne chose et qu'un Plan GIRE aiderait le Pays A à gérer son eau plus efficacement. Le GWP convainc également le Département que le plan devrait être élaboré en collaboration avec le PNE .

Le GWP-R commence la communication les notions générales du Plan GIRE au PNE et aux autres parties prenantes.

Le GWP-R organise la première conférence des parties prenantes à laquelle les représentants de toutes les parties prenantes sont présents (gouvernement, PNE et parties prenantes en dehors du PNE). A cette conférence les paramètres de base tels que présentés à la section 7.2 sont décidés (réponse est donnée aux quatre questions).

Les résultats de cette première réunion sont les suivants:

Contenu :

- *Contexte et besoin de la GIRE*
- *Etat de l'Eau*
- *Vision et Objectifs (formulés en termes des OMD)*
- *Implications des objectifs pour la gestion de l'eau.*
- *Atteindre la vision :*
 - *L'eau pour l'alimentation*

- Services de l'Eau
- L'eau et l'Environnement
- Besoins de Ressource.

L'implication des parties prenantes (Participation Publique)

Les parties prenantes seront tenues informées à travers des spots réguliers à la radio, des articles et des rapports dans les journaux et dans les brochures.

Des réunions régionales seront organisées tous les trois mois et des réunions nationales tenues semestriellement.

Chronogramme

Le processus doit être achevé dans un délai de deux ans. La conférence des Parties Prenantes aura lieu le 31 décembre 2006 et les réunions régionales auront lieu en mars 2005, juin 2005, septembre 2005, mars 2006, avril 2006 et juin 2006, tandis que les réunions nationales auront lieu en juin 2005, décembre 2005, juin 2006 et décembre 2006.

Les auteurs	Date d'achèvement	Date de réunion
<i>M X du PNE rédigera le Contexte et la nécessité de la GIRE.</i>	<i>Février 2005</i>	<i>Juin 2005</i>
<i>Le Département de l'eau a commandité un rapport sur les ressources en eau du Pays A il y a deux ans. WM Consulting Engineers sera chargé de passer en revue le rapport et rendre compte des omissions en avril 2005.</i>	<i>Mai 2005</i>	<i>Juin 2005</i>
<i>Mme Y de AN Consulting rédigera les visions et les objectifs</i>	<i>Août 2005</i>	<i>Dec 2005</i>
<i>Implications des objectifs pour la gestion de l'eau.</i>	<i>Août 2005</i>	<i>Dec 2005</i>
<i>L'Union Agricole rédigera la partie sur l'Eau et l'Alimentation</i>	<i>Janvier 2005</i>	<i>Juin 2006</i>
<i>L'Ingénieur Principal de la Capitale rédigera la partie sur les Services de l'Eau</i>	<i>Janvier 2005</i>	<i>Juin 2006</i>
<i>Le Département des Questions Environnementales (Dr Z sera chargé de la coordination) écrira la partie sur l'Eau et l'Environnement.</i>	<i>Janvier 2005</i>	<i>Juin 2006</i>
<i>Le Département de l'Hydraulique rédigera la partie sur les besoins de la ressource</i>	<i>Août 2005</i>	<i>Dec 2006</i>
<i>Approbation et soumission au Gouvernement</i>		<i>Dec 2006</i>

Rapport

Donner des conseils clairs quand à la manière dont le rapport se fera, y compris le temps pour chaque exposé. S'assurer que les matériaux nécessaires sont à la disposition du rapporteur – ordinateur, tableau de conférence ou feuilles transparentes comme jugé approprié. Permettre la discussion sur les domaines de différences apparentes entre les exposés.

RECUPERATION D'ENERGIE

(Extrait de: l'ALLIANCE GENRE ET EAU. Intégration du Genre dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Paquet de Formation de Formateurs. Disponible au : http://cap-net.org/TMUploadedFiles/FileFor101/B2_Gender_Sensitive_Training_Skills.doc)

Les outils suivants peuvent être utilisés à tout moment pour rétablir l'intérêt, apporter un certain rire, ou réveiller les gens après le déjeuner.

1 Objets Familiers

Objectifs : Mieux connaître les participants et en apprendre au sujet de leurs personnalités; aider les participants à se détendre.

Ce qu'il vous faut : Différents objets tels qu'un jouet mou, une cuillère, un verre, un presse-papiers, un chapeau, une ceinture, un crayon, une pierre ou un miroir. Il devrait y avoir un objet pour chaque participant.

Durée : 20 minutes

Procédure :

- Les participants devraient être assis en cercle et les objets placés au centre de la salle.
- Demander aux participants de choisir un objet qui les représente d'une manière quelconque ou auquel ils peuvent s'identifier.
- Les participants devraient partager avec le groupe pourquoi ils ont choisi un objet particulier et ce qu'il explique au sujet de leur comportement/ personnalité.

Note au facilitant : Cet Exercice aide les participants à s'ouvrir et à partager des expériences personnelles.

Marcher pour l' Entretien

Objectifs : Se rendre compte de ses propres perceptions du Genre et de tout malaise qui y est associé; réduire les inhibitions et aider les participants à surmonter l'appréhension et la timidité.

Ce qu'il vous faut : Magnétophone et musique légère (facultative)

Durée : 25 minutes

Procédure :

- Demander aux participants de marcher autour de la salle. Ils devraient s'éclater et marcher dans toutes les directions, en maintenant un contact visuel avec les autres participants qui les passent.
- Donner les instructions suivantes pendant qu'ils marchent :
 - Marcher rapidement
 - Marcher lentement
 - Marcher comme un homme

- Marcher comme une femme
- Marcher comme un enfant
- Marcher comme une vieille femme
- Marcher comme un vieillard
- [Ajouter plus de variations ici]
- Changer les instructions chaque fois après quelques minutes.
- Demander aux participants de partager comment ils se sont sentis dans la situation provisoire de homme/ femme. Étaient-ils à l'aise ou mal à l'aise ? Encourager les à discuter les raisons pour lesquelles ils se sont sentis ainsi.

Note à l'animateur : Discuter comment les femmes et les hommes se voient différemment et comment la société nous enseigne nos rôles de Genre.

3. Salade de Fruit

Objectif : Réveiller les participants.

Ce qu'il vous faut : Tableau de conférence

Durée : 15 minutes

Procédure :

- Demander aux participants de s'asseoir sur des chaises en cercle et dites leur qu'ils vont faire une salade de fruits. L'animateur reste debout afin qu'il y ait une chaise de moins que le nombre de participants au jeu.
- Demander aux participants de citer leurs fruits préférés et de choisir quatre fruits quelconques avec l'aide des autres participants, par exemple Pomme, Orange, Goyave, et Banane
- Écrire les quatre fruits sur le tableau de conférence. Dites aux participants qu'ils vont maintenant devenir un fruit. Demander aux participants d'appeler le nom du fruit énuméré sur le tableau de conférence. Chaque participant est devenu 'le fruit' qu'il appelle. Par exemple, le premier participant est une 'Pomme', la seconde une 'Orange' et ainsi de suite. Après que le quatrième participant ait appelé 'Banane' le suivant recommence par 'Pomme' encore.
- Dites aux participants qu'ils doivent changer rapidement de siège si le nom de leur fruit est appelé. Par exemple si l'animateur appelle 'Pommes', toutes les 'Pommes' doivent changer leurs sièges. Si l'animateur crie 'Salade de Fruits', alors tous les participants changent de sièges les uns avec les autres.
- L'animateur participe aussi et essaye d'obtenir un siège après avoir appelé. Celui qui reste sans siège fait le prochain appel.

Note à l'animateur : L'animateur peut appeler un ou plusieurs fruits en même temps. Par exemple 'Pommes et Bananes'

4. Le Jeu du Nombre

Objectif : Aide les participants à se concentrer et à recentrer; réveille les participants.

Ce qu'il vous faut : Néant

Durée : 10 minutes

Procédure :

- Demander au groupe de se tenir en cercle.
- Dites leur qu'ils vont compter de 1 à 50. Le premier participant appelle 1, le suivant appelle 2 et ainsi de suite. Les participants qui obtiennent le numéro cinq ou ses multiples (10.15.20...) doivent battre des mains au lieu d'appeler un chiffre.
- Si quelqu'un fait une erreur (par exemple appelle le chiffre au lieu de battre des mains), il est hors jeu et le participant suivant recommence à compter à partir de 1. Si le participant suivant ne commence pas le compte encore à partir de 1, il est également mis hors jeu.

Note à l'Animateur : L'animateur devra encourager les participants à compter à vive allure. On peut employer d'autres variations également, par exemple :

- Battre des mains au chiffre 7, aux multiples de 7 (14, 21, 28...) et à tous les chiffres se terminant par 7 (17, 27, 37...).
- Battre des mains au chiffre 5 et aux multiples de 5 (15, 25, 35 et ainsi de suite...) et cliquer à 10 et aux multiples de 10 (10, 20).

5. Noix de Coco

Ce qu'il vous faut : Rien

Durée : 5 minutes

Procédure :

- Demander aux participants de se tenir en cercle
- Démontrer comment écrire le mot **C O C O N U T** en représentant les lettres par les mouvements suivants du corps
 - **C** : Plier vos bras légèrement au niveau des coudes et les lever jusqu'au niveau des épaules devant vous, en laissant de l'espace
 - **O** : Plier vos bras légèrement aux coudes et les lever jusqu'au niveau des épaules devant vous et joindre les doigts des deux mains pour faire un cercle fermé
 - **N** : Se courber et toucher vos orteils avec les deux mains
 - **U** : Maintenir les deux bras tout droits et les lever au-dessus de votre tête
 - **T** : **Tendre** les deux bras sur le côté jusqu'à ce qu'ils soient parallèles à vos épaules avec les paumes faisant face au sol
- Appeler les lettres une à une et demander aux participants de faire le mouvement de corps correspondant pendant que vous appelez la lettre
- Passer d'un rythme de lent à rapide. Vous pouvez également appeler les lettres en désordre.

Note à l'animateur : L'animateur devra être enthousiaste et énergique en citant les lettres de l'alphabet.

6. Quel Est Votre Nom ?

Objectif : Aider les participants à se rappeler le nom les uns des autres et à réveiller les participants

Ce qu'il vous faut : Petite boule ou un rouleau de ruban

Durée : 15 minutes

Procédure :

- Demander aux participants de se tenir en cercle.
- Demander aux participants de jeter la boule à l'un ou à l'autre aléatoirement. Le participant qui attrape /reçoit la boule doit rappeler le nom du participant qui a jeté la boule.
- Si le participant ne peut pas rappeler le nom, il exécute une fantaisie au centre pour chacun.

Note à l'animateur : L'animateur ou les membres du groupe peuvent également penser à d'autres punitions de divertissement au lieu d'une fantaisie. Cet Exercice peut également être utilisé pour se rappeler les pays d'où les différents participants sont venus.

7. Saisir le Changement

Objectif : Accroître la prise de conscience des participants envers le processus de changement.

Ce qu'il vous faut : Rien

Durée : 15 minutes

Procédure :

- Mettre les participants en paires et leur demander de se tenir face à face en cercle.
- Dans les paires, on demande à un participant de fermer les yeux tandis que l'autre change quelque chose de lui-même (vêtements, coiffure, verres etc...).
- Quand le changement a été fait, le premier partenaire demande à l'autre partenaire d'ouvrir les yeux.
- Ceci est répété 3 fois et ensuite les partenaires commutent les rôles.

Note à l'animateur : L'animateur peut discuter les questions suivantes brièvement :

- Comment vous êtes-vous senti tout en faisant le changement ?
- Comment vous vous êtes senti en identifiant le changement ?
- Était-il facile de faire ou identifier le changement ?
- Quels sont les facteurs qui vous ont aidé à identifier le changement ?

8. Partage

Objectif : Promouvoir l'interaction entre les membres du groupe à travers le partage.

Ce qu'il vous faut : Rien

Durée : 20 minutes

Procédure :

- Diviser les participants en deux équipes.
- Leur demander de se tenir en deux cercles. Dans le cercle intérieur les participants font face à l'extérieur. Les participants du cercle externe font face à l'intérieur ainsi les membres du cercle intérieur font face aux membres du cercle externe.
- Les participants se faisant face se partagent quelque chose de l'un à l'autre – à propos de la session, ce qu'ils ont fait après la session etc...
- Les participants passent environ 2 minutes avec une personne et ensuite le groupe se déplace dans le sens de la montre.
- Ce processus continue pendant un certain temps jusqu'à ce que le partage soit achevé dans le cercle complet.

Note à l'animateur : Cet Exercice peut être utilisé comme brise glace entre les sessions et il peut être utilisé également comme introduction ou récapitulation/évaluation de la session. L'animateur peut décider le thème qui sera discuté/ partagé entre les participants.

9. Le Nœud

Objectif : Prouver que la coopération et la pensée latérale peuvent aider à résoudre des problèmes qui semblent n'avoir aucune solution.

Ce qu'il vous faut : Rien

Durée : 10 minutes

Procédure :

- Demander au groupe pour se tenir en cercle en se tenant les mains.
- Dire au groupe que sans laisser tomber les bras les uns les autres ils doivent faire face à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur
- Laisser le groupe lutter pendant quelques minutes.
- Demander à deux membres de soulever les mains et laisser passer le reste du groupe vers l'autre côté. Ceci aura comme conséquence le groupe entier faisant face à l'extérieur

2. ÉCHANTILLON DE PROGRAMME DE COURS

Heure	Sujet	Contenu/ Objet
Journée 1. 0900 – 10.30	Introduction	Se présenter. Informer les participants sur les matériaux d'élaboration et l'utilisation prévue. Présenter le lot de matériaux de formation, y compris les outils d'appui. Présentation des PPT GWP.
1100- 1230	Ce que nous comprenons par GIRE ?	<u>Principes GIRE</u> Rappel sur la GIRE, réponses aux questions. <u>Approche</u> : petit exposé présentation, questions et réponses.
1230 - 1300	Déjeuner	
1300 - 1500	Principes de planification	<u>Cycle de planification</u> : Introduire le cycle de planification, établir les éléments du cycle de planification qui seront traités dans le cours; montrer le cycle comme cadre de base du cours. Exposé et discussion 45 min. Exercice : En groupes compiler les activités pour chaque Etape du cycle de planification que vous trouvez nécessaire dans votre pays. 1 h + 15 min de rapport.
1500 - 1515	Pause	
11515 - 1700	Initiation	<u>Initiation du processus de planification</u> : Structure et Approche pour installer l'Equipe de Gestion du processus. Rôles, planification du travail. Comment commencer par la sensibilisation pour capitaliser l'engagement et accroître la compréhension. Rôle du renforcement des capacités dans le processus. <u>Approche</u> : Exposé et discussion 30 minutes . Exercice : Discuter qui conduit le processus de planification, comment assurer l'engagement du gouvernement et la structure de gestion du processus. (session animée avec des cartes ou en travail de groupe) 45 minutes + 15 min de rapport.

Journée 2. 0900 -0915	Révision	<i>Révision de la veille.</i>
0915 - 1145	Plan de travail	<p><u>Volonté politique et participation des parties prenantes.</u> Garantir l'engagement politique. Avantages, et manière d'identifier les principales parties prenantes et leur rôle dans le processus de planification. Élaboration du plan de travail. Renforcement des capacités.</p> <p><u>Approche :</u> Exposé et discussion 45 minutes . Exercice : deux groupes, 1 h. + 30 minutes de rapport- 1. Quelles étapes conseillez vous pour acquérir et maintenir l'engagement politique à travers le processus de planification jusqu'à l'adoption et la mise en oeuvre ? 2 Quelles étapes conseillez vous pour assurer la participation des parties prenantes de bout en bout du processus de planification ?</p>
1330-1500	Vision stratégique : Où voulons nous être ?	<p><u>Établissement de la vision stratégique :</u> Montrer l'engagement pour la GIRE et une nouvelle vision de la gestion durable des ressources en eau comme guide du processus de prise de décision et d'analyse du plan. Établir que les objectifs sont essentiels à justifier l'élaboration d'un plan. Établir la base d'une politique ou une vision de l'eau. Engagement du gouvernement au départ.</p> <p><u>Approche :</u> Exposé, (30 minutes) Discussion sur la façon de faire élaborer une vision ou une politique de l'eau pour incorporer l'Approche GIRE – opportunités et obstacles. (45 minutes + 15min de rapport.)</p>

<p>Journée 3 0900 - 1200</p>	<p>Quelle est la situation actuelle ?</p>	<p><u>Analyse situationnelle :</u> Établir comment l'analyse situationnelle devra se faire et la contribution au plan.. Les critères d'analyse (GIRE, vision) les éléments d'objectifs et de questions de problèmes pour mener l'analyse. L'importance du processus participatif, la consultation des parties prenantes.</p> <p><u>Approche :</u> Jeu de rôle avec les paysans, les pauvres en milieu urbain et les riches en milieu urbain, l'industrie et une réunion de politicien un fonctionnaire qui veut introduire une nouvelle taxe sur l'eau pour financer le ministère de l'eau. (30 minutes) Exposé et discussion sur la manière de conduire l'analyse situationnelle. (45min) Exercice, deux groupes : (45 min, 30 min de rapport) 1 comment faire une analyse situationnelle dans notre pays – rédiger le plan de travail pour cela. 2. Rédiger une page de contenu d'un rapport d'analyse situationnelle sur l'état de la gestion des ressources en eau dans votre pays.</p>
<p>1330 - 1630</p>	<p>Stratégie de la gestion de l'eau identifiée. Quelle est la meilleure manière d'avancer ?</p>	<p><u>Options/ stratégie de gestion de l'eau identifiées :</u> Identification des objectifs. Se concentrer sur quelle stratégie suivie pour atteindre les objectifs et pour traiter les problèmes. Associer les principes de la GIRE. Traiter les larges domaines de l'environnement favorable, du cadre institutionnel, des instruments de gestion. Des implications de renforcement des capacités, des implications et de la praticabilité du financement. Consultation.</p> <p><u>Approche :</u> Exposé et discussion des objectifs et comment élaborer la stratégie. (30minutes)</p> <hr/> <p>Exposé sur les domaines de changement de la GIRE. (30 minutes) Exercice : Identifier les domaines prioritaires de changement dans la situation de notre pays. Quel processus utiliserons nous pour élaborer la stratégie ? (1 h)</p>

Journée 4. 0900 - 1015	Rédaction d'un Plan GIRE	<u>Plan GIRE :</u> Structure, portée, contenu. Consultation, praticabilité, plan de financement, plan de promotion. Évaluation du plan. Processus d'approbation <u>Approche :</u> Exposé sur l'élaboration et le contenu du plan. (30 minutes) Discussion en utilisant des cartes sur le processus d'élaboration du plan jusqu'à l'approbation par le gouvernement. (45minutes)
1100 - 1230	Planifier pour la mise en oeuvre	<u>Plan de Mise en oeuvre :</u> Mobilisation de l'appui public et politique. Mobilisation de l'appui financier et des donateurs. Intégration dans d'autres plans nationaux et locaux. Plan de mise en oeuvre. Évaluation des progrès et renouvellement des plans (plans de roulement). <u>Approche :</u> Discussion de groupe focalisé
1300.	Où aller à partir d'ici ?	<u>Plan d'action :</u> Entreprendre les prochaines étapes, l'amener à se produire. <u>Approche :</u> Exercice de travail de groupe. Rassembler les résultats des sessions précédentes en plan d'action. (90 minutes)

